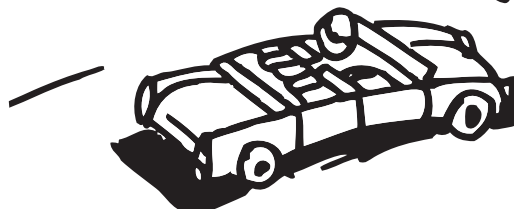


Te micotransporte!

Guide des activités





Sommaire

► Dossier I - Choisir une activité	5
1. L'arborescence pédagogique du Kit	6
2. Tableau de sélection des fiches d'activités	6
► Dossier II - Les 20 fiches d'activités	9
Comprendre les enjeux de l'éco-mobilité	11
Connaître les différents modes alternatifs	39
Apprendre à circuler en ville	51
Pratiquer un mode de transport alternatif	65
Choisir son mode de transport	77
Participer à la construction d'une ville éco-mobile	83
► Dossier III - Outils d'évaluation	97
1. Évaluation de la satisfaction des enfants	98
2. Évaluation de la satisfaction des enseignants	98
► Dossier IV - Réglementations utiles pour intervenir en milieu scolaire	103
1. Sorties scolaires	104
2. Nombre d'animateurs	121





Choisir une activité



Dossier I

- 1 ▶ L'arborescence pédagogique du Kit
- 2 ▶ Tableau de sélection des fiches d'activités (multi-entrées)

1 • L'arborescence pédagogique

L'arborescence facilite la réflexion du porteur de projet en mettant en évidence les différents chemins possibles, depuis les deux finalités communes à leur traduction en activité.

À l'aide de l'arborescence (Dossier 1 du Guide des activités) :

- sélectionnez le ou les objectifs principaux qui correspondent à vos attentes,
- puis repérez les objectifs secondaires les plus proches de vos objectifs pédagogiques,
- enfin identifiez les N° d'activités répondant à vos objectifs.

2 • Tableau de sélection des fiches d'activités

Le tableau multi-entrées est conçu pour vous aider à choisir une activité parmi les 20 proposées dans le Guide des activités.

Pour sélectionner les activités, le tableau propose six entrées complémentaires :

- les objectifs recherchés : les changements et apprentissage visés ;
- la cible visée : cycle 2 - cycle 3 ;
- le thème abordé ;
- l'ancrage disciplinaire possible : le rattachement à une discipline enseignée en milieu scolaire ;
- l'approche pédagogique privilégiée : la manière d'aborder et de traiter un sujet ;
- le type d'activité : balade, observations etc.

Les chiffres classent les thèmes abordés pour chaque fiche d'activité, par ordre d'importance (de 1 le plus important à 4 le moins important).



Objectifs	N° Fiches	Titre de l'activité	Page	THÈMES						CYCLES		ANCRAGE DISCIPLINAIRE							APPROCHE PÉDAGOGIQUE				TYPE D'ACTIVITÉ										
				Environnement	Santé	Modes de transport	Citoyenneté	Territoire	Circulation	Trajet Domicile-École	Cycle 2	Cycle 3	Science	Histoire	Géographie	Éducation civique	Éducation physique	Art	Maîtrise du langage et de la langue française	Ludique	Créative	Expérimentale	Sensorielle	Lecture de carte	Jeu	Recherches	Observations	Expérimentation	Enquêtes	Interviews	Balades	Expression	
Comprendre les enjeux de l'écomobilité	1	Les chemins de l'école	13			3	2			1																							
	2	Le pétrole s'envole...	19	1		2																											
	3	Pollution, es-tu là ?	23	1	2																												
	4	Effet de serre, quand tu nous tiens !	27	1			2																										
	5	Boucan d'enfer...	31	1	2																												
	6	La voiture, au fil du temps	35	2		1																											
Connaître les différents modes alternatifs à la voiture	7	Bouger : oui, mais comment ?	41	2		1																											
	8	Le vélo encore et toujours	43			1	2																										
	9	Tramway, le retour...	47	2	3	1																											
Apprendre à circuler en ville	10	Le plan de ma ville	53					1																									
	11	Me déplacer, en toute sécurité	55					2	1																								
	12	Partageons la rue !	57				1	3	2																								
	13	À vélo ou à pied, j'assume !	61			2			1																								
Pratiquer un mode alternatif	14	En transport en commun, c'est plus malin	67	2		1																											
	15	Un kilomètre à pied, ça use ?	71		2	1																											
	16	Le chemin de mon école	75					1		2																							
Choisir son mode de transport	17	Besoin de me déplacer ? Je choisis !	79	3	4	1		2																									
Participer à la construction d'une ville éco-mobilité	18	La charte du citoyen «éco-mobilité»	85				1																										
	19	Pour une ville accessible à tous !	89				1	2																									
	20	Les transports dessinent ma ville	93					1																									

ARBORESCENCE PÉDAGOGIQUE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Encourager à utiliser des modes alternatifs à la voiture : contribuer aux changements de pratiques attendus dans le cadre d'une démarche d'éco-mobilité
Encourager à devenir citoyen éco-mobile : sensibiliser/éduquer les enfants à l'éco-mobilité

Comprendre les enjeux de l'éco-mobilité

Sensibiliser à l'éco-mobilité et aux impacts des modes de transport à l'approche de la semaine « Marchons vers l'école »

Activité 1 – p. 13

Prendre conscience de l'épuisement des ressources naturelles utilisées pour les transports et des alternatives possibles
Connaître les différentes énergies utilisées dans les déplacements

Activité 2 – p. 19

Comprendre pourquoi les transports polluent
Connaître les effets de la pollution liée aux transports sur l'environnement et la santé

Activité 3 – p. 23

Comprendre le phénomène de l'effet de serre et le rôle des transports dans son aggravation

Activité 4 – p. 27

Prendre conscience de la pollution sonore engendrée par la circulation et des comportements qui peuvent l'aggraver
Comprendre les bruits générés par les transports et leurs effets sur la santé

Activité 5 – p. 31

Comprendre l'évolution des modes de transport et la place importante donnée à la voiture par rapport aux autres modes

Activité 6 – p. 35

Connaître les différents modes alternatifs à la voiture

Découvrir et identifier les différents modes de transport, en comprendre les avantages et les inconvénients

Réfléchir et prendre conscience de nos comportements en tant qu'usager.

Activité 7 – p. 41

Comprendre l'évolution de la pratique du vélo, les intérêts et les enjeux aujourd'hui
Distinguer les usages loisirs et les usages utilitaires

Activité 8 – p. 43

Découvrir le tramway et son insertion dans la ville
Comprendre les intérêts et les enjeux de son retour

Activité 9 – p. 47

Apprendre à circuler en ville

Apprendre à se repérer sur un plan, à s'orienter en ville

Activité 10 – p. 53

Découvrir et identifier la signalisation routière et le mobilier urbain, en comprendre l'utilité, la nécessité

Activité 11 – p. 55

Connaître les espaces de circulation et leurs usagers
Intégrer la notion de rue partagée par différents usagers en développant/abordant les notions de danger, de sécurité et de respect

Activité 12 – p. 57

Appréhender les principales règles de sécurité afin de se protéger et de protéger les autres en se déplaçant à vélo ou à pied

Activité 13 – p. 61

Pratiquer un mode alternatif

Comprendre l'organisation des transports en commun
Apprendre à se déplacer avec les transports en commun de sa ville
Découvrir les métiers liés aux transports en commun
Sensibiliser aux « bons » et « mauvais » comportements dans les transports en commun

Activité 14 – p. 67

Découvrir le plaisir de marcher, de bouger
Associer la marche au plaisir de découvrir son environnement avec ses sens

Activité 15 – p. 71

Choisir et expérimenter collectivement un itinéraire domicile-école en fonction de différents critères (rapidité, convivialité, sécurité, etc.)

Activité 16 – p. 75

Choisir son mode de transport

Apprendre à choisir son mode de transport en fonction de ses besoins de déplacement, de l'impact de ceux-ci sur l'environnement et la santé
Favoriser la concertation et la coopération

Activité 17 – p. 79

Participer à la construction d'une ville éco-mobile

Concevoir une charte pour mieux se déplacer en ville
Faire des propositions concertées

Activité 18 – p. 85

Prendre conscience des difficultés rencontrées par les « personnes à mobilité réduite » dans leurs déplacements quotidiens
Sensibiliser aux problèmes d'accessibilité en ville et aux solutions existantes
Imaginer une ville accessible à tous

Activité 19 – p. 89

Comprendre le lien entre les modes de transport et l'évolution d'une ville
Imaginer, en termes d'aménagement, une ville éco-mobile

Activité 20 – p. 93



Les 20 fiches d'activités

Dossier II

Comprendre les enjeux de l'éco-mobilité

11

1	Les chemins de l'école	13
2	Le pétrole s'envole...	19
3	Pollution, es-tu là?	23
4	Effet de serre, quand tu nous tiens!	27
5	Boucan d'enfer!	31
6	La voiture, au fil du temps	35

Connaître les différents modes alternatifs

39

7	Bouger : oui, mais comment?	41
8	Le vélo, encore et toujours!	43
9	Tramway, le retour...	47

Apprendre à circuler en ville

51

10	Le plan de ma ville	53
11	Me déplacer en toute sécurité	55
12	Partageons la rue!	57
13	À vélo ou à pied, j'assume!	61

Pratiquer un mode de transport alternatif

65

14	En transport en commun, c'est plus malin	67
15	Un kilomètre à pied, ça use?	71
16	Sur le trajet de mon école	75

Choisir son mode de transport

77

17	Besoin de me déplacer? Je choisis!	79
----	------------------------------------	----

Participer à la construction d'une ville éco-mobile

83


18	La charte du citoyen éco-mobile	85
19	Pour une ville accessible à tous!	89
20	Les transports dessinent ma ville	93

*Les mots signalés par un astérisque « * »
sont définis dans le petit lexique
de l'éco-mobilité*





Comprendre les enjeux de l'éco-mobilité

- 
- 1 Les chemins de l'école
 - 2 Le pétrole s'envole...
 - 3 Pollution, es-tu là ?
 - 4 Effet de serre, quand tu nous tiens !
 - 5 Boucan d'enfer !
 - 6 La voiture, au fil du temps



► Objectifs de l'activité

- Sensibiliser à l'éco-mobilité et aux impacts des modes de transport à l'approche de la semaine « Marchons vers l'école ».
- Apprendre à lire un plan.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants sont capables de restituer à l'oral en fin d'activité les notions abordées dans le jeu.

Indicateurs de compétence : les enfants reconnaissent le trajet qu'ils empruntent pour aller à l'école ; ils se repèrent sur un plan.

► Approche pédagogique

- Ludique.

► Préparation

- Bien relire les règles du jeu.
- Installer le jeu avant l'accueil du groupe.
- Préparer des pions de la taille des enfants et symbolisant chaque mode pour la variante du jeu en extérieur ; ils peuvent être créés avec les enfants dans le cadre d'un atelier d'arts plastiques, par exemple.
- Sélectionner les questions ; adapter l'exigence attendue de la réponse en fonction du niveau des enfants (voir PHASE 1).

TYPE D'ACTIVITÉ
Lecture de cartes, jeu

THÈMES

- Trajet domicile-école
- Citoyenneté
- Mode de transport

TRANCHE D'ÂGE
Cycles 2/3 – 6/11 ans

DURÉE
4 h
En 3 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE
Éducation civique
et physique

LIEU(X)
En intérieur
et/ou en extérieur

Matériel à se procurer

Travail sur plan

- Plan du quartier format A1
- Un support rigide en format A1 (planche de liège ou carton épais)
- Des plans du quartier au format A3
- Boîte d'épingles ou punaises
- Feutres ou gommettes

Variante du jeu en extérieur

- 4 pions à créer
- Cerceaux ou craies

Outils d'animation

Jeu « Les chemins de l'école » (outil n°1)

- 42 cartes à jouer
- 4 pions
- Plateau de jeu
- 1 mode d'emploi
- 1 règle du jeu pour les enfants (à photocopier)

► Valorisation

- L'encadrant prend des photos ou réalise une vidéo pendant le jeu.
- Une exposition peut être réalisée.

► Prolongements

- L'encadrant impulse avec les enfants une action « éco-mobile » : un bus pédestre, un covoiturage entre les enfants avec les parents.
- Toutes les autres fiches du kit.

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : SENSIBILISATION À L'ÉCO-MOBILITÉ**
- **PHASE 2 : TRAVAIL SUR PLAN**
- **PHASE 3 : JEU « LES CHEMINS DE L'ÉCOLE »** Jeu en extérieur / en intérieur

30 PHASE 1 : SENSIBILISATION À L'ÉCO-MOBILITÉ

Les enfants découvrent le vocabulaire lié à l'éco-mobilité ; l'encadrant présente l'événement « Marchons vers l'école » ; il explique comment, en pratique, la semaine « Marchons vers l'école » se déroule, pourquoi cet événement a été mis en place, en France et à l'étranger (à l'aide de photos, d'exemples, etc.).

Il interroge, ensuite, les enfants sur l'environnement, la pollution liée à la voiture et ses causes ; il démarre une réflexion sur les comportements en termes de déplacements.

- Connaissez-vous les impacts de la voiture sur l'environnement ?
- Connaissez-vous les impacts de la voiture sur la santé ?
- Qu'est-ce que la pollution ?
- Comment puis-je contribuer à la lutte contre la pollution de l'air ?
- Que veut dire « éco-mobilité » ?
- Quels sont les bénéfices de la marche ?
- Que peut-on faire pour limiter le nombre de voitures en ville ?

1 h PHASE 2 : TRAVAIL SUR PLAN

L'encadrant présente le plan du quartier de l'école (au format A1) et le colle sur un support rigide, au mur.

Les enfants essaient de repérer leur école sur ce plan.

Ensuite, l'encadrant distribue le même plan au format A3 ;



- par groupe de deux, les enfants doivent repérer leur école et leur maison ; ils essaient de retrouver le trajet qu'ils ont emprunté pour aller à l'école le jour de l'animation ;
- ils doivent, ensuite, colorier leur plan selon les consignes de l'encadrant, par exemple :



les parcs, les squares



les habitations



les voies d'eau
(fleuve, rivière, etc.)



les commerces



l'école

Par deux ou trois, les enfants vont disposer une épingle sur le plan fixé au mur,

à l'endroit où ils habitent. Pour cela, l'encadrant propose plusieurs couleurs d'épingles aux enfants.

À chaque mode de transport, l'encadrant attribue une épingle de couleur :



pour la marche ;



pour le vélo ;



pour le bus ;



pour la voiture.

Une fois que tous les enfants ont fixé leurs épingles, l'encadrant commente le plan et échange avec les enfants :

- Combien d'enfants viennent à pied, à vélo, en bus, en voiture ?
(Les enfants doivent lever la main tour à tour).
- Quel est le mode le plus utilisé par le groupe ?
- Quel est le mode le plus utilisé par les enfants résidant les plus près ?
- Et par les plus éloignés ?
- Est-ce un groupe éco-mobile ?
- Si ce n'est pas le cas, quelles sont les solutions possibles ?
- Comment agir lors de la semaine « Marchons vers l'école » ?
- Comment pourriez-vous rendre votre déplacement plus agréable ?
(Ex. : les enfants qui n'habitent pas loin les uns des autres peuvent faire du « covoiturage » ; les enfants qui viennent à pied prévoient un trajet ensemble, etc.)



2 h PHASE 3 : JEU LES CHEMINS DE L'ÉCOLE

Deux variantes sont possibles : en extérieur (principe du relais) ou en intérieur (plateau de jeu).

• But du jeu

Le but du jeu est d'arriver à l'école en répondant correctement aux questions posées par l'encadrant. Il s'agit d'un jeu participatif où chaque équipe réfléchit ensemble. L'équipe qui a le plus de chance de gagner est celle dont les membres s'écoutent, échangent et discutent entre eux pour donner la meilleure réponse. Quand les équipes pensent avoir la bonne réponse, elles lèvent le doigt. Celles qui ont répondu correctement à la question peuvent avancer d'une case (représentée par un cercle numéroté sur le plateau de jeu et par un cerceau ou cercle dessiné à la craie pour la variante en extérieur).

Variante du jeu en extérieur (principe du relais)

Installation

L'encadrant installe le jeu dans la cour selon le schéma ci-dessous.



Il représente le trajet « maison-école » sur le sol de la cour par des cerceaux ou les dessine à la craie (le nombre de cases varie en fonction du temps et de la place disponibles). L'encadrant constitue 4 équipes équitables :



Chaque équipe fabrique son pion selon le mode de transport qu'elle représente. L'encadrant explique les règles. Pour assurer la bonne compréhension des règles du jeu, les enfants font un premier essai sans compter les points.

Principe

Chaque équipe (ou l'encadrant) pioche à tour de rôle une carte « Question » qu'elle pose aux autres équipes ou une carte « Petits jeux ».



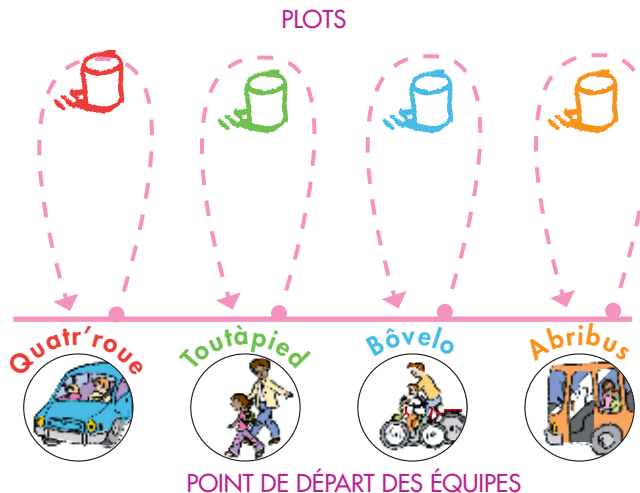
L'encadrant pose une question. Chaque équipe se concerta, quand elle pense avoir la bonne réponse, un joueur de l'équipe court faire le tour de son plot; il revient franchir la ligne d'arrivée. Le premier arrivé donne sa réponse en premier et ainsi de suite. Si le premier donne une réponse fautive ou incomplète, la seconde équipe peut répondre, puis la troisième, etc. La première équipe qui donne la bonne réponse peut avancer son pion d'une case.

Le rôle de l'encadrant

Il se dirige vers chaque équipe pour écouter les réponses ; les plus pertinentes sont reprises et expliquées à l'ensemble du groupe.

Fin du jeu

Une fois le jeu terminé (plus de questions, ou bien toutes les équipes sont arrivées à l'école), l'encadrant proposera un bilan aux enfants : il rebondit sur les contenus des questions/réponses et effectue une synthèse autour des enjeux de l'éco-mobilité.



Variante du jeu en intérieur avec le plateau « Les chemins de l'école »

Installation

Les enfants peuvent jouer en toute autonomie à l'aide du plateau « Les chemins de l'école » et des cartes « Question ». Quatre équipes équitables sont constituées par l'encadrant. Elles sont représentées par un pion : « Bôvélo », « Abribus », « Quatr'roue », « Toutàpied ».



Principe

Chaque équipe emprunte un trajet « maison-école » qui lui est propre, symbolisé par une couleur.



Chaque équipe (ou l'encadrant) pioche à tour de rôle une carte « Question » qu'elle pose aux autres équipes ou une carte « Petits jeux ».



Chacune des autres équipes se concerte et lorsqu'elle pense avoir la bonne réponse, un joueur de l'équipe crie « Les chemins de l'école » pour donner sa réponse en premier et ainsi de suite. Si le joueur donne une réponse fausse ou incomplète, la seconde équipe peut répondre, puis la troisième, etc. La première équipe qui donne la bonne réponse peut avancer son pion d'un point d'arrêt, symbolisé par un numéro sur le trajet.

En fin de jeu, l'encadrant échange avec les enfants sur le contenu des questions et effectue une synthèse autour des enjeux de l'éco-mobilité. **Consultez le jeu dans la Boîte à outils.**



LA SEMAINE « MARCHONS VERS L'ÉCOLE »

« Marchons vers l'école » correspond, depuis 2000, à une période de mobilisation internationale pendant une journée d'octobre, étendue à une semaine depuis 2003. Cette opération vise principalement à sensibiliser les parents et les enfants à la pratique de la marche et du vélo pour aller à l'école, individuellement ou en groupe accompagné, et contribue en ce sens aux changements de comportements et d'habitudes de déplacements.

La semaine « Marchons vers l'école » constitue également une opportunité et un cadre privilégié pour proposer des animations ou des ateliers pédagogiques, organiser un bus pédestre ou cycliste sur une journée ou sur la semaine.

<http://www.reseaumillepattes.org>

LES ENJEUX : POURQUOI SE DÉPLACER AUTREMENT ?

Les transports sont à l'origine d'une augmentation des gaz à effet de serre et de la pollution de l'air. En France, les transports sont à l'origine de 35 % des rejets en dioxyde de carbone, qui est un gaz à effet de serre. Pratiquer l'éco-mobilité est l'occasion de retrouver une qualité de vie agréable (pratique d'une activité physique au quotidien comme la marche, le vélo, le roller); cela permet de se déplacer en ville en toute sérénité et avec fluidité (réduction du nombre de voiture aux abords des écoles, etc.).

À consulter

- ▶ Le kit « **Marchons vers l'école en Gironde** », édité par le réseau Partenaires pour l'éco-mobilité, de l'école à l'université, et téléchargeable sur :
<http://www.reseaumillepattes.org>
- ▶ Site officiel de la semaine internationale « Marchons vers l'école » :
<http://www.iwalktoschool.org>
- ▶ Site Provider (projet européen) : <http://www.allerverslecole.net>
- ▶ « **Bougez autrement, le guide de l'éco-mobilité** » — Ministère de l'Écologie et du Développement durable, ADEME, GIE – Objectif transport public



► Objectifs de l'activité

- Prendre conscience de l'épuisement des ressources naturelles utilisées pour les transports, et des carburants alternatifs possibles.
- Connaître les différentes énergies utilisées dans les déplacements.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants comprennent le problème d'épuisement des ressources naturelles ; ils connaissent les différentes énergies utilisées dans les transports ; ils sont capables de donner des explications au moment de présenter leurs dessins (PHASE 3).

► Approches pédagogiques

- Créative.
- Expérimentale.

► Préparation de l'activité

- Photocopier la fiche « Modes de transport » à colorier (outil n°1).
- Préparer la fresque avec des repères : sélectionner les dates et événements (outil n°2).

Matériel à se procurer

- Papier
- Colle
- Crayons

Outils d'animation

- Outil n°1 - Fiche « Modes de transport » à colorier
- Outil n°2 - Fresque avec 2 jeux de cartons « Dates et événements » à replacer
- Poster n°2

► Valorisation

Les enfants exposent la fresque et leurs dessins.

► Prolongements

- Fiche 5 « Boucan d'enfer ! »
- Fiche 3 « Pollution, es-tu là ? »
- Fiche 4 « Effet de serre, quand tu nous tiens ! »
- Fiche 18 « La Charte du citoyen éco-mobile »

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : MODES DE TRANSPORT À COLORIER**
- **PHASE 2 : CRÉATION DE LA FRESQUE HISTORIQUE**
- **PHASE 3 : DESSINS DE VÉHICULES**

TYPE D'ACTIVITÉ
Recherches

THÈMES

- Environnement
- Modes de transport

TRANCHE D'ÂGE
Cycle 3 – 8/11 ans

DURÉE

4 h

En 3 phases

ANCRAGE DISCIPLI-
NAIRE

Sciences, histoire, arts

LIEU

En salle

45

PHASE 1 : MODES DE TRANSPORT À COLORIER

L'encadrant remet aux enfants la fiche « Modes de transport » à colorier en fonction du type d'énergie que les personnes utilisent pour se déplacer (outil n°1 — Boîte à outils) :



- **Rouge** : pour les produits pétroliers
- **Bleu** : pour l'électricité
- **Jaune** : pour le gaz Naturel Véhicule
- **Vert** : pour la traction musculaire (homme, animal)

Les enfants font part de leurs résultats ;
l'encadrant corrige oralement et soulève une question.

► « Quelle est l'énergie la plus utilisée par les transports ? »

La fiche permet de montrer que le secteur des transports est très consommateur d'une énergie fossile* : le pétrole.

Après le jeu, l'encadrant développe la nécessité de préserver et d'économiser les ressources naturelles, en échangeant avec les enfants sur les différentes alternatives possibles en matière de carburants, comme l'électricité utilisée par les transports collectifs sur rails. L'animateur aborde la notion d'énergie renouvelable* en s'appuyant sur le poster n°2 « Transports, un trop plein d'énergies ! ».

1 h

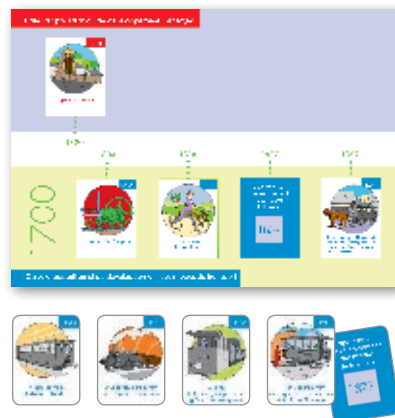
PHASE 2 : CRÉATION DE LA FRESQUE HISTORIQUE

L'encadrant affiche la fresque (outil n°2 - Boîte à outils) ; il remet aux enfants les petites fiches cartonnées indiquant des événements et des dates relatifs à l'apparition et au développement des énergies et des transports. Ils doivent les disposer de façon chronologique sur la fresque à l'aide des encoches prévues à cet effet.

Les enfants peuvent illustrer la fresque à l'aide d'images, de dessins, etc.

L'encadrant échange avec les enfants :

- **Qu'observez-vous ?**
- **Selon vous, existe-t-il un lien entre la ressource exploitée et le développement d'un mode de transport ?**
- **Pourquoi ?**



Les échanges peuvent s'appuyer sur le contenu du poster n°2 « Transports, un trop plein d'énergies ! » (Boîte à outils).

2 h
mini

PHASE 3 : DESSINS DE VÉHICULES

L'encadrant explique la consigne :

Il faut dessiner des modes de transport imaginaires ou existants. La contrainte étant la suivante : l'énergie utilisée doit être « renouvelable ».

Ce travail est l'occasion de faire réfléchir les enfants à des modes de transport, individuels ou collectifs, oubliés, peu usités ou innovants ! L'encadrant laisse chaque enfant ou groupe d'enfants créer son véhicule. Il vérifie que les enfants restent bien dans le sujet des transports et respectent les consignes. Une fois que tous les dessins sont terminés, les enfants présentent, à tour de rôle, leurs réalisations. L'encadrant complètera les propos des enfants en abordant le problème de la raréfaction du pétrole, en s'appuyant sur le poster n°2 « Transports, un trop plein d'énergies ! ».



LISTE DE DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORTS SELON LE TYPE DE TRACTION : musculaire/ éolienne/mécanique non motorisée/motorisée

Traction musculaire :

- humaine : marche, nage, etc.
- animale : bovin, cheval, autruche, âne, mule, chiens de traîneaux, dromadaire, etc.

Traction éolienne : voilier, planeur, etc.

Traction mécanique non motorisée : vélo, tricycle, tandem, trottinette, pousse-pousse, skate, aviron, barque, ballon sauteur, vélo-triporteur.

Traction motorisée :

- traction thermique : voiture, avion, car, moto, scooter, triporteur, camion, montgolfière, omnibus, ferry, autobus, bateau bus, vaporetto, camping-car, ballon dirigeable, hélicoptère ;
- traction électrique : tramway, métro, train, téléphérique, voiture.

À consulter

- ▶ Site de l'ADEME (rubrique transports/circuler en ville) – Les véhicules propres
www.ademe.fr
- ▶ Site de l'ARENE (rubrique mobilité durable) – Véhicules propres
www.areneidf.org
- ▶ Site de « La main à la pâte », 5 moteurs de recherche : « véhicule », « automobile », « transport », etc.
www.lamap.fr



► Objectifs de l'activité

- Comprendre pourquoi les transports polluent.
- Connaître les effets de la pollution liée aux transports sur l'environnement et la santé.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants comprennent pourquoi les transports polluent ; ils sont capables d'expliquer les causes de cette pollution et de citer deux effets de cette dernière sur la santé et sur l'environnement.

► Approche pédagogique

- Expérimentale.

► Préparation

- Rechercher des images sur la pollution quotidienne issue des transports.
- Apporter deux pièces de tissu blanc pour les accrocher à l'entrée de l'école

Matériel à se procurer

- Crayons
- Planche

(sur un mur, ou sur une fenêtre).

Outils d'animation

- Outil n°1 - Photo-langage
- Posters n°4 et n°7

TYPE D'ACTIVITÉ

**Observation,
expérimentation**

THÈMES

- Environnement
- Santé

TRANCHE D'ÂGE

Cycles 2/3 – 6/11 ans

DURÉE

4 h 30

En 3 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Sciences

LIEU

En salle

► Valorisation

Les enfants réalisent une exposition à l'aide des informations recueillies lors de l'interview d'un spécialiste.

► Prolongements

Fiche 2 « Le pétrole s'envole... »

Fiche 4 « Effet de serre, quand tu nous tiens ! »

Fiche 5 « Boucan d'enfer ! »

Fiche 1 « Les chemins de l'école »

Autres prolongements :

Les enfants écrivent des messages éco-citoyens autour du respect de l'environnement et des personnes.

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : PHOTO-LANGAGE - LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE**
- **PHASE 2 : EXPÉRIENCE DU TISSU BLANC**
- **PHASE 3 : ENTRETIEN AVEC UN SPÉCIALISTE**
- **PHASE 4 : COMMENT LIMITER LA POLLUTION PAR NOS CHOIX ET COMPORTEMENTS**

45 mn

PHASE 1 : PHOTO-LANGAGE - LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Le photo-langage est une technique d'animation qui permet de faire émerger les représentations mentales à partir de visuels (photos, images, dessins).



En salle, l'encadrant montre les images de l'outil Photo-langage (outil n°1 — Boîte à outils).

Les enfants doivent exprimer leurs représentations de la pollution atmosphérique à l'aide des images.

Par équipe de trois, les enfants choisissent trois images qui évoquent la pollution atmosphérique.

Chaque équipe présente ses choix et les justifie. L'encadrant les aide à formuler leurs propos.

Il complète ou corrige les propos des enfants en s'appuyant sur le poster n°4 (Boîte à outils). Il explique ainsi les principales causes (moteur à explosion, combustion d'un carburant, gaz d'échappement, etc.) et effets (santé et environnement) de la pollution liée aux transports.

1 h 30

PHASE 2 : EXPÉRIENCE DU TISSU BLANC

L'encadrant fixe avec les enfants une pièce de tissu blanc côté rue, à proximité du trafic automobile, sur le mur de l'établissement ou sur une fenêtre extérieure. Ils placent l'autre pièce dans un lieu moins exposé au trafic automobile (cour intérieure, par exemple)

- Comment seront les tissus dans une semaine ?
- Comment est le tissu exposé au trafic automobile ?
- D'où vient le dépôt noir ? (de la combustion du carburant, etc.)
- Au bout de combien de jours le tissu devient-il noir ?

2 h

PHASE 3 : ENTRETIEN AVEC UN SPÉCIALISTE

Les enfants invitent un spécialiste (médecin, infirmière scolaire, scientifique, etc.) ; ils préparent une interview afin d'aborder la question des effets de la pollution sur la santé. Au préalable, les enfants listent leurs questions en classe.

1 h

PHASE 4 : COMMENT LIMITER LA POLLUTION PAR NOS CHOIX ET COMPORTEMENTS

L'encadrant demande aux enfants comment ils peuvent contribuer à limiter la pollution liée aux transports. Il les aide à faire le lien avec les deux phases précédentes et propose un « remue-méninge ».

En conclusion, l'intervenant peut compléter l'activité à l'aide du poster n°7 « Stop au réflexe tout voiture : je m'écotransporte ! » (Boîte à outils) en rappelant que la réponse principale s'appelle l'éco-mobilité !

Il s'agit de :

- Préférer les modes doux (c'est-à-dire la marche à pied, le vélo, le roller, etc.) pour les petits trajets.
- Privilégier les transports collectifs plutôt que la voiture pour des trajets courts (ou longs lorsque la desserte existe).
- Pratiquer le covoiturage si on utilise son véhicule personnel.
- Réduire les consommations d'énergies de son véhicule : conduite souple, limitation de vitesse, réduction de l'usage de la climatisation, fenêtres ouvertes.



INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

D'où vient la pollution atmosphérique ?

Les polluants atmosphériques sont multiples : particules, oxydes d'azote, monoxyde de carbone, métaux lourds (cuivre, mercure, nickel, plomb, etc.), composés organiques volatils (benzène, toluène, etc.), etc. Les polluants présents dans l'atmosphère proviennent pour une part très importante des transports. Ceux-ci sont émis au moment de la combustion des carburants. Certains polluants combinés à l'action des rayons lumineux et des oxydes d'azote produisent de l'ozone.

Les polluants atmosphériques issus des transports

« En France, les transports sont responsables de 60 à 80 % des émissions de particules et de 40 % des émissions d'oxyde d'azote. Les voitures génèrent la moitié de ces pollutions.

Les polluants atmosphériques émis sont :

- des hydrocarbures (HC), résultat de la combustion incomplète du carburant et de ses évaporations (conséquences sur la santé : irritations et parfois, risques de cancer),
- du dioxyde de soufre (SO₂) (conséquences sur la santé : crises d'asthme, sifflements, toux nocturne et gêne respiratoire),
- des oxydes d'azote (Nox), résultat de la combustion à température élevée (conséquences sur la santé : irritation du système respiratoire et migraines),
- des particules, résultat de la combustion incomplète du gazole (conséquences sur la santé : augmentation des risques de cancer et des maladies respiratoires),
- du monoxyde de carbone (CO), résultat d'une combustion incomplète du carburant notamment lors des embouteillages (conséquences sur la santé : maux de tête, vertiges, fatigue ou troubles sensoriels) ».

(Source : extrait de « Bougez autrement, le guide de l'éco-mobilité » – Ministère de l'Écologie et du Développement durable, ADEME, GIE – Objectif transport public)

Les effets de la pollution atmosphérique sur les animaux et l'homme

« Les polluants atmosphériques sont des gaz ou des particules irritants et agressifs qui pénètrent plus ou moins loin dans l'appareil respiratoire. La pollution atmosphérique provoque :

- une augmentation des affections respiratoires : bronchiolites, rhino-pharyngites, etc.,
- une dégradation de la fonction de ventilation : baisse de la capacité respiratoire, excès de toux ou de crises d'asthme,
- une hypersécrétion bronchique,
- une augmentation des irritations oculaires,
- une augmentation de la morbidité cardio-vasculaire (particules fines),
- une dégradation des défenses de l'organisme aux infections microbiennes,
- une incidence sur la mortalité à court terme pour affections respiratoires ou cardio-vasculaires (dioxyde de soufre et particules fines),
- une incidence sur la mortalité à long terme par effets mutagènes et cancérigènes (particules fines, benzène) (plus de morts par an que les accidents de la route).

Les personnes sensibles sont les nouveaux nés, les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et les insuffisants respiratoires.

Source : AIRPARIF

Les effets de la pollution atmosphérique sur l'environnement :

- modification la composition gazeuse de l'atmosphère,
- augmentation des précipitations météorologiques acides (pluies, neiges, etc.),
- diminution de la biodiversité,
- diminution du rendement de certaines cultures (exemple : l'ozone pour le blé) ».

(Source : ADEME)

À consulter

- ▶ L'inventaire des émissions, d'où vient la pollution ? Fiche n°27 – AIRPARIF
- ▶ Les effets du transport sur la santé des enfants — Programme paneuropéen Transport, Santé et Environnement



4

Effet de serre, quand tu nous tiens !

Présentation de l'activité

► Objectifs de l'activité

Comprendre le phénomène d'effet de serre et le rôle des transports dans son aggravation (effet de serre « additionnel »).

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants comprennent le phénomène d'effet de serre ; ils comprennent que lorsqu'ils se déplacent en véhicule motorisé, le véhicule émet des gaz à effet de serre. Les enfants peuvent expliquer les résultats des calculs de CO₂.

► Approche pédagogique

— Expérimentale.

► Préparation

Photocopier les outils n°1 à n°5 de la Boîte à outils à raison d'un exemplaire par enfant.

Matériel à se procurer

- 2 saladiers
- 2 thermomètres
- 1 lampe puissante
- 1 curvimètre

Outils d'animation

- Outil n°1 - Fiche d'expérience sur de l'effet de serre
- Outil n°2 - Le calculateur de CO₂
- Outil n°3 - L'échelle de CO₂
- Poster n°2 et n°3

► Valorisation

Les enfants rapportent à la maison leur exemplaire du calculateur de CO₂.

► Prolongements

- Fiche 7 « Bouger : oui, mais comment ? »
- Fiche 17 « Besoin de me déplacer, je choisis... »
- Fiche 9 « Tramway, le retour... »
- Fiche 8 « Le vélo, encore et toujours ! »
- Fiche 15 « Un kilomètre à pied ça use ? »
- Fiche 5 « Boucan d'enfer ! »
- Fiche 1 « Les chemins de l'école »

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- PHASE 1 : EXPÉRIENCE DE L'EFFET DE SERRE
- PHASE 2 : LES ENFANTS APPRENNENT À SE SERVIR D'UN CALCULATEUR DE CO₂ (FICHE DE CALCUL) POUR ESTIMER LES REJETS DE CO₂ LIÉS À LEUR MODE DE DÉPLACEMENT
- PHASE 3 : COMPRENDRE LES RÉSULTATS
- PHASE 4 : L'ÉCHELLE DE CO₂
- PHASE 5 : ÉVALUATION

TYPE D'ACTIVITÉ
Recherches et
expérimentation

THÈMES

- Environnement
- Citoyenneté

TRANCHE D'ÂGE
Cycle 3 – 8/11 ans

DURÉE

5 h
En 5 phases

ANCRAGE DISCIPLI-
NAIRE
Sciences,
éducation civique

LIEU

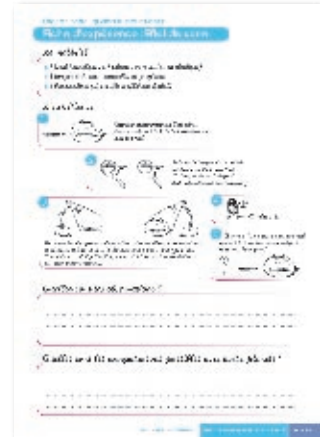
En salle

Préalable : les enfants auront réalisé l'activité « Le pétrole s'envole... ». Les enfants connaissent la notion de « pollution » et savent l'expliquer.

1 h PHASE 1 : EXPÉRIENCE DE L'EFFET DE SERRE

Les enfants expérimentent le phénomène de l'effet de serre, à l'aide de la fiche d'explication (outil n°1).

À partir de l'expérience et du poster n°3 « Effet de serre, quand tu nous tiens ! », l'encadrant explique le lien entre l'émission de gaz à effet de serre comme le gaz carbonique (CO_2) et l'augmentation de l'effet de serre. L'encadrant explique qu'une partie des émissions de CO_2 est liée aux transports (notamment le transport routier) à cause de la combustion du carburant. Il explique aussi les conséquences de l'aggravation de l'effet de serre (cf rubrique « Informations »).



1 h 30 PHASE 2 : LES ENFANTS APPRENNENT À SE SERVIR D'UN CALCULATEUR DE CO_2 (FICHE DE CALCUL) POUR ESTIMER LES REJETS DE CO_2 LIÉS À LEUR MODE DE DÉPLACEMENT

L'encadrant remet à chaque enfant une fiche de calcul de CO_2 (outil n°2).

Remplir la fiche

Chaque enfant évalue la distance qui sépare son domicile de l'école. Différentes méthodes peuvent être utilisées en fonction des moyens disponibles :

- à l'aide d'un curvimètre,
- à partir d'une estimation moyenne établie d'après la carte scolaire,
- avec un calcul d'échelle, une ficelle pouvant servir à mesurer la distance sur un plan.

L'enfant donne à l'oral son nom ainsi que la distance domicile-école mesurée.

Il inscrit dans son calculateur l'ensemble des noms et distances des élèves de sa classe ou de son groupe.

Nom	Distance (m)	Mode de transport	CO ₂ (g)
		1 ^{re} situation (voiture)	
		2 ^e situation (bus)	
		3 ^e situation (à pied)	
		4 ^e situation (vélo)	

Calculer

L'encadrant soumet plusieurs situations aux enfants :

- 1^{re} situation : tous les enfants viennent en voiture tous les jours de la semaine (cas théorique).
- 2^e situation : tous les enfants viennent en bus.
- 3^e situation : tous les enfants viennent à pied.
- 4^e situation : tous les enfants viennent en vélo.

Les enfants font les calculs nécessaires et la somme totale des rejets de CO_2 pour la classe/groupe ; ce travail est reproduit pour chaque situation.



1 h

PHASE 3 : COMPRENDRE LES RÉSULTATS

L'encadrant demande aux enfants de donner oralement la quantité de CO₂ rejetée par le groupe en fonction de chaque situation (en voiture, à pied, etc.) :

- **Quel véhicule émet le moins de CO₂ ? Pourquoi ?**
(Transport collectif, car plusieurs personnes utilisent en même temps le même mode de déplacement?)
- **Quels modes émettent le moins de CO₂ ? Pourquoi ?**
- **Que faut-il faire pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre ?**
- **Que se passe-t-il si les enfants viennent en covoiturage ?**
(moyenne de 3 enfants par voiture + 1 conducteur)

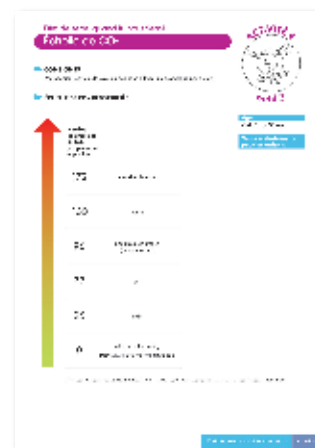
L'encadrant peut élargir la question de l'effet de serre en mettant en évidence l'impact des gestes quotidiens sur ce phénomène et les conséquences au niveau planétaire que cela entraîne (changements climatiques, catastrophes naturelles, diminution de la biodiversité, migration de populations, etc.) — Poster n°3.

30 mn

PHASE 4 : L'ÉCHELLE DE CO₂

L'encadrant diffuse un exemplaire de l'échelle de CO₂ (outil n°3 – Boîte à outils) à chaque enfant qui doit la compléter en écrivant le nom des modes de transport à côté du bon chiffre d'émissions de CO₂ (vélo, marche, roller, tramway, métro, voiture électrique, bus, deux-roues motorisé (moto, scooter), voiture diesel/essence, etc.).

Les enfants, en fonction de leur niveau, pourront s'aider du poster n°3.



1 h

PHASE 5 : ÉVALUATION

L'encadrant fait remplir par chaque enfant le texte à trous et le quiz sur l'effet de serre (outils n°4 et 5 – Boîte à outils).

Texte à trous

Le gaz à effet de serre est un gaz qui agit comme une couverture pour la Terre. Il empêche la chaleur de s'échapper de l'atmosphère. C'est pourquoi la température de la Terre est plus élevée qu'elle ne le serait sans ces gaz.

Les gaz à effet de serre les plus importants sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et l'ozone (O₃).

Le CO₂ est principalement produit par la combustion de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) pour produire de l'énergie et alimenter les transports.

Le méthane est produit par les élevages de bétail, les décharges et les mines de charbon.

Le protoxyde d'azote est produit par les engrais azotés utilisés en agriculture.

L'ozone est produit par les gaz à effet de serre et agit comme un gaz à effet de serre supplémentaire.

Quiz

1. Quel est le gaz à effet de serre le plus abondant dans l'atmosphère ?

2. Quel est le gaz à effet de serre le plus puissant ?

3. Quel est le gaz à effet de serre produit par les élevages de bétail ?

4. Quel est le gaz à effet de serre produit par les engrais azotés ?

5. Quel est le gaz à effet de serre produit par la combustion de combustibles fossiles ?

L'EFFET DE SERRE*

C'est un phénomène naturel qui permet à la Terre d'avoir une température vivable : des gaz présents dans l'atmosphère (vapeur d'eau, gaz carbonique, méthane, etc.), dans certaines proportions, retiennent la chaleur du Soleil réfléchi par la Terre. Ce phénomène permet d'avoir une température de 15°C au lieu de -18°C.

Mais en un siècle, les activités humaines ont augmenté de 35 % les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Conséquences : une série de changements climatiques et écologiques déjà perceptibles, avec en premier lieu une augmentation de la température, qui pourra atteindre jusqu'à 5,8°C en 2100, entraînant le retrait des glaciers et de la couverture neigeuse, la montée du niveau de la mer, des perturbations des courants océaniques, des répercussions sur les écosystèmes et sur la biodiversité, des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents (tempêtes, inondations, canicules, sécheresses, etc.), provoquant des déplacements de populations et des risques sanitaires, etc.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS FRANÇAISES DE GAZ À EFFET DE SERRE* (source 2002)

- Transports : 27 % (94 % de transports routiers ; 4 % d'aviation civile ; 2 % de transports maritimes)
- Industries : 21 %
- Agriculture et forêts : 19 %
- Bâtiments : 18 %
- Énergie : 12 %
- Déchets : 3 %

Le CO₂ (dioxyde de carbone) provient essentiellement de la combustion des énergies fossiles (pétrole, charbon). Il est le premier gaz responsable de l'effet de serre produit par l'homme. Il met environ 125 ans pour disparaître de l'atmosphère.

À consulter

- ▶ Les ménages, acteurs des émissions de gaz à effet de serre – IFEN
- ▶ Site internet de la MIES : www.effet-de-serre.gouv.fr

ÉMISSIONS DE CO₂ EN VILLE, SELON LE MODE DE TRANSPORT

(source 2002)

(en gramme, par kilomètre, par personne et avec un taux de charge moyen)*

- Vélo, marche, roller, tramway, métro : 0g CO₂/km
- Bus : 77g CO₂/km
- Deux-roues motorisé : 96g CO₂/km
- Voiture : 172g CO₂/km

LE PROTOCOLE DE KYOTO

Le protocole vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les pays industrialisés signataires s'engagent à réduire leurs émissions de CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆ dans la période 2008-2012 (diminution de 5 % en dessous de leur niveau de 1990). Le protocole a été signé en 1997 par 158 États ; il est entré en vigueur en 2005.

(Informations complémentaires : <http://www.ecologie.gouv.fr/Le-protocole-de-Kyoto.html>)

LE PLAN CLIMAT

En France, le Plan climat 2004 est un plan d'actions qui concernent les secteurs de l'économie et de la vie quotidienne en France. Il prévoit la division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 (Informations complémentaires : http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/plan_climat.pdf)

**(Source : « Bougez autrement, le guide de l'éco-mobilité » – Ministère de l'Écologie et du Développement durable, ADEME, GIE – Objectif transport public)*



► Objectif de l'activité

- Prendre conscience de la pollution sonore engendrée par la circulation, et des comportements qui peuvent l'aggraver.
- Comprendre les bruits générés par les transports et leurs effets sur la santé.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants reconnaissent les sources de nuisances sonores dans les transports et sont capables d'en expliquer les effets sur notre santé.

Outil d'évaluation : Quiz (outil n°3).

► Approches pédagogiques

- Sensorielle, ludique et créative.

► Préparation

- Repérer un endroit pour la sortie : à forte circulation de préférence, ou bien un endroit calme et un endroit bruyant.
- Photocopier les outils n°1, 2 et 3.
- Préparer un magnétophone et/ou un caméscope, un appareil photo.
- Prévoir le tirage des photos, le matériel de projection pour le film de la sortie (selon le matériel vidéo utilisé).
- Se procurer un sonomètre auprès du CIDB (Centre d'information et de documentation sur le bruit – voir la rubrique « En savoir plus ») ou du service municipal d'hygiène et sécurité de la commune.

Matériel à se procurer

- Sonomètre
- Matériel de projection
- Caméscope et/ ou appareil photo

Outils d'animation

- Outil n°1 - Grille d'écoute
- Outil n°2 - Échelle du bruit
- Outil n°3 - Quiz Boucan d'enfer
- Poster n°5

► Valorisation

Les enfants présentent les saynètes aux autres classes ou groupes ; l'encadrant les films et/ou les photographies. Ces dernières pourront être présentées lors d'un spectacle de fin d'année, d'une kermesse, etc.

► Prolongements

Fiche 13 « À vélo ou à pied, j'assume ! »

Fiche 12 « Partageons la rue ! »

Fiche 7 « Bouger : oui, mais comment ? »

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : SORTIE EN VILLE**
- **PHASE 2 : EN CLASSE OU EN SALLE**
- **PHASE 3 : SAYNÈTES**

TYPE D'ACTIVITÉ
Enquête et expression

THÈMES

- Environnement
- Santé

TRANCHE D'ÂGE
Cycles 2/3 – 6/11 ans

DURÉE
3 h à 4 h
En 3 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Maîtrise du langage et de la langue française, arts, sciences

LIEUX

En salle et sur le terrain



1 h PHASE 1 : SORTIE EN VILLE

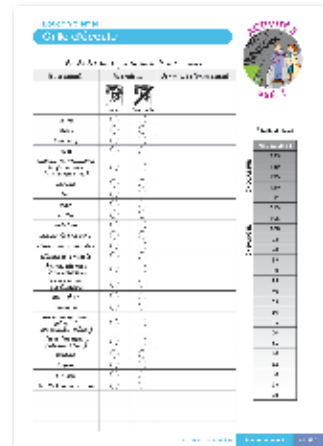
Préalable : avant la sortie et si l'encadrant utilise le sonomètre (appareil qui mesure les sons en décibels), il est nécessaire de le présenter aux enfants, d'expliquer son utilisation, son fonctionnement. Les enfants peuvent expérimenter des mesures de bruit, à la récréation, dans les couloirs, à la cantine, à la sortie de l'école.

L'encadrant distribue à chaque enfant la grille d'écoute (outil n°1) et explique son utilisation aux enfants. Il leur demande d'écouter les bruits de la circulation, en fermant les yeux puis de les noter sur leur grille.

Il éveille leur sens auditif en leur posant des questions sur les sons entendus :

- Que reconnaissez-vous ?
- D'où viennent les bruits ?
- Y-a-t-il des bruits dominants qui couvrent les autres ?
- Si oui, lesquels ?
- Y-a-t-il des bruits gênants, agréables ?

Les enfants effectuent quelques mesures de bruit avec le sonomètre et/ou enregistrent les bruits avec le magnétophone. Ils prennent des photos des différentes situations de la circulation.

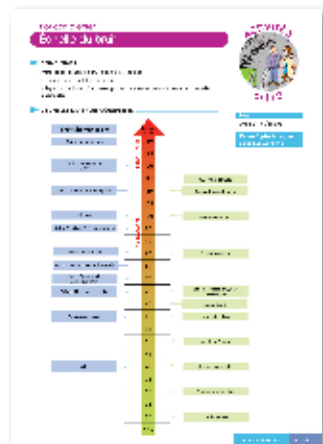


1 h PHASE 2 : EN SALLE

En salle, les enfants font la liste des bruits entendus et/ou enregistrés (ils peuvent être réécoutés); ils peuvent « sonoriser les dessins » sur la grille d'écoute (retranscrire les bruits entendus).

L'encadrant remet une échelle de bruit à compléter (outil n°2). Les enfants vont devoir y classer différents bruits des transports et ceux entendus lors de la balade.

L'encadrant leur explique le seuil de tolérance et les effets du bruit sur la santé, en s'appuyant sur le poster n°5.



1 à 2 h PHASE 3 : SAYNÈTES

Les enfants vont jouer des saynètes tirées au sort :

- un embouteillage sur le périphérique (ou la rue principale de votre ville) à 18 h,
- une voiture mal garée et un automobiliste gêné qui klaxonne afin de prévenir le conducteur,
- un embouteillage à un carrefour, les voitures qui klaxonnent, brûlent le feu tricolore, s'immobilisent sur le passage piéton,
- un automobiliste garé sur le parking, les portes sont ouvertes, l'autoradio est allumé,
- une livraison qui bouche la rue, des voitures qui s'agglutinent derrière et restent immobilisées.

L'encadrant prévoit un temps d'échanges et de débat avec les enfants à l'issue des saynètes (poster n°5 « Chut... silence les transports! »).

L'encadrant évalue les connaissances acquises à l'aide du quiz (outil n°3).



LES EFFETS DU BRUIT SUR LA SANTÉ

Le bruit a des incidences directes et indirectes comme :

- la perte momentanée ou définitive de l'audition, la surdité partielle ou totale,
- les troubles cardio-vasculaires, vertiges, hypertension artérielle, insomnies, mauvaise qualité de sommeil, maux de gorge.

Il peut avoir des incidences psychologiques : diminution des performances (l'attention, la vigilance) et sur les comportements (gêne, stress, irritabilité, agressivité, suicide).

BON À SAVOIR

En France, les transports terrestres, et en particulier la voiture, sont responsables de 80 % du bruit en ville. Les deux-roues motorisés font deux fois plus de bruit.

(Source : « Bougez autrement, le guide de l'éco-mobilité » – Ministère de l'Écologie et du Développement durable, ADEME, GIE – Objectif transport public)

À consulter

- ▶ Site de Bruitparif — <http://www.bruitparif.fr/>
- ▶ Site du CIDB (Centre d'information et de documentation sur le bruit) — <http://www.infobruit.org>
- ▶ « Écoutez la ville ! Pour une éducation à l'environnement sonore » — APIEU Montpellier – Mèze
- ▶ Textes et Documents pour la Classe — TDC n° 806 — Le bruit, un défi au quotidien — SCÉRÉN-CNDP



► Objectif de l'activité

Comprendre l'évolution des modes de transport et la place importante donnée à la voiture par rapport aux autres modes.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants comprennent pourquoi la voiture a pris beaucoup de place dans notre quotidien au détriment des autres transports.

Outils d'évaluation :

- PHASE 2 : les réactions des enfants aux saynètes qu'ils vont devoir jouer.
- PHASE 3 : les réactions des spectateurs aux saynètes jouées par les autres enfants.
- PHASE 4 : les réponses des enfants aux questions.

► Approches pédagogiques

- Ludique, créative et imaginaire.

► Préparation

- Préparer l'espace dans lequel les saynètes seront jouées : une scène, des gradins, même rudimentaires.
- Photocopier les saynètes (outil n°1).

Matériel à se procurer

- Papier
- Carton
- Crayons
- Tissu

Outils d'animation

- Outil n°1 - 4 fiches de scénario à jouer
- Posters n°1, 2, 3, 4, 5 et 6

► Valorisation

Les enfants reproduisent le spectacle devant une autre classe ou devant un autre groupe lors de la fête de l'école.

► Prolongements

Fiche « Bouger : oui, mais comment ? »

Fiche « Le pétrole s'envole... »

Fiche « Pollution, es-tu là ? »

Fiche « Effet de serre, quand tu nous tiens ! »

Autres prolongements :

- Travailler sur d'autres scènes autour de l'automobile et de l'impact qu'elle a sur les autres modes de transport et les comportements.
- Visiter un musée sur l'histoire des transports, l'histoire de l'automobile.
- Réaliser un spectacle de fin d'année.

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : INTRODUCTION**
- **PHASE 2 : PRÉPARATION DES SCÉNARIOS**
- **PHASE 3 : PRÉSENTATION DES SAYNÈTES**
- **PHASE 4 : SYNTHÈSE**

TYPE D'ACTIVITÉ
Expression théâtrale

THÈMES

- Modes de transport
- Environnement

TRANCHE D'ÂGE

Cycles 2/3 – 6/11 ans

DURÉE

5 h minimum
En 4 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Histoire,
maîtrise du langage et
de la langue française,
éducation civique, arts

LIEU

En salle

1 h
30

PHASE 1 : INTRODUCTION

L'intervenant pose différentes questions :

- **La voiture a-t-elle toujours existé ?**
- **Comment se déplaçait-on au Moyen-Âge ? Au début du XX^e siècle** (période intéressante car de nombreux modes de déplacement modernes existaient déjà) ?

L'intervenant explique que, de tous temps, l'homme s'est déplacé, mais ses modes de transports n'ont pas été les mêmes selon les époques.

1 h à
+

PHASE 2 : PRÉPARATION DES SCÉNARIOS

L'intervenant répartit les enfants en 4 groupes. Il donne à chacun une fiche scénario différente (outil n°1). Chaque groupe va devoir jouer une histoire à partir de ce qui est décrit sur la fiche. Dans un premier temps, chaque groupe prépare son scénario. Les enfants peuvent effectuer des recherches (Internet, centre de documentation) pour enrichir leur histoire. Ils doivent prendre le temps de préparer leur scénario. Durant cette phase, l'intervenant peut aider les groupes qui n'avancent pas.



1 h
30

PHASE 3 : PRÉSENTATION DES SAYNÈTES

Chaque groupe doit :

- jouer le scénario préparé,
- faire réagir les spectateurs,
- donner la parole aux acteurs.

L'encadrant peut ajouter quelques compléments et surtout bien resituer la saynète d'un point de vue historique.

1 h

PHASE 4 : SYNTHÈSE

L'intervenant échange avec les enfants :

- **Pensez-vous que la voiture a pris beaucoup de place dans notre quotidien au détriment des autres modes de transport ?**
- **Que pouvons-nous faire pour limiter l'usage de la voiture ?**
(Poster n°7 « Stop au réflexe tout voiture: je m'écotransporte ! »)



EXEMPLE DE DIFFÉRENTS MODES UTILISÉS PAR LES HOMMES POUR LEUR DÉPLACEMENT :

- **sur terre** : marche, vélo, tricycle, skate, rollers, trottinette, tramway, pousse-pousse, animaux (cheval, autruche, âne, chiens, dromadaire, etc.), métro, autobus, car, camion, train, mobylette, moto, caravane, camping-car, roulotte, voiture, etc.
- **sur l'eau** : barque, vaporetto, ferry, paquebot, pirogue, navette fluviale, etc.
- **dans les airs** : téléphérique, ballon, montgolfière, avion, etc.


À consulter

- ▶ Textes et documents pour la classe — TDC n°753 — Les autoroutes — SCÉRÉN-CNDP
- ▶ Textes et documents pour la classe — TDC n°797 — La révolution des transports — SCÉRÉN-CNDP
- ▶ « Quelle histoire ! L'automobile » — Agnès Vandewiele — Casterman





Connaître les différents modes alternatifs

- 
- 7 Bouger : oui, mais comment ?
 - 8 Le vélo, encore et toujours !
 - 9 Tramway, le retour...



► Objectifs de l'activité

- Découvrir et identifier les différents modes de transport.
- En comprendre les avantages et les inconvénients.
- Réfléchir et prendre conscience de nos comportements en tant qu'utilisateur.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants sont capables de présenter un ou deux modes de transport et d'en expliquer les avantages et les inconvénients ; ils savent décrire les bons et mauvais comportements.

Outil d'évaluation : la retransmission des découvertes et de la comparaison des PHASES 3 et 4.

► Approche pédagogique

- Expérimentale.

► Préparation

- Apporter et demander aux enfants de collecter des magazines et des journaux pour découper des modes de transport.
- Choisir, dans la liste des modes de transports (informations), ceux qui vous paraissent les plus pertinents à aborder avec le groupe.
- Faire des recherches sur Internet et imprimer des images de modes de transport.
- Photocopier la « Carte d'identité » (outil n°1) et la grille « Comportement de l'utilisateur » - Cycle 2 (outil n°2) ou la grille « Comportement de l'utilisateur » - Cycle 3 (outil n°3).

Matériel à se procurer

- Papier
- Crayons

Outils d'animation

- Outil n°1 - Carte d'identité vierge
- Outil n°2 - Grille « Comportement de l'utilisateur » - Cycle 2
- Outil n°3 - Grille « Comportement de l'utilisateur » - Cycle 3

► Valorisation

Les enfants exposent les cartes d'identités dans la structure lors d'un moment de rencontre avec les parents et les encadrants (kermesse, spectacle, etc.).

► Prolongements

- Fiche « À vélo ou à pied, j'assume ! »
- Fiche « Besoin de me déplacer, je choisis... »
- Fiche « Le pétrole s'envole... »
- Fiche « Boucan d'enfer ! »
- Fiche « Effet de serre, quand tu nous tiens ! »
- Fiche « Sur le trajet de mon école »

Autres prolongements :

- Travailler sur les métiers à partir des différents modes de transports (chauffeur de bus, routier, etc.).
- Rencontrer les acteurs.
- Réaliser un moyen de transport avec des objets et des emballages récupérés ou en papier mâché.
- Réaliser une frise.

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : « TEMPÊTE DE CERVEAU » OU « PHOTO-LANGAGE » SUR LES MODES DE TRANSPORT**
- **PHASE 2 : RECHERCHE D'INFORMATIONS**
- **PHASE 3 : RETRANSMISSION DES DÉCOUVERTES**
- **PHASE 4 : COMPARAISON**

TYPE D'ACTIVITÉ
Recherches

THÈMES

- Modes de transport
- Environnement

TRANCHE D'ÂGE
Cycles 2/3 – 7/11 ans

DURÉE
5 h minimum
En 4 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Maîtrise du langage et de la langue française

LIEUX
En salle et sur le

1 h

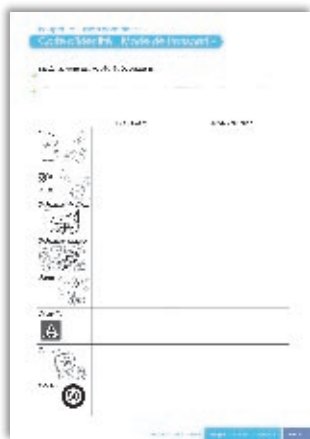
PHASE 1 : « TEMPÊTE DE CERVEAU » OU « PHOTO-LANGAGE » SUR LES MODES DE TRANSPORT

L'encadrant demande aux enfants de lister les différents moyens de transport qu'ils connaissent à partir d'une « tempête de cerveau » (autre nom pour le remue-méninges ou *brainstorming*) ou d'un « photo-langage » (technique d'animation qui permet de faire émerger les représentations mentales à partir de visuels), puis de les classer selon des catégories qu'ils auront choisies. Ce travail aide à connaître le niveau de connaissance des enfants concernant l'impact de ces modes sur l'environnement et la santé.

Les catégories possibles sont multiples : « roule vite », « ne pollue pas », « avec une carrosserie », « roule avec du carburant », « roule », « vole », « est vivant », « est mécanique », « est dangereux », « n'est pas dangereux », « est individuel », « est collectif », « est moderne », « est ancien », etc.

1 à 4 h

PHASE 2 : RECHERCHE D'INFORMATIONS



La carte d'identité

Les enfants, par équipe de 2 ou 3, doivent établir la carte d'identité d'un moyen de transport (outil n°1 vierge à remplir) : avion, bateau, train, bus, tram, métro, voiture, moto, vélo, pied, etc.), choisi ou imposé. L'encadrant dispose d'un exemple dans la Boîte à outils.

Les enfants font ce travail à partir de leurs connaissances et expériences, ou en effectuant des recherches sur Internet, dans les magazines, les journaux, les livres, en rencontrant des personnes ressources (RATP, associations de vélo, etc.), en classe, salle ou à la maison.

Les enfants font la synthèse des connaissances trouvées et remplissent la carte d'identité sur une feuille au format A4, A3 ou sur un panneau d'exposition.

La grille « Comportements éco-mobiles »

Les enfants remplissent ensuite la grille relative à leur mode de transport en fonction de leurs expériences, leurs observations ou recherches (utilisez l'outil n°2 pour cycle 2 et l'outil n°3 pour cycle 3).

1 h 30

PHASE 3 : RETRANSMISSION DES DÉCOUVERTES

Chaque groupe va présenter aux autres la Carte d'identité réalisée. Les enfants ont 15 mn maximum.

Consigne : chaque enfant du groupe participe à la retransmission orale.

1 h 30

PHASE 4 : COMPARAISON

Les enfants comparent les modes de transports et échangent entre eux.

- ▶ Est-il facile de les classer ? Pourquoi ?
- ▶ Lesquels respectent le plus notre santé, notre environnement ? Pourquoi ?

À consulter

- ▶ « Sur les routes du monde — Parcourir le monde à pied, à cheval, sur des routes, sur des rails » — Dominique Joly — Éditions Gallimard-Jeunesse
- ▶ « Des engins pour aller partout » — Les Petits Débrouillards — Édition Albin Michel Jeunesse



► Objectif de l'activité

- Comprendre l'évolution de la pratique du vélo.
- Connaître les intérêts et les enjeux actuels.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants comprennent comment la pratique du vélo a évolué au cours du temps ; ils connaissent les enjeux et les bénéfices de la pratique du vélo.

Outils d'évaluation :

- PHASE 1 : les réponses des enfants lors du questionnaire.
- PHASE 2 : les réponses données lors de la synthèse.

► Approche pédagogique

- Expérimentale.

► Préparation de l'activité

Inviter un ou plusieurs professionnels dont le métier est en rapport avec le vélo (choisi par l'encadrant et/ou les enfants).

Exemples : élus/techniciens de la Ville ou de l'intercommunalité chargés des circulations douces, facteurs ou policiers à vélo, loueurs de vélos, etc.

Matériel à se procurer

- Papier cartonné
- Feutres
- Crayons

Outils d'animation

- Outil n°1 – La liste de questions
- Posters n°1, 2, 3, 5, 6

► Valorisation

Les enfants exposent leurs affiches dans la salle.

► Prolongements

Fiche 13 « À vélo ou à pied, j'assume! »

Fiche 1 « Les chemins de l'école »

Autres prolongements :

- Proposer des activités autour de la pratique du vélo, des activités d'entretien et de mécanique sur le vélo.
- Organiser une balade à vélo, un rallye.
- Visiter un musée sur le vélo.

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : HISTOIRE DE LA PRATIQUE DU VÉLO**
- **PHASE 2 : LES MÉTIERS ET LE VÉLO : INTERVIEW D'UN PROFESSIONNEL**
- **PHASE 3 : MISE EN COMMUN DES RÉPONSES SUR UNE AFFICHE**
- **PHASE 4 : SYNTHÈSE**

TYPE D'ACTIVITÉ
Interview, recherches

THÈMES

- Modes de transport
- Citoyenneté

TRANCHE D'ÂGE
Cycle 3 – 8/11 ans

DURÉE

6 h

En 4 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Histoire,
maîtrise du langage et
de la langue française

LIEU

En salle

1 h PHASE 1 : LA PRATIQUE DU VÉLO

L'encadrant alterne questions et réponses à l'oral avec les enfants (outil n°1).

Méthode : poser la question, écouter la réponse des enfants, donner la bonne réponse.

Note : même si les enfants ne savent pas, ils doivent essayer de trouver la réponse avec l'aide de l'encadrant. Les enfants peuvent éventuellement faire des recherches (site internet, visite d'un musée du vélo ou des transports) afin de formuler des réponses qui seront complétées/corrigées par l'encadrant.

Transition : l'encadrant explique que les activités suivantes vont permettre de comprendre pourquoi le vélo est non seulement toujours utilisé aujourd'hui, mais aussi de plus en plus, notamment dans l'exercice d'un métier. L'encadrant forme des petits groupes.

**2 h PHASE 2 : LES MÉTIERS ET LE VÉLO :
INTERVIEW D'UN PROFESSIONNEL**

Liste de métiers utilisant le vélo : facteurs, policiers, arts de rues, surveillants des plages du littoral, éducateurs sportifs, randonneurs professionnels, livreurs, taxi-tandem, accompagnateurs touristiques, coureurs cyclistes, vendeurs de cycles.

Préparation des questions

Aidés de l'encadrant, les enfants auront préalablement recherché et formulé trois questions par groupe. Chaque groupe nomme deux « rédacteurs » et un « interviewer ».

Échanges avec le professionnel

Les enfants accueillent l'invité. Il se présente. Les enfants posent leurs questions. Quand l'invité a fini de répondre, les rédacteurs écrivent ce qui leur paraît le plus important sur leur cahier, à côté de leur question, en retenant les mots-clés. L'encadrant aidera les enfants à ne rien oublier.

Variante : un enfant va au tableau et note à la craie ce qui lui semble important.

Consignes : privilégier des coupures entre les questions pour permettre aux enfants de noter et de limiter les oublis.

Synthèse avec les enfants

L'encadrant demande aux enfants oralement, quels sont les intérêts de la pratique du vélo dans l'exercice d'un métier. L'invité complètera les propos des enfants.

**2 h PHASE 3 : MISE EN COMMUN DES RÉPONSES SUR UNE
AFFICHE**

Les enfants mettent en commun les réponses apportées par l'invité sur de grandes affiches. Ils illustrent les affiches et complètent les informations en effectuant des recherches.

1 h PHASE 4 : SYNTHÈSE

L'encadrant échange avec les enfants sur les intérêts et enjeux de la pratique du vélo aujourd'hui et ouvre les échanges sur les modes doux, l'éco-mobilité en général.

- **Pratiquez-vous le vélo ? À quel moment en faites-vous ? Pour quels trajets ?**
- **Quels sont les avantages du vélo ?**
- **Avez-vous, à proximité de votre domicile, des pistes cyclables ? À quoi servent-elles ?**
- **Est-ce que pratiquer le vélo génère de la pollution ? Pourquoi ?**
- **Quels autres modes de déplacement ne génèrent pas de pollution ?**



BON À SAVOIR

Sur un trajet allant de 300 m à 6 km, le vélo est le mode le plus rapide en ville.

En France, 40 % des déplacements ne dépassent pas 2 km, 4 % seulement se font à vélo (avec des disparités de 1 à 12 % en fonction des villes). La vitesse moyenne en ville :

- à vélo, indépendamment du trafic : 14 km/h (le temps pour se garer est estimé à 2 à 3 mn),
- en voiture, de 15 à 30 km/h en fonction du trafic (le temps pour se garer est estimé à 2 à 15 mn).

LES AVANTAGES DU VÉLO PAR RAPPORT À LA VOITURE

- Le budget : l'investissement est faible et l'entretien plus facile.
- Les aspects pratiques : gain de temps sur les courtes distances, le stationnement est facile; l'inter-modalité est facilitée, on évite les bouchons.
- La santé : la pratique d'une demi-heure de vélo par jour peut diviser par deux les risques de maladies cardiovasculaires et d'obésité.
- L'éco-citoyenneté : il est silencieux; la pratique du vélo ne génère pas de gaz à effet de serre (CO) ni de polluants atmosphériques.
- Le plaisir : pratiquer le vélo permet de regarder son environnement quotidien autrement; de mieux se repérer.

(Source : « Bougez autrement, le guide de l'éco-mobilité » – Ministère de l'Écologie et du Développement durable, ADEME, GIE – Objectif transport public)

À consulter

- ▶ Site du Musée du vélo — Rubrique « Histoire » :
<http://museeduvélo.free.fr/>
- ▶ Site des Arts et Métiers — Une bibliographie du vélo :
<http://www.arts-et-metiers.net/pdf/Bicyclette.pdf>
- ▶ Association des départements cyclables — Le site met à disposition une rubrique d'informations et le téléchargement de publications sur le vélo, sur des thématiques variées (sécurité, choix modal, santé, TC+vélo, etc.) :
www.departements-cyclables.org
- ▶ Club des villes cyclables — Le site propose une diversité d'informations et d'outils sur le vélo, sur des thématiques variées (sécurité, choix modal, santé, TC+vélo ...) :
www.villes-cyclables.org
- ▶ FUBicy — Le site propose une rubrique « argumentaire » en faveur de la pratique du vélo, portant sur des registres variés, et notamment sur le vélo à l'école :
www.fubicy.org
www.velo-cite.org/
- ▶ Provélo — Le site de cette association belge de promotion du vélo propose des informations, des articles, des documents téléchargeables sur le vélo à l'école :
www.provelo.org



► Objectif de l'activité

- Découvrir le tramway et son insertion dans la ville.
- Comprendre les intérêts et les enjeux de son retour.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants sont capables de présenter le tramway et ses enjeux aujourd'hui.

Outils d'évaluation :

- Quiz (outil n°2)
- Posters n°1, 2, 3, 4, 5, 6.

► Approche pédagogique

- Expérimentale.

► Préparation

- Contacter les différents acteurs associatifs, opérateurs de transports (KEOLIS, CITRAM etc.), élus locaux concernés par les déplacements urbains et les transports en commun.
- Rechercher sur Internet des exemples de retour du tramway en Gironde et en France.
- Rechercher et imprimer ou copier des photos de tramway actuelles et anciennes.

Outils d'animation

- Outil n°1 - Fiche d'enquête
- Outil n°2 - Quiz
- Posters n° 1 à 6

► Valorisation

Les enfants organisent une exposition autour du tramway, sur les enjeux de son développement aujourd'hui.

► Prolongements

Fiche 7 « Bouger : oui, mais comment ? »

Fiche 6 « La voiture, au fil du temps »

Autres prolongements :

- Travailler sur les métiers autour des différents transports en commun existants (chauffeur de bus, tram, TER, métro, train, techniciens, etc.).
- Imaginer, inventer des modes de transport sans bruit, confortables, légers, non polluants, etc.

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : LE TRAMWAY D'HIER**
- **PHASE 2 : TRAMWAY : LE RETOUR, SON INSERTION DANS LA VILLE À PARTIR DE DEUX EXEMPLES**
- **PHASE 3 : RECHERCHES SUR L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE DU TRAMWAY, SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**
- **PHASE 4 : RENCONTRES ET SORTIE**

TYPE D'ACTIVITÉ
Recherches, enquêtes

THÈMES

- Modes de transport
- Environnement
- Santé

TRANCHE D'ÂGE
Cycles 2/3 - 6/11 ans

DURÉE
3 h
En 3 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Maîtrise du langage et de la langue française, histoire, sciences

LIEUX

En salle et sortie en centre ville pour interview

Au préalable, les enfants auront participé à l'activité « Bouger : oui, mais comment ? » (fiche 7). La présente fiche vient en prolongement ; elle permettra de comparer le tramway avec les autres modes (collectif et individuel).

1 h PHASE 1 : LE TRAMWAY D'HIER

L'encadrant **organise des recherches** (Internet, bibliothèque, revues spécialisées) avec les enfants sur l'histoire du tramway :

- ▶ **Quand est-il apparu ? Pourquoi ?**
- ▶ **Comment fonctionnait-il ?**
- ▶ Il leur montre des photos d'époque : **Qu'observent-ils ? Qu'en pensent-ils ?**

1 h 30 à 2 h PHASE 2 : TRAMWAY : LE RETOUR, SON INSERTION DANS LA VILLE À PARTIR DE DEUX EXEMPLES

L'encadrant **répartit les enfants en groupes** et leur donne une photo où figurent des tramways en voie propre, partagée, des situations de circulation routière « voitures, bus » et des situations d'embouteillage. Il leur demande de décrire ce qu'ils voient, ce qu'ils en pensent en termes de circulation et de qualité de vie (santé, pollution, stress, effet de serre). À partir de ces photos, l'intervenant explique :

- 1/ La circulation en site propre, les avantages et les inconvénients
- 2/ La circulation en voie partagée, les avantages et les inconvénients

L'encadrant **échange avec les enfants autour des enjeux du développement du tramway** : son insertion dans la ville, la modification du paysage, la qualité de la vie, etc.

1 h PHASE 3 : RECHERCHES SUR L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE DU TRAMWAY, SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Il s'agit de découvrir comment fonctionne le tramway aujourd'hui et comment il est alimenté.

- ▶ **Est-il respectueux de l'environnement ou pollue-t-il ?**
- ▶ **De quelle pollution s'agit-il ? (visuelle, atmosphérique, etc.)**
- ▶ **Son rendement énergétique* est-il intéressant ?**
- ▶ **Les enfants font des recherches, ils rencontrent une personne ressource.**

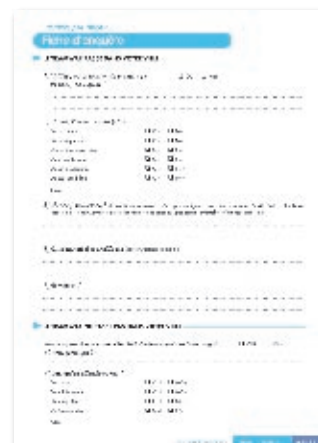
1 h PHASE 4 : RENCONTRES ET SORTIE

Pour les enfants du cycle 3, l'encadrant organise une rencontre avec des associations qui œuvrent pour l'amélioration des transports en commun, des élus et/ou des techniciens chargés du PDU* ou des PLD*, ou encore des opérateurs de transport, etc.

L'encadrant organise une sortie pour que les enfants interviewent des citoyens sur les déplacements en ville en tramway. L'interview peut être réalisée à l'aide de la fiche d'enquête (outil n°1), à photocopier (plusieurs exemplaires par enfant).

À l'issue de ces deux dernières phases, l'encadrant suscite ces questions :

- ▶ **Pourquoi le tramway est-il de retour ?**
- ▶ **S'agit-il d'un effet de mode ?**
- ▶ **Ce transport en commun est-il performant ?**



LE TRAMWAY « HIER »

Au milieu du XIX^e siècle, les transports collectifs « mécanisés » et « motorisés » se développent. Dans un contexte de révolution industrielle (développement de l'industrie), la population urbaine s'accroît considérablement et le développement du tramway facilite les flux des citadins dont les logements s'éloignent, peu à peu, de leurs lieux de travail. Le tramway est, au départ, tracté par des chevaux (« hippomobile »), puis propulsé grâce à la vapeur, l'air comprimé et l'électricité. À ses avancées technologiques, s'ajoutent une amélioration de la voirie. Le tramway gagne alors en rapidité et en efficacité (capacité d'accueil).

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1852 : apparition du tramway à New-York

1860 : le tramway s'impose dans les grandes villes d'Europe et des États-Unis ; il est tiré par les chevaux

1873 : à Londres, le tramway circule grâce à la vapeur

1879 : à Paris, le tramway est propulsé grâce à l'air comprimé

1881 : à Berlin, le tramway est électrique

Années 50 : disparition progressive du tramway au profit des autobus, de la voiture individuelle

1985 : Nantes est la première ville française à se doter d'un tramway moderne

Fin des années 1980, début des années 1990 : retour du tramway dans plusieurs villes françaises

DISPARITION PROGRESSIVE DU TRAMWAY DÈS LES ANNÉES 50

Les pouvoirs publics investissent dans la mise en place de réseaux d'autobus, ainsi que dans des infrastructures routières et autoroutières. Cette période correspond à l'essor de la voiture individuelle.

(Source : « Transports publics et Gouvernance urbaine », J. Lebreton, F. Beaucire, les Essentiels aux éditions Milan)

AVANTAGES / INCONVÉNIENTS DU TRAMWAY AUJOURD'HUI

1/ La circulation en site propre

C'est un espace réservé uniquement à la circulation d'un moyen de transport en commun : bus, train, tramway, etc. (Exemple du tramway en voie propre à Bordeaux).

Avantages :

- calme pour les voies piétonnes,
- plus de sécurité pour la pratique du vélo,
- meilleure circulation pour les bus, le tram, les voitures même en cas d'embouteillage.

Inconvénients :

- les aménagements sont lourds,
- l'investissement est élevé,
- la place prise dans la ville est importante.

2/ La circulation en voie partagée

Exemple du futur tramway en voie partagée à l'Île-Saint-Denis (recherche sur Internet sur le site de la ville) : une seule rue ou avenue est partagée par les bus, le tramway, les voitures, les piétons, les vélos. Les transports en commun, piétons et vélos sont alors prioritaires.

Avantages :

- les rues sont aménagées pour que les usagers partagent la voie,
- il y a moins de voitures ; la vitesse étant limitée, cela dissuade l'utilisation de la voiture (zone 30 par exemple) ; il y a donc moins de pollution, d'émission de gaz à effet de serre, moins de bruit et plus de sécurité (plus de vélos, moins de voitures, vitesse limitée).

Inconvénients :

- il peut y avoir un ralentissement de la circulation en raison d'un accident, d'une panne, etc.

ENJEUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU TRAMWAY

- 1/ Le tramway permet de diminuer le trafic automobile en apportant une alternative efficace : il permet des déplacements rapides, réguliers, fréquents et confortables, sans pénaliser la vie locale.
- 2/ En réduisant l'usage de la voiture, il contribue à la réduction de la consommation de pétrole, de l'effet de serre, de la pollution de l'air. Le tramway n'utilise pas les ressources fossiles (pétrole) ; la forme d'énergie utilisée pour le tram est l'électricité.
- 3/ Il participe à l'amélioration de la qualité de vie en ville : plus calme, moins de trafic, moins de bruit, meilleure santé (l'inter-modalité* avec la marche ou le vélo), meilleure qualité de l'espace public (moins de voitures = plus de place en ville ; 180 voitures = 3 bus = 1 tram).
- 4/ Les nouveaux tramways sont accessibles par tous, y compris par les personnes à mobilité réduite.


À consulter

- ▶ Site d'informations sur le tramway de Bordeaux : <http://www.lacub.com>
- ▶ Site de Plaine Commune (le tramway sur pneu Saint-Denis-Pierrefitte-Sarcelles) : http://www.plainecommune.fr/page/p-119/art_id-310/
- ▶ « Transports publics et Gouvernance urbaine », Joël Lebreton et Francis Beaucire, Les Essentiels, aux éditions Milan
- ▶ « Les transports publics et la ville », Francis Beaucire, les Essentiels aux éditions Milan
- ▶ Site des Tram et Bus de la CUB : <http://www.infotbc.com/>





Apprendre à circuler en ville

- 
- 10 Le plan de ma ville
 - 11 Me déplacer en toute sécurité
 - 12 Partageons la rue !
 - 13 À vélo ou à pied, j'assume !



► Objectif de l'activité

- Apprendre à se repérer sur un plan.
- Apprendre à s'orienter en ville.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de compétence : les enfants sont capables de repérer une ou deux rues, un ou deux bâtiments sur un plan ; ils savent se repérer et se déplacer sur le terrain.

Outils d'évaluation :

- Cycle 2 : à partir du parcours tracé sur le plan, les enfants doivent retrouver leur chemin sur le terrain.
- Cycle 3 : les enfants doivent tracer sur le plan le chemin qu'ils ont parcouru sur le terrain.

► Approche pédagogique

- Expérimentale.

► Préparation

- Rechercher un plan de circulation de la ville et en distribuer un à chaque enfant.
- Repérer, sur le terrain, un parcours reliant votre structure (école, centre de loisirs) à la mairie ou à un autre lieu connu des enfants (piscine, parc, etc.).

Matériel à se procurer

- Plan de circulation de la ville
- Supports rigides
- Crayons

Outils d'animation

- Outil n°1 – Fiche de terrain « Repères »

► Valorisation

Les enfants exposent les plans dans la salle.

► Prolongements

- Fiche 11 « Me déplacer, en toute sécurité »
- Fiche 13 « À vélo ou à pied, j'assume ! »
- Fiche 20 « Les transports dessinent ma ville »
- Fiche 12 « Partageons la rue »
- Fiche 7 « Bouger : oui, mais comment ? »
- Fiche 17 « Besoin de me déplacer, je choisis... »
- Fiche 16 « Sur le trajet de mon école »
- Fiche 1 « Les chemins de l'école »

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : TRAVAIL SUR PLAN EN SALLE**
- **PHASE 2 : SORTIE SUR LE TERRAIN**
- **PHASE 3 : RETOUR EN SALLE**

TYPE D'ACTIVITÉ
Lecture de carte,
balade

THÈMES
• Territoire

TRANCHE D'ÂGE
Cycles 2/3 – 6/11 ans

DURÉE
3 h
En 3 phases

ANCRAGE DISCIPLI-
NAIRE
Géographie

LIEUX
En salle et en extérieur

1 h PHASE 1 : TRAVAIL SUR PLAN EN SALLE

En salle, à partir du plan de la ville, les enfants apprennent à :

- repérer le Nord (après définition des points cardinaux),
- chercher, trouver des points de repères : l'école, la mairie, une rue, son nom, etc.,
- se déplacer à partir du plan :
«Vous êtes ici, à l'école rue ... et vous devez vous rendre à la piscine rue ... : quel chemin empruntez-vous ?»

Il doivent ensuite repérer l'itinéraire de la sortie proposée par l'encadrant et le tracer sur le plan. Ils identifient, en amont, les différents éléments de la ville qu'ils devraient rencontrer sur leur chemin (la piscine, le square, la rivière, etc) puis listent l'ensemble des rues qu'ils emprunteront. Ils écrivent les données sur la fiche « Repères » (outil n°1).

1 h PHASE 2 : SORTIE SUR LE TERRAIN

À partir de l'école ou du centre de loisirs, les enfants, munis d'un plan, doivent se rendre à un point donné, en suivant l'itinéraire choisi par l'encadrant. Ils doivent se situer par rapport au plan et repérer les rues empruntées et à emprunter. À chaque étape du trajet, ils annotent (ou dessinent) sur la fiche « Repères » (outil n°1) les différents éléments de la ville qui les aident à se repérer.

Variante (plus adaptée au cycle 2 notamment) : les enfants peuvent dessiner le parcours de la balade sur une feuille vierge (soit au fur à mesure du parcours, à main levée, soit de mémoire en rentrant de leur balade). Ils y annotent les rues empruntées, les établissements rencontrés sur le chemin (noms des rues, une maison caractéristique, la piscine, etc.).



1 h PHASE 3 : RETOUR EN SALLE

Les enfants échangent sur la balade qu'ils ont effectuée :

- **Qu'est-ce qui, dans la ville, vous aide à vous repérer ?**
- **À quoi faut-il faire attention ?**
- **Lorsque vous vous déplacez en voiture, observez-vous le parcours de la même manière ?**

À consulter

- « Ma ville, mon quartier », CDDP Hérault et Graine Languedoc-Roussillon
- « Jeux et activités pour vivre sa ville », les Francas
- IGN – Rubrique « Connaissances » : <http://www.ign.fr>



► Objectifs de l'activité

- Découvrir et identifier la signalisation routière et le mobilier urbain.
- En comprendre l'utilité et la nécessité.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants sont capables de reconnaître deux à quatre panneaux de signalisation ; ils repèrent le mobilier urbain, connaissent la signalisation au sol et comprennent leur signification.

Outils d'évaluation :

- Présentation de 6 panneaux de signalisation choisis par l'encadrant : les enfants doivent pouvoir les nommer et donner leur signification.
- Le jeu « Danger / Sécurité » (PHASE 3).
- Les saynètes (PHASE 4).

► Approches pédagogiques

- Expérimentale, ludique et créative.

► Préparation

- Photocopier les grilles d'observation (outils n°1 ou n°2).
- Définir et reconnaître le parcours sur le terrain en prévoyant plusieurs temps d'arrêts.
- Prévoir des appareils photos pour prendre des clichés de situations évoquant les notions de « danger » et de « sécurité » en ville durant la balade (ou, sinon, préparer des photos évoquant des situations de dangers et de sécurité en ville).

Matériel à se procurer

- 1 appareil photo pour l'encadrant
- Des appareils photos jetables pour les enfants
- Supports rigides
- Crayons

Outils d'animation

- Outil n°1 - Grille d'observation (cycle 2)
- Outil n°2 - Grille d'observation (cycle 3)
- Outil n°3 - Deux écriteaux avec les mots « DANGER » et « SÉCURITÉ »

► Valorisation

- Organiser une exposition autour de la sécurité routière en ville, avec des messages choisis par les enfants.
- Jouer les saynètes devant les autres enfants lors d'un événement.

► Prolongements

- Fiche 13 « À vélo ou à pied, j'assume ! »
- Fiche 20 « Les transports dessinent ma ville »
- Fiche 12 « Partageons la rue ! »

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : ENQUÊTE AUTOUR DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE DE LOISIRS, DANS LE QUARTIER**
- **PHASE 2 : RETRANSMISSION EN CLASSE OU EN GROUPE**
- **PHASE 3 : JEU AUTOUR DES MOTS « DANGER » ET « SÉCURITÉ »**
- **PHASE 4 : SAYNÈTES AUTOUR DES MOTS « DANGER » ET « SÉCURITÉ »**

TYPE D'ACTIVITÉ
Enquête et jeu

THÈMES
• Circulation
• Territoire

TRANCHE D'ÂGE
Cycle 2 et 3 – 6/11 ans

DURÉE
4 h
En 4 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE
Éducation civique,
maîtrise du langage et
de la langue française,
arts

LIEUX
En extérieur et en salle

1 h PHASE 1 : ENQUÊTE AUTOUR DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE DE LOISIRS, DANS LE QUARTIER

Les enfants sont répartis en 4 ou 5 équipes de 5 enfants ; chaque groupe est équipé d'un appareil photo et des grilles d'observation (outils n°1 pour le cycle 2, et n°2 pour le cycle 3).

À chaque arrêt, l'encadrant demande aux enfants de remplir les grilles d'observation et de prendre des photos.

1 h PHASE 2 : RETRANSMISSION EN CLASSE OU EN GROUPE

De retour en salle, chaque équipe transmet ce qu'elle a observé, et, au fur et à mesure des échanges, complète sa grille. L'encadrant complète ou explique lorsque les enfants ne savent pas.

Ces différents points peuvent faire l'objet de recherches ultérieures par les enfants eux-mêmes.

La synthèse permet de répondre aux questions suivantes :

- À qui s'adressent les panneaux, les marques au sol, les feux, etc. ?
- À quoi servent-ils ?
- La signalisation et le mobilier urbain que vous avez observés sont-ils respectés par les différents usagers ?

1 h PHASE 3 : JEU AUTOUR DES MOTS « DANGER » ET « SÉCURITÉ »

L'encadrant développe les photos prises par les enfants.

L'encadrant distribue les photos. Les enfants sont répartis en 4 ou 5 équipes. Ces derniers doivent, selon la situation analysée, les placer autour de l'écriteau « DANGER » ou « SÉCURITÉ » (outil n°3).



Cette étape permet d'intégrer les notions de « règle » et de « responsabilité » à partir des observations réalisées et de leur compréhension de la situation.

1 h PHASE 4 : SAYNÈTES AUTOUR DES MOTS « DANGER » ET « SÉCURITÉ »

L'encadrant reprend les situations sur les photos « DANGER » et/ou demande aux enfants d'en trouver d'autres. Les enfants proposent des scénarios, les jouent : ils présentent le danger et doivent trouver des solutions pour éviter l'accident. Chaque équipe présente une saynète et cherche les solutions. Les autres équipes peuvent aider et intervenir pour proposer leurs idées.

À consulter

- EDUSCOL — Rubrique : sécurité routière : www.eduscol.education.fr
- ARASPE : http://www.vertlaction.ca/araspe/home_f.html
- Revue « Petite abeille » — « La sécurité routière » – Conseil général des Hauts-de-Seine
- « L'enfant et la rue » — Éditions du CERTU — avril 2007
- « La rue en toute sécurité » — Les Petits Débrouillards — Édition Albin Michel Jeunesse



► Objectifs de l'activité

- Connaître les espaces de circulation et leurs usagers.
- Intégrer la notion de rue partagée par différents usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, transports en commun), en abordant les notions de danger, de sécurité et de citoyenneté.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants sont capables de faire la différence entre des voies ou des rues à usage « unique » ou « dominant », et des rues « partagées ».

Outils d'évaluation :

À partir de photos de différents types de voies de circulation (rue, autoroute, route, zone piétonne, pistes cyclables, etc.), demander aux enfants de les qualifier et d'expliquer leur choix.

► Approches pédagogiques

- Expérimentale, ludique et créative.

► Préparation

- Préparer un plan du quartier ou un plan de circulation de la ville pour en distribuer un par équipe (pour se procurer ces éléments, contacter les services techniques de la mairie).
- Photocopier la grille d'observation « Partageons la rue » (outil n°1) et en distribuer une par équipe.
- Repérer deux rues différentes :
 - une rue « non partagée », principalement utilisée par les piétons ou par les automobilistes,
 - une rue « partagée » par les piétons, les cyclistes, les transports en commun, les automobilistes, etc.

Matériel à se procurer

- Supports rigides
- Crayons
- Un plan de la rue

Outils d'animation

- Outil n°1 - Grille d'observation « Partageons la rue »

► Valorisation

Les enfants présentent leur travail lors d'un conseil de quartier, d'un conseil d'école, d'un conseil municipal de la jeunesse. Les enfants réalisent un spectacle avec les différentes saynètes qu'ils auront préparées lors de la PHASE 3.

► Prolongements

- Fiche 7 « Bouger : oui, mais comment ? »
- Fiche 11 « Me déplacer en toute sécurité »
- Fiche 13 « À vélo ou à pied, j'assume ! »
- Fiche 6 « La voiture, au fil du temps ! »

Autres prolongements

Faire des propositions d'aménagement afin de réduire la place de la voiture au profit des modes alternatifs à la voiture individuelle (marche, vélo, transports collectifs).

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : SORTIE DANS LES RUES CHOISIES**
- **PHASE 2 : RETOUR EN SALLE**
- **PHASE 3 : SAYNÈTES**

TYPE D'ACTIVITÉ
Enquête, balade et expression

THÈMES

- Citoyenneté
- Circulation
- Territoire

TRANCHE D'ÂGE
Cycle 3 – 8/11 ans

DURÉE
4 h 30
En 3 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Éducation civique, géographie

LIEUX
En salle et sur le terrain

2 h PHASE 1 : SORTIE DANS LES RUES CHOISIES

L'encadrant répartit les enfants en 4 ou 5 groupes, remet à chacun des groupes la grille d'observation « Partageons la rue » (outil n°1).

Il demande aux enfants d'observer :

1/ Le mobilier urbain, les panneaux, les aménagements, la signalisation au sol destinés aux différents usagers (piétons, automobilistes, vélos, chauffeurs de camions, chauffeurs de bus, tramway, etc.).

2/ La circulation des différents usagers de la voirie

Durant 10 mn et en même temps, chaque groupe va observer un flux de piétons, de voitures, de bus, de camions, de vélos, de motos, etc.

► **La voiture est-elle le mode de déplacement privilégié ou s'agit-il d'un autre mode de déplacement ?**

► **Existe-t-il un équilibre entre les différents modes ?**

3/ Le comportement de chacun des usagers

► **Respectent-ils les règles de sécurité et les autres usagers ?**



1 h 30 PHASE 2 : RETOUR EN SALLE

L'encadrant aide les enfants à faire l'analyse et la synthèse des observations relevées lors de la sortie, à l'aide des questions suivantes :

- **La rue est partagée : elle est utilisée par plusieurs usagers**
- **Combien de types d'usagers fréquentent la rue? Qui sont-ils ?**
- **Quelles sont les règles à observer pour partager la rue.**
(Limitation de vitesse, respect des feux, des passages piétons, des trottoirs, etc.)
- **S'il y a plusieurs types d'usagers, quelles sont les gênes occasionnées par les uns vis-à-vis des autres ?**
- **Quels sont les manques d'aménagement ? (Trottoir trop étroit pour les piétons, par exemple)**
- **La rue n'est pas partagée : elle est utilisée par un seul usager ?**
(Piéton ou automobiliste par exemple)
- **Quels sont les avantages pour ces usagers ?**
- **Présente-elle des inconvénients pour les autres usagers qui ne peuvent pas l'emprunter ?**
- **Si oui, lesquels ?**

Les enfants réfléchissent aux conflits d'usages, aux gênes occasionnées par la place dominante de la voiture, par exemple.

1 h PHASE 3 : SAYNÈTES

Les enfants jouent différentes saynètes « tirées au chapeau » :

- un cycliste dans un embouteillage, une portière s'ouvre : accident,
- des piétons traversent alors que le feu piéton est rouge,
- un piéton se fait rouler sur le pied alors qu'il s'apprêtait à traverser sur le passage piétons,
- une heure de pointe sur le quai du tram,
- des mamans avec des poussettes sur le trottoir et des voitures mal garées,
- un vélo qui roule en sens interdit, une voiture arrive...



À consulter

- ▶ Site de la Sécurité routière – Dépliant « Le partage de la rue en toute sécurité » :
<http://www.securiteroutiere.gouv.fr/IMG/pdf/sric-depliant-partage-rue-2006-09.pdf>
- ▶ Site du Réseau Mille-Pattes – Dépliant « Guide des accompagnateurs d'un pédibus » :
http://www.reseaumillepattes.org/attached/Le_guide_dun_convoi_de_Pdibus.pdf
- ▶ Rapport CNT Conseil national des transports « Une voirie pour tous » :
http://www.cnt.fr/article.php3?id_article=19
- ▶ Guide belge IBSR « Code de la rue » :
<http://www.ibsr.be/dispatch.wcs?uri=715785153&action=viewStream&language=fr>
- ▶ « Les transports publics et la ville », Francis Beaucire, les Essentiels Milan



► Objectifs de l'activité

Appréhender les principales règles de sécurité afin de se protéger et de protéger les autres en se déplaçant à vélo ou à pied.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants connaissent les principales règles de sécurité nécessaires à la pratique d'un mode doux comme la marche et le vélo.

Outils d'évaluation :

- Pour le vélo : « Quiz de rapidité » (outil n° 3).
- Pour le piéton : le « Jeu du piéton » de la PHASE 3 (outil n° 4).

► Approche pédagogique

- Ludique.

► Préparation

Pour le « Jeu du cycliste » (outil n°1)

- Photocopier la fiche « Baccalauréat des transports ».
- Lire et sélectionner les questions du « Jeu du cycliste ».

Pour la variante en extérieur :

- Tracer à la craie, sur le sol de la cour, un parcours comportant 20 cases.
- Préparer des pions représentant chaque équipe (grands pions en carton faits par les enfants).
- Afficher les panneaux.

Pour le « Jeu du piéton » (outil n°2)

- Lister des situations qui présentent des dangers pour les piétons.
- Éventuellement, rechercher des images complémentaires.

Matériel à se procurer

- Craies, crayons, papier, carton, plaque de liège

Outils d'animation

- Outil n°1 - « Jeu du cycliste » : 24 cartes à jouer, 4 pions, 11 panneaux de signalisation, 1 fiche « Le baccalauréat des transports »
- Outil n°2 - « Jeu du piéton » : 53 éléments pré-découpés

- Prévoir une plaque de liège pour épingler les éléments.

► Valorisation

Le « Jeu du cycliste » peut être réalisé et animé par les enfants lors des kermesses de fin d'année.

► Prolongements

Fiche 1 « Les chemins de l'école »

Fiche 16 « Sur le trajet de mon école »

Fiche 11 « Me déplacer en toute sécurité »

Fiche 12 « Partageons la rue ! »

Autres prolongements :

- Organiser une rencontre avec les personnes qui assurent la sécurité des enfants (ilotiers, fonctionnaires municipaux, etc.).
- Proposer des activités scientifiques et techniques pour comprendre les risques et dangers liés aux déplacements.
- Proposer un cycle de formation dans le cadre du programme de l'APER (Attestation primaire d'éducation à la route), en partenariat avec une association de prévention et de sécurité routière.

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : DÉTERMINER L'ORDRE DES ÉQUIPES**
- **PHASE 2 : LE JEU DU CYCLISTE**
- **PHASE 3 : LE JEU DU PIÉTON**
- **PHASE 4 : QUIZ**

TYPE D'ACTIVITÉ
Jeu

THÈMES

- Circulation
- Modes de transport

TRANCHE D'ÂGE
Cycle 3 – 8/11 ans

DURÉE

3 h 30

Jeu du cycliste : 2 h

Jeu du piéton : 1 h

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Éducation civique,
maîtrise du langage et
de la langue française

LIEU

En salle

15 mn

PHASE 1 : DÉTERMINER L'ORDRE DES ÉQUIPES

Après avoir constitué quatre équipes, l'encadrant distribue, à chacune d'elles, une fiche « Baccalauréat des transports » (outil n°1). Elles doivent trouver un mode de transport commençant par les lettres qui sont écrites sur le document. La première équipe qui aura trouvé tous les modes de transport commencera à jouer. L'encadrant complète les propositions faites par les enfants si certains modes n'ont pas été cités.



1 h 30

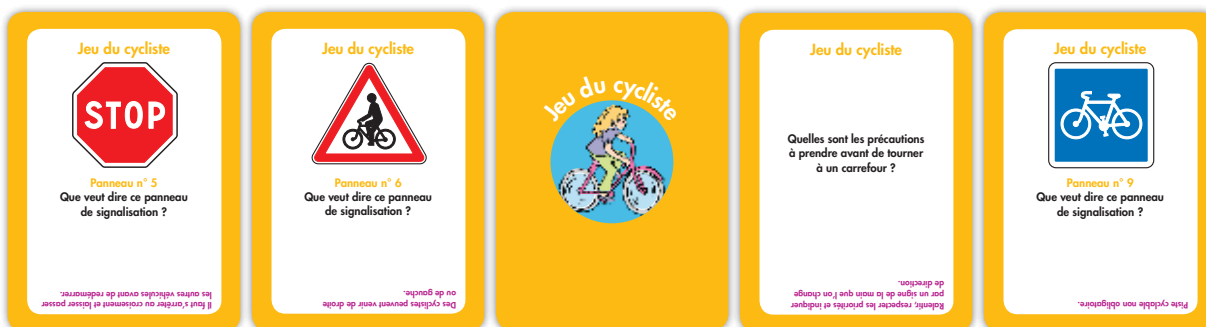
PHASE 2 : LE JEU DU CYCLISTE

Le jeu peut être réalisé, à l'aide de l'outil n°2, selon deux variantes : en intérieur ou en extérieur.

Variante du jeu en intérieur

Chaque équipe tire une carte et répond à tour de rôle aux questions posées par l'encadrant ; le nombre de bonnes réponses par équipe est noté au tableau. L'équipe qui a répondu au plus grand nombre de questions a gagné.

Le jeu s'arrête quand toutes les questions ont été posées.



Variante du jeu en extérieur

L'encadrant trace à la craie, sur le sol de la cour, un parcours comportant 20 cases. Chaque équipe tire une carte et la remet à l'encadrant qui lui pose la question.

L'équipe a 30 secondes pour réfléchir et se mettre d'accord sur la réponse.

- Si elle trouve la bonne réponse, elle avance son pion d'une case (pions réalisés par les enfants avec du carton).
- Si elle se trompe, elle reste sur place. Une autre équipe peut tenter de répondre à la question ; si la réponse est juste, l'équipe avancera d'une case.

Le jeu s'arrête quand toutes les questions ont été posées ou lorsqu'une équipe a fini le parcours.



1 h

PHASE 3 : LE JEU DU PIÉTON

Le « Jeu du piéton » propose différentes situations rencontrées par les piétons en ville (outil n°2) ; elles peuvent aussi être créées par l'encadrant et/ou par les enfants. L'encadrant positionne ces différents éléments au tableau pour présenter une scène (par exemple, un piéton qui traverse en dehors du passage piéton). Les enfants doivent trouver ce qui ne va pas et expliquer pourquoi.

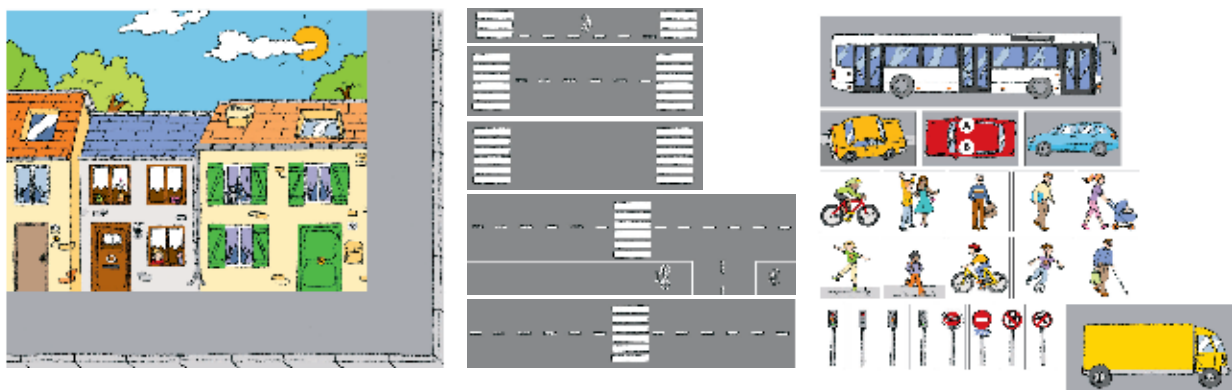
À leur tour, les enfants, par groupe, proposent des situations de danger et de sécurité. Les autres groupes doivent réagir aux différentes scènes présentées.

Synthèse

L'encadrant engage une discussion avec les enfants et suscite la comparaison entre les déplacements à vélo et à pied :

- Quels sont les dangers en ville?
- Quelles peuvent être les causes d'un accident?

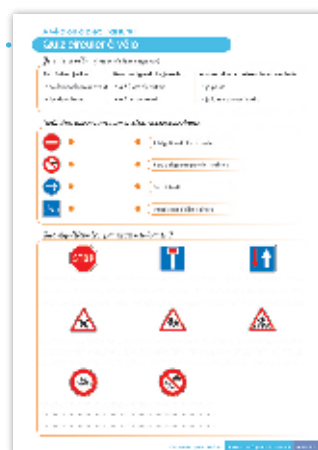
L'encadrant ouvre la réflexion sur les problèmes d'aménagement et sur le comportement de chacun.



45 mn

PHASE 4 : QUIZ

L'encadrant remet la fiche « Quiz » aux enfants pour évaluer leurs acquis (outil n°3) sur la circulation en ville.



Pour en savoir plus


À consulter

- Revue « La petite abeille » – « La sécurité routière » – Conseil Général des Hauts-de-Seine
- Programme de l'APER (Attestation primaire d'éducation à la route)
- Site de la Prévention routière Activités Inter-actives : http://www.preventionroutiere.asso.fr/activit%C3%A9s_interactives.aspx
- « L'enfant et le vélo », ADEME et la Prévention routière





Pratiquer un mode de transport alternatif

- 
- 14 En transport en commun, c'est plus malin
 - 15 Un kilomètre à pied, ça use ?
 - 16 Sur le trajet de mon école



► Objectifs de l'activité

- Comprendre l'organisation des transports collectifs dans sa ville et dans sa région.
- Apprendre à se déplacer en transports collectifs.
- Découvrir les métiers liés aux transports collectifs.
- Sensibiliser aux comportements citoyens dans les transports collectifs.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance :

- les enfants sont capables de citer les différents modes de transport en commun de leur ville et du département la girondin ainsi que les différents métiers en lien direct ;
- les enfants connaissent les comportements citoyens à appliquer dans les transports collectifs.

Outil d'évaluation : l'écriture des messages (PHASE 5) permet d'évaluer les acquis concernant les bons et mauvais usages en transport collectif.

► Approches pédagogiques

- Ludique, expérimentale et créative.

► Préparation

- Préparer une balade dans la ville en prévoyant des lieux à découvrir (la mairie, les archives municipales, le Tram, le TER, etc.) ainsi que des changements de modes de déplacement (bus + marche à pied + tram, par exemple).
- Se procurer des plans de la ville, les photocopier pour les distribuer aux enfants.
- Se procurer les plans et fiches horaires des différents transports en commun de votre ville et de la Gironde (auprès des gares routières et ferroviaire, central de bus, site internet «<http://horaires-transport.cg33.systonic.net>», «www.infotbc.com» etc.).
- Contacter les personnes à rencontrer lors de la balade avec les enfants (l' élu en charge des transports, des archives, les opérateurs de transports collectifs , etc.).
- Apporter un appareil photo en vue de réaliser un reportage-photo du parcours.

Matériel à se procurer

- Plan de la ville grand format (A1 ou A0)
- Plans A4 de la ville pour chaque enfant
- Punaises de couleurs
- Feutres, crayons de couleurs

Outils d'animation

- Poster n°6

► Valorisation

- Exposition des photos prises durant la journée.
- Rédaction par les enfants, d'un carnet de bord de la balade.
- Représentation théâtrale à partir des saynètes créées.
- Affichage des slogans dans la salle.

► Prolongements

Fiche 7 « Bouger : oui, mais comment? »

Fiche 9 « Tramway, le retour »

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : LES TRANSPORTS COLLECTIFS EN GIRONDE**
- **PHASE 2 : ORGANISER LA BALADE**
- **PHASE 3 : PARCOURS DANS LA VILLE**
- **PHASE 4 : JEUX DE RÔLES « COMPORTEMENTS CITOYENS EN BUS »**
- **PHASE 5 : EXPRESSION AUTOUR DES COMPORTEMENTS CITOYENS DANS LES TRANSPORTS COLLECTIFS**

TYPE D'ACTIVITÉ
Balades et jeu

THÈMES

- Modes de transport
- Environnement

TRANCHE D'ÂGE
Cycles 2/3 - 6/11 ans

DURÉE

6 h
En 4 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Maîtrise du langage et de la langue française, éducation civique, géographie, histoire

LIEUX

En salle et sur le terrain

1 h PHASE 1 : LES TRANSPORTS COLLECTIFS EN GIRONDE

À l'aide du poster n°6 « Les écotransports en Gironde? », l'encadrant échange avec les enfants sur la question des transports collectifs :

- **Qu'est-ce qu'un transport collectif?**
- **Quels types de transports collectifs rencontrons-nous en Gironde?**
- **Quelles différences observez-vous entre Bordeaux (Centre CUB) et la première couronne (après les boulevards)?**
- **Quelles différences observez-vous entre Bordeaux (Centre CUB) et la seconde couronne (après la rocade)?**
- **Pourquoi les transports en commun sont-ils plus nombreux dans les zones très urbanisées?**

Cette phase est l'occasion d'introduire la notion de transports collectifs et d'observer les disparités Girondines.

1 h PHASE 2 : ORGANISER LA BALADE

L'encadrant présente les étapes du parcours en ville. Il demande aux enfants de repérer les différents lieux où ils vont se rendre sur un plan de la ville (à titre d'exemple : la mairie, les archives, le parc, etc.) ; les enfants placent des punaises de couleur sur le plan de la ville grand format fixé au mur.

À l'aide des plans (TER, bus, tram, etc.) :

- 1/ Les enfants identifient les transports en commun à emprunter.
- 2/ Ils cherchent les horaires de départ et d'arrivée à l'aide des fiches horaires qui leur sont remises.
- 3/ Ils colorient ensuite individuellement les itinéraires en transports en commun qu'ils emprunteront selon un code couleur (exemple : jaune pour le bus/vert pour le tram/bleu pour le TER) sur des plans photocopiés.

1 h PHASE 3 : PARCOURS DANS LA VILLE

À l'aide du plan et des cartes de transports, les enfants se rendent aux différentes étapes proposées par le parcours. La balade est l'occasion d'aller à la rencontre d'acteurs et de sites ressources. Les sites à découvrir varient en fonction de la ville et de ses ressources. Il est préférable de rencontrer au préalable tout intervenant extérieur afin de lui préciser qu'il devra adapter son discours au niveau des enfants, et lui expliquer le but de cette rencontre.

- **Les Archives municipales** : explication du rôle du service des archives de la ville. Histoire, documents à l'appui, de l'évolution des modes de transports dans la ville (comprendre l'évolution des modes de transport de sa ville ; comparer les moyens de transport d'hier et ceux d'aujourd'hui).
- **La mairie** : rencontre avec l' élu municipal en charge des transports ou avec un représentant du service Transport de la commune ou de l'intercommunalité ; présentation du rôle de la commune ou de l'intercommunalité dans la gestion des transports, de ses projets.
- **Une visite de sites d'un opérateur de transport** (installations du tram ou du TER, central de bus etc.): les bureaux, les guichets, la salle de formation, etc.
Découverte des métiers : le machiniste, le contrôleur, le mécanicien, l'hôte/hôtesse de points d'informations, etc.
- **L'échange avec un conducteur** (bus, TER, etc.) :

De retour en salle, l'encadrant demande aux enfants ce qu'ils ont pensé de la balade, ce qu'ils ont découvert en empruntant les transports en commun :

- **Quels sont, pour vous, les avantages et les inconvénients des transports en commun?**
- **Est-ce facile de les utiliser? Les utilisez-vous régulièrement? Pour quels types de trajets?**
- **Saviez-vous que tous ces métiers existaient?**



1 h PHASE 4 : JEUX DE RÔLES « COMPORTEMENTS CITOYENS EN BUS »

L'encadrant demande aux enfants de jouer un jeu de rôles autour des différents comportements dans un bus, et propose plusieurs rôles : le chauffeur de bus, le contrôleur, un passager, une maman avec poussette, une personne en fauteuil roulant, un fraudeur.

L'encadrant présente une liste de situation (les enfants peuvent en proposer d'autres).

Chaque équipe présente sa saynète au groupe entier.

Les autres équipes peuvent intervenir à la fin de la saynète, si elles ont des idées à proposer pour l'améliorer.

Liste de situations :

- 1/ Un bus bondé, le machiniste demande aux passagers d'avancer dans le couloir.
- 2/ Un enfant monte dans le bus sans valider son ticket. Le machiniste l'interpelle pour lui rappeler les règles.
- 3/ Un piéton s'approche du bus arrêté à un feu rouge et tape à la porte pour monter.
- 4/ Le bus s'arrête à une station pour la descente des passagers, une femme a du mal à descendre avec son bébé dans une poussette.
- 5/ Le bus est plein. Toutes les places assises sont occupées. Un monsieur âgé monte. Il cherche une place.
- 6/ Le bus s'arrête et sa plateforme d'accès pour personne handicapée s'abaisse pour laisser monter une personne en fauteuil roulant.
- 7/ Deux jeunes femmes assises face à face se rendent compte qu'elles lisent le même livre, un échange s'engage.

L'encadrant conclue avec les enfants sur les comportements citoyens à adopter dans les transports collectifs.

1 h PHASE 5 : EXPRESSION AUTOUR DES COMPORTEMENTS CITOYENS DANS LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Par équipe de 3, les enfants doivent écrire de courts messages dont l'objectif est de promouvoir des comportements citoyens dans les transports collectifs.

À consulter

- ▶ Site de la RATP « Objectif respect » : <http://www.objectif-respect.org/>
- ▶ Site des Tram et Bus de la CUB : <http://www.infotbc.com/>
- ▶ « Transports publics et Gouvernance urbaine », Joël Lebreton et Francis Beaucire, les Essentiels Milan
- ▶ « Les transports publics et la ville », Francis Beaucire, les Essentiels Milan
- ▶ Textes et documents pour la classe — TDC n°815 — Les transports publics — SCÉRÉN-CNDDP



► Objectifs de l'activité

- Découvrir le plaisir et les intérêts pour la santé de marcher, de bouger.
- Associer la marche au plaisir de découvrir son environnement avec tous ses sens.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de comportement : les enfants prennent plaisir à participer aux jeux et à la balade.

Outils d'évaluation :

- les observations et les échanges en PHASES 4 et 5 permettent de vérifier si les enfants ont compris les intérêts de la marche pour la santé, la convivialité, l'environnement,
- la tempête de cerveau autour du mot « Marcher » (en PHASES 1 et 5) permet d'évaluer l'évolution des représentations des enfants à propos de la marche.

► Approches pédagogiques

- Ludique et sensorielle.

► Préparation

L'encadrant doit préparer le parcours sensoriel dans la cour, c'est-à-dire jalonner un chemin d'éléments stimulant les sens. Il s'agit de poser par terre, suspendre ou accrocher à un mur des objets qui feront appel à différents sens :

- la vue et le toucher : plots, chaises, bancs, cerceaux, foulards, cartons, bouteilles en plastique, etc.,
- l'odorat : fleurs/plantes fraîches ou séchées, fruits, etc.,
- l'ouïe : chercher des musiques, des chants d'oiseaux et/ou des bruits d'eau sur CD, ou encore un sifflet, une flûte, un xylophone, un triangle, un tambourin, un klaxon, etc., qui viendront agrémenter le parcours.

L'itinéraire de la balade en ville doit faire l'objet de repérages préalables afin d'identifier les éventuelles difficultés pour le passage d'un groupe. Le trajet doit être court (1 km à 2 km, variable selon le cycle) mais intéressant du point de vue sensible : agréable, calme, etc. ; prévoir des arrêts pour recueillir les sensations des enfants : parc, monument, place de marché, etc.

- Photocopier le carnet de bord (outil n°1).

Matériel à se procurer

- Papier format A3/A2
- Objets pour le parcours (bancs, cerceaux, etc.)
- 1 magnétophone, un CD audio
- Instruments de musique légers (triangle, flûtes, maracas, etc.)

Outils d'animation

- Posters n°1, 2, 3, 4, 5, 6
- Outil n°1 - Mon carnet de bord

► Prolongements

- Fiche 13
- Raconter une histoire autour de la balade sensorielle effectuée.
- Choisir son endroit préféré et faire un itinéraire de balade autour ou vers ce lieu.
- Faire le lien avec la santé : rencontrer un médecin nutritionniste, un professeur d'éducation physique et sportive, un médecin scolaire ou un personnel d'équipe de santé, une association d'éducation à l'alimentation autour des questions de la marche, de la santé, de l'alimentation.
- Rencontrer une association ou un club de randonnée.

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : JEUX AUTOUR DE LA MARCHÉ**
- **PHASE 2 : « MES DÉPLACEMENTS EN UNE JOURNÉE »**
- **PHASE 3 : UNE BALADE À PIED**
- **PHASE 4 : DÉBAT AUTOUR DE LA MARCHÉ À PIED**
- **PHASE 5 : TEMPÊTE DE CERVEAU**

TYPE D'ACTIVITÉ
Jeux

THÈMES

- Modes de transport
- Santé

TRANCHE D'ÂGE
Cycles 2/3 - 5/11 ans

DURÉE

8 h
En 5 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Éducation physique,
maîtrise du langage et
de la langue française

LIEUX

En salle et en extérieur

2 h PHASE 1 : JEUX AUTOUR DE LA MARCHÉ

1/ L'encadrant propose aux enfants de commencer par une « tempête de cerveau » autour du mot « marcher » :

► **Qu'est ce que le mot « MARCHER » évoque pour vous ?**

L'encadrant note les mots, les idées des enfants sur un papier format A3, collé au mur afin de comparer les représentations des enfants à la fin de l'activité.

2/ L'encadrant propose ensuite d'effectuer des jeux en extérieur (cour, parc, etc.) autour de la marche : il s'agit là de retrouver le plaisir de « bouger », de se mouvoir, de marcher, etc. L'encadrant constitue des équipes et propose à chacune de :

2.1/ Chercher et expérimenter différentes formes de pas

Exemples : pas chassés, pas glissés, pas croisés, en spirale, marcher en reculant, sur le côté, pas dit « de l'écolière » en sautillant d'un pied sur l'autre, pas de fourmis, sauts pieds joints, saut sur le pied droit (à cloche-pied), le pied gauche, pas sur la pointe des pieds, sur les talons, foulées bondissantes, pas rapides, pas lents, pas « claudiquant »...

2.2/ Aller d'un point à un autre en expérimentant une forme de marche

Exemples : au ralenti, à petits pas serrés mais rapides, en arrière, sur le côté -pas chassées ou croisés-, pas en spirale, etc.

► **Que se passe-t-il ? Qu'observe-t-on ? Que peut-on en dire ?**

Chaque équipe expérimente à tour de rôle sa manière de marcher.

► **Qu'en dit-elle ? Les autres équipes : qu'ont-elles observé ?**

Puis chacune participe à un relais en conservant sa manière de marcher.

Consigne : rapidité mais surtout bonne exécution des pas.

2.3/ Se laisser conduire les yeux bandés par leurs camarades.

► **Quelles sensations éprouvent les enfants ?**

2.4/ Aller d'un point à un autre en « observant » les détails du parcours

Les enfants réalisent trois fois le même parcours :

- les yeux bandés : ils doivent toucher les éléments du parcours,
- les yeux bandés : ils doivent écouter les bruits,
- sans bandeau : ils doivent regarder les éléments du paysage.

Il s'agit là de favoriser le contact, l'écoute et l'observation de son environnement, grâce à la marche.

Consigne : à chaque passage, l'enfant doit mémoriser les éléments du parcours.

À la fin de chaque exercice ou de l'étape 4/, les enfants disent ou écrivent les éléments touchés, entendus, vus ; les enfants transmettent ce qu'ils ont apprécié, ce qui leur plaît dans la marche.

2 h PHASE 2 : « MES DÉPLACEMENTS EN UNE JOURNÉE »

L'encadrant fournit à chaque enfant un petit carnet de bord (outil n°1) sur lequel chacun va raconter une journée et la façon dont il se déplace à l'aide de dessins et de phrases.

Ensuite, il demande à ce qu'il supprime tout moyen de transport mécanique et motorisé (ascenseur, vélo, voiture, bus, etc.) :

► **Qu'en pensent-ils ? Que peuvent-ils en dire ?**

► **Quelles questions ou réflexions cela suscite-t-il ?**



2 h PHASE 3 : UNE BALADE À PIED

L'encadrant propose aux enfants d'expérimenter une balade en ville en leur demandant d'ouvrir grands leurs yeux et leurs oreilles.

En fin de balade, les enfants retournent en salle, et l'encadrant les interroge uniquement sur leurs ressentis pour favoriser les échanges (écoute et expression sans jugement des uns vis-à-vis des autres).

Consigne : L'encadrant demande aux enfants de se concentrer sur leurs sens. Il enregistre ou note les remarques des enfants sur un magnétophone, etc.

1 h PHASE 4 : DÉBAT AUTOUR DE LA MARCHÉ À PIED

Chacun donne son avis sur ce qu'il a apprécié ou pas lors des jeux, de la balade, ce qui leur plaît ou non dans la marche à pied, etc. L'encadrant peut alors élargir le débat autour de l'intérêt de la marche au quotidien pour des petits trajets, comme aller à la piscine, au gymnase, faire ses courses, se rendre à l'école, etc.

1 h PHASE 5 : TEMPÊTE DE CERVEAU

L'encadrant propose, pour terminer, une nouvelle tempête de cerveau autour du mot « marcher », afin d'évaluer l'évolution des représentations des enfants à propos de la marche :

► L'apprécient-ils différemment ? Ont-ils nuancé leurs appréciations ?

Les réponses des enfants sont à consigner (par écrit ou par magnétophone afin de pouvoir les comparer avec la tempête de cerveau initiale).

MARCHER AU LIEU DE PRENDRE SA VOITURE SUR DE COURTES DISTANCES PERMET :

- d'éviter le gaspillage des ressources énergétiques (utilisation de carburant en voiture ou avec un autre moyen de transport motorisé),
- de réduire la pollution et l'effet de serre (émissions de CO₂) mais aussi le bruit de la circulation routière,
- d'entretenir son « capital santé » : la marche est bénéfique pour la santé (un exercice régulier permet notamment de prévenir l'obésité et certaines maladies cardio-vasculaires),
- de faire des rencontres et d'avoir des échanges avec d'autres personnes,
- de mieux connaître son environnement car la marche est propice à l'observation.

20 à 30 % des déplacements en ville se font à pied. Il faut environ un quart d'heure pour parcourir un kilomètre.

(Source : « Bougez autrement, le guide de l'éco-mobilité » – Ministère de l'Écologie et du Développement durable, ADEME, GIE – Objectif transport public)

À consulter

- « Alternier pour apprendre », P. Giolitto
- Programme « Manger et bouger + » – Guide INPES – La santé vient en mangeant et en bougeant : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/detaildoc.asp?numfiche=688>
- Site <http://www.mangerbouger.fr>



► Objectifs de l'activité

Choisir et expérimenter collectivement un itinéraire « domicile-école » en fonction de différents critères (rapidité, convivialité, sécurité, etc.).

Remarques : cette activité peut servir de support à une définition ou à la préparation d'un bus pédestre.

► Évaluation de l'activité

Indicateur de compétence : les enfants sont capables de faire le trajet choisi du domicile à l'école, et d'expliquer leur choix en fonction de l'intérêt qu'ils lui portent (convivialité, sécurité, rapidité, etc.).

Outil d'évaluation : les échanges en PHASES 3 et 5.

► Approche pédagogique

— Expérimentale.

► Préparation

- Préparer un plan de circulation de la ville, en photocopier un pour chaque enfant (avec échelle et Nord).
- Prévoir un format de plan agrandi pour une retranscription collective.
- Proposer une adresse fictive commune (dont la localisation correspond, si possible, à proximité du domicile de la majorité des enfants) ; point de départ, cette adresse doit permettre de réaliser différents trajets vers l'école.

Matériel à se procurer

- Plan de circulation de la ville format A3
- Supports rigides
- Crayons
- Appareil photo
- Curvimètre ou 1 bobine de ficelle
- 1 paire de ciseaux

Outils d'animation

- Outil n°1 - Grille d'observation
« Sur le trajet de mon école »

► Valorisation

Les enfants préparent une balade pour faire découvrir leur itinéraire à leurs parents lors de la semaine « Marchons vers l'école », par exemple. Les travaux des enfants peuvent être transmis à une association de parents d'élèves qui souhaite organiser un bus pédestre pour aller à l'école.

► Prolongements

- Fiche 13 « À vélo ou à pied, j'assume ! »
- Fiche 12 « Partageons la rue »
- Fiche 7 « Bouger : oui, mais comment ? »

Autre prolongement : préparation et réalisation d'une ligne de bus pédestre*.

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- PHASE 1 : REPÉRAGE SUR PLAN
- PHASE 2 : SORTIE SUR LE TERRAIN EN DEUX FOIS
- PHASE 3 : RETOUR EN SALLE
- PHASE 4 : LES ENFANTS EXPÉRIMENTENT L'ITINÉRAIRE CHOISI
- PHASE 5 : ORGANISATION D'UNE BALADE

TYPE D'ACTIVITÉ
Balades, observations

THÈMES

- Territoire
- Trajet domicile-école

TRANCHE D'ÂGE
Cycle 3 – 8/11 ans

DURÉE
12 h
En 5 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Maîtrise de langage et de la langue française, géographie

LIEUX
En salle et en extérieur

1 h PHASE 1 : REPÉRAGE SUR PLAN

L'encadrant répartit les enfants en deux groupes de 12 enfants maximum.

L'encadrant remet à chaque groupe un plan au format A3.

Chaque groupe devra rechercher deux trajets possibles à partir d'une adresse donnée par l'encadrant. Chaque groupe va choisir ses propres critères (à partir des exemples donnés par l'encadrant : convivialité, santé, accessibilité, sécurité, tranquillité, plaisir, agrément, etc.). Une fois les trajets choisis, les enfants les tracent sur le plan.

Ils estimeront la distance de chacun des trajets à l'aide d'un curvimètre* ou de la manipulation décrite ci-après.

Manipulation : poser la ficelle le long du trajet sur carte, la découper ou la marquer à la longueur du trajet, mesurer le bout de ficelle à l'aide d'une règle et calculer à partir de l'échelle du plan la distance réelle. Chaque groupe consigne la distance du trajet dans la grille d'observations (outil n°1).

4 h PHASE 2 : SORTIE SUR LE TERRAIN EN DEUX FOIS

Chaque groupe d'enfants expérimente les deux itinéraires afin de les découvrir.

Sur le chemin, ils remplissent la grille d'observations (outil n°1) et prennent des photos. Le but est d'identifier et d'écrire les avantages et les inconvénients de chacun des trajets dans la fiche d'observations. Chaque équipe choisit 5 rues à observer sur chaque trajet.

Consigne d'organisation

- Deux encadrants minimum pour accompagner chaque groupe.
- Constituer deux groupes de 10 à 12 enfants.
- Remettre à chaque groupe un plan au format A3 ainsi que deux grilles d'observations (une par itinéraire).
- Chaque groupe expérimente deux balades.



2 h PHASE 3 : RETOUR EN SALLE

De retour en salle, les enfants collectent les données et préparent leur exposé. Chaque groupe présente ses deux itinéraires. Ensemble, les enfants comparent les quatre itinéraires; ils dégagent les avantages et inconvénients de chacun. Ensuite, les enfants doivent choisir des critères communs afin de réaliser un seul et même trajet; les enfants reconstituent un trajet commun à partir des critères choisis. Ce trajet est tracé sur un plan collectif.

2 h PHASE 4 : LES ENFANTS EXPÉRIMENTENT L'ITINÉRAIRE CHOISI

Les enfants expérimentent, tous ensemble, l'itinéraire choisi collectivement. Durant la balade, les enfants peuvent éventuellement proposer des petites améliorations.

3 h PHASE 5 : ORGANISATION D'UNE BALADE

Les enfants reproduisent l'itinéraire sur plan; ils l'agrémentent de photos, de leurs observations, et de leurs commentaires. Ils organisent une balade à laquelle seront conviés des parents et des élus de la ville.

À consulter

▶ Sur les bus pédestres : <http://www.reseaumillepattes.org/>





Choisir son mode de transport

17 Besoin de me déplacer? Je choisis!



► Objectifs de l'activité

- Apprendre à choisir son mode de transport en fonction de son besoin de déplacement, de l'impact de ce dernier sur l'environnement.
- Favoriser la concertation et la coopération entre les enfants.

► Évaluation de l'activité

Les enfants ont au préalable travaillé sur l'éco-mobilité : ils savent se déplacer de manière sûre et autonome, et choisir un mode de transport alternatif.

Indicateurs de compétence : les enfants sont capables de choisir un mode de transport de manière adéquate et responsable, et d'expliquer leur choix.

Indicateurs de comportement : les enfants s'écoutent les uns les autres, s'expriment, font des choix d'équipe et non individuels.

Outils d'évaluation :

- Observation des échanges et débats en PHASE 2.
- Observation du comportement des enfants au cours du jeu.

► Approche pédagogique

- Ludique.

► Préparation

Photocopier le mode d'emploi pour les enfants (outil n°1), et les agendas (outil n°3) de chacun des personnages.

Matériel à se procurer

- Crayons
- Feutres

Outils d'animation

- Outil n°1 - Mode d'emploi du jeu « Besoin de me déplacer? Je choisis ! »
- Outil n°2 - La carte du jeu « Besoin de me déplacer? Je choisis ! »
- Outil n°3 - Les agendas des 5 personnages
- Posters n°1, 3, 7

► Valorisation

Les enfants animent ce jeu en présence des parents lors d'un événementiel (kermesse de l'école, Semaine du développement durable). Les parents deviennent les protagonistes du jeu.

► Prolongements

Fiche 13 « À vélo ou à pied, j'assume ! »

Fiche 18 « La charte du citoyen éco-mobile »

Fiche 8 « Le vélo... encore et toujours ! »

Fiche 15 « Un kilomètre à pied, ça use? »

Fiche 16 « Sur le trajet de mon école »

Fiche 1 « Les chemins de l'école »

Fiche 19 « Pour une ville accessible à tous »

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : REPÉRAGE**
- **PHASE 2 : CHOIX**
- **PHASE 3 : ÉCHANGES ET DÉBATS**

TYPE D'ACTIVITÉ

Jeu

THÈMES

- Modes de transport
- Territoire
- Environnement
- Santé

TRANCHE D'ÂGE

Cycle 3 - 8/11 ans

DURÉE

3 h

En 3 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Éducation civique, géographie

LIEU

En salle

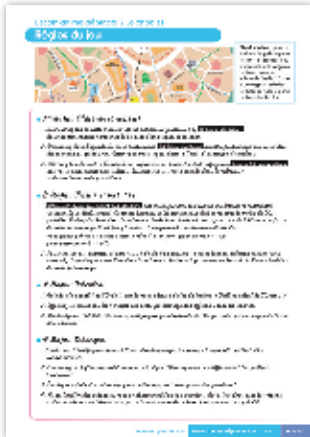
Préalable : les enfants ont participé aux activités des fiches « Bouger : oui, mais comment ? » et « Effet de serre, quand tu nous tiens ! ».

LE JEU (3 HEURES)

But du jeu :

- Choisir un mode de transport pour se rendre d'un point à un autre, expliquer ce choix et échanger avec les autres afin de mieux comprendre son importance en termes de santé et d'impact environnemental.
- Amener les enfants à réfléchir sur leurs choix et tendre vers un comportement éco-mobile.

Le jeu se déroule par équipe, chacune représentée par un personnage :



- Nicole, employée d'une mairie
- Mounir, lycéen
- André, salarié dans un aéroport
- Chloé, écolière
- Fabien, demandeur d'emploi

Chaque personnage doit respecter un emploi du temps (agenda, outil n°3) et doit rejoindre certains lieux (carte, outil n°2) pour effectuer ses activités dans une journée (travail, école, loisirs, courses, etc.). Pour chaque lieu, les enfants doivent choisir le mode de transport le plus adéquat (le plus adapté aux contraintes de déplacement des personnages) et le plus respectueux de l'environnement (le critère étant d'émettre le moins possible de CO₂, gaz à effet de serre). Consulter le mode d'emploi dans la Boîte à outils (outil n°1).

1 h PHASE 1 : REPÉRAGE

Dans un premier temps, l'encadrant demande à chacune des équipes de repérer sur la carte (outil n°2) le domicile du personnage qu'elle représente, ainsi que les différents endroits où il doit se rendre dans sa journée.

Dans un second temps, l'encadrant demande à chaque équipe d'identifier les différents modes de transport que leur personnage peut utiliser ; chaque équipe évalue les distances de tous les trajets que leur personnage doit effectuer.

1 h PHASE 2 : CHOIX

L'encadrant demande à chacune des équipes de choisir son ou ses modes de transport en fonction de la distance, du temps de trajet, des moyens de transports dont le personnage dispose (personnel, collectif, etc.) et selon un critère environnemental : émettre le moins de CO₂ possible.

1 h PHASE 3 : ÉCHANGES ET DÉBATS

Chaque équipe va présenter ses trajets, le bilan « CO₂ » de leur déplacement ainsi que les avantages et inconvénients de leurs choix (rapidité, distance, confort, vitesse, sécurité, pollution sonore, agréable, convivialité, santé, etc.). L'encadrant demande aux autres équipes si d'autres trajets étaient possibles et complète les propos des enfants.

À l'issue des échanges, les équipes ont-elles modifié leur premier choix ? Existe-t-il d'autres alternatives ?

À la fin du jeu, pour un trajet donné de courte distance et/ou de longue distance, l'encadrant met en évidence, selon les situations :

- les modes de transport les plus respectueux de la santé et de l'environnement,
- l'adéquation/le manque d'adéquation entre le besoin de déplacement et le choix d'un mode de transport écologique,
- l'adéquation/le manque d'adéquation entre accessibilité, sécurité, convivialité et l'offre de transport,
- la possibilité d'utiliser ou non plusieurs modes de transports (« intermodalité »).

L'encadrant pourra s'appuyer sur les posters n°1, 3 et 7 pour expliquer ces points aux enfants.



L'INTERMODALITÉ OU COMMENT COMBINER DIVERS MODES DE TRANSPORT SUR UN TRAJET

L'offre de transport ainsi que les infrastructures actuelles facilitent l'usage de plusieurs modes de transport sur un même trajet :

- vélo + train
- marche + bus
- roller + tram
- tram + bus
- TER + tram
- voiture + vélo

Vélo + transports collectifs, grâce :

- Aux pôles-vélos* : point multiservices pour cyclistes, situés généralement à proximité des transports publics, qui proposent à la fois du gardiennage et de la location de vélos.
- Aux parcs à vélos* : emplacements avec dispositifs d'accrochage (arceaux) installés à de nombreuses gares franciliennes.
- Au vélo embarqué : dans un certain nombre de trains, vous pouvez embarquer votre vélo.
- Aux vélos en libre-service : certaines villes mettent à disposition des vélos en libre-service (abonnement payant) qui permettent de poursuivre son trajet à vélo. Les stations, disséminées dans la ville, sont souvent proches des pôles de transports collectifs pour faciliter l'intermodalité.

Voiture + Transports collectifs grâce :

- aux parcs relais : aires de stationnement aménagées à proximité des gares routières, ferroviaires ou tramway qui permettent aux automobilistes de garer leur voiture et d'emprunter ensuite un moyen de transport en commun pour terminer leur trajet vers le centre-ville ou vers une autre ville.

Voiture + vélo grâce :


- au stationnement contre location de vélos : des parkings, situés au cœur des villes, proposent d'échanger votre voiture contre un vélo, prêté ou loué, pour terminer un trajet en centre-ville.







Participer à la construction d'une ville éco-mobile

- 
- 18 La charte du citoyen éco-mobile
 - 19 Pour une ville accessible à tous!
 - 20 Les transports dessinent ma ville



► Objectifs de l'activité

- Concevoir une charte pour mieux se déplacer en ville.
- Faire des propositions concertées.

► Évaluation de l'activité

Indicateurs de connaissance : les enfants sont capables de présenter et d'expliquer la charte qu'ils ont écrite.

Indicateurs de compétence : les enfants sont capables de mettre en application les préconisations de leur charte dans leur trajet quotidien.

Indicateurs de comportement : les enfants sont capables d'expliquer les comportements à adopter en ville, en toute sécurité pour soi et pour les autres.

Outils d'évaluation :

- La production de cette charte devient un outil d'évaluation qui permettra de vérifier les connaissances et les compétences acquises par les enfants. Par exemple : ont-ils changé leur comportement pour se déplacer en toute sécurité ?
- Au quotidien, l'encadrant pourra observer le comportement des enfants à l'aide d'un questionnaire (à élaborer avec des questions de connaissances et de comportements relatives à la charte) ; il pourra par trimestre évaluer les acquis des enfants.

► Approche pédagogique

- Créative.

► Préparation

Au préalable, se documenter sur les chartes existantes dans la ville (associations, conseil municipal d'enfants, communautés d'agglomération, etc.).

Matériel à se procurer

- Feuilles de papier
- Crayons, stylos, feutres, peinture
- 1 feuille grand format pour la charte

Outils d'animation

- Poster n°7

► Valorisation

Selon la cible visée par la charte, elle peut faire l'objet d'un affichage :

- dans la structure (l'école, le centre de loisirs, etc.),
- dans la ville, sur les panneaux municipaux (partenariat avec la Ville),
- dans les arrêts de bus et/ou dans les bus (partenariat avec les transporteurs locaux),
- et /ou d'une diffusion auprès des parents.

► Prolongements

- Rencontrer le maire ou l' élu aux déplacements/à la voirie, des transporteurs locaux, des associations de cyclistes, etc., afin de faire connaître la charte et d'identifier des pistes pour sa diffusion.
- Rencontrer le Conseil municipal des enfants de la ville ou une structure ayant produit une charte (sur le comportement dans les bus, sur la cohabitation cyclistes / bus, etc.).

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : CHOIX DE LA THÉMATIQUE DE LA CHARTE**
- **PHASE 2 : DÉBAT ÉCO-CITOYEN**
- **PHASE 3 : RÉÉCRITURE DE LA CHARTE**
- **PHASE 4 : ILLUSTRATION DE LA CHARTE**

- **PHASE 5 : RELECTURE COLLECTIVE ET VALIDATION FINALE PAR LE GROUPE OU LA CLASSE**

TYPE D'ACTIVITÉ
Expression

THÈMES
• Citoyenneté

TRANCHE D'ÂGE
Cycle 3 – 8/11 ans

DURÉE
8 h
En 5 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE
Éducation civique,
maîtrise du langage et
de la langue française,
arts

LIEU
En salle

Cette activité ne peut se dérouler qu'à la fin d'un projet d'éducation à l'éco-mobilité durant lequel les enfants auront travaillé autour de la problématique des déplacements en ville, de l'éducation à la route, des modes de déplacements, de l'environnement, du territoire, etc.

1 h
30

PHASE 1 : CHOIX DE LA THÉMATIQUE DE LA CHARTE

Au préalable, les enfants recherchent s'il existe déjà dans leur ville différentes chartes (charte de l'environnement, de « bon voisinage », du piéton, du cycliste, etc.), afin de comprendre le rôle, les valeurs, les enjeux d'une charte.

L'encadrant propose aux enfants de :

1/ Définir la cible de la charte et son territoire d'action :

- À qui s'adresse la charte ?
- S'agit-il d'une charte interne à la structure (à l'école, au centre de loisirs) ? Ou bien, doit-elle être diffusée aux parents, à l'ensemble des habitants, ou encore à une catégorie d'usagers de la route (cyclistes, automobilistes, etc.), ou des transports en commun ?

2/ Choisir le thème (en fonction des contenus qu'ils auront abordés tout au long de leur « projet »).

À partir de ce cadre, l'encadrant fait émerger des idées ; une charte se définit par des droits mais aussi par des devoirs :

- Quel est le but de la charte ?
- Quelles règles faut-il respecter ?
- Quels sont les droits et devoirs d'un piéton, d'un automobiliste, d'un usager de transports en commun, d'un cycliste ?
- Qu'est-ce qu'un citoyen éco-mobile ? Quels sont les gestes éco-mobiles ? (outil n°1)

Les enfants, en petits groupes, vont rechercher, rédiger et/ou dessiner des idées.

1 h
30

PHASE 2 : DÉBAT ÉCO-CITOYEN

Chaque groupe d'enfants retransmet ses propositions ; l'encadrant organise, ensuite, un débat pour que les enfants choisissent ensemble les propositions les plus pertinentes.

C'est l'occasion de demander aux enfants de réfléchir sur les avantages des modes doux et des transports en commun, les bienfaits du vélo et de la marche à pied (santé, convivialité, coût, etc.), leurs gestes quotidiens pour réduire la pollution, etc. L'encadrant peut s'appuyer sur le poster n°7 « Stop au réflexe tout voiture : je m'écotransporte ».

2 h

PHASE 3 : RÉÉCRITURE DE LA CHARTE

En s'appuyant sur les idées retenues et les différents dessins réalisés, les enfants doivent écrire des phrases avec quelques mots ou des messages « clés », selon la consigne suivante : **exclure les « ne... pas »**.

2 h

PHASE 4 : ILLUSTRATION DE LA CHARTE

La charte est l'occasion de réaliser un travail graphique (réalisation de dessins, photo-montage, travail sur la typographie, etc.).

1 h

PHASE 5 : RELECTURE COLLECTIVE ET VALIDATION FINALE PAR LE GROUPE OU LA CLASSE



QUELQUES EXEMPLES DE GESTES ÉCO-MOBILES

- Préférer les modes doux pour les courtes distances : la marche à pied, le vélo, les rollers, la trottinette, pour les petits trajets. Il s'agit de transports actifs qui sont bénéfiques pour la santé (bénéfiques pour soi), non polluants et silencieux (bénéfiques pour les autres) ; ils n'émettent pas de gaz à effet de serre (bénéfiques pour la planète). Avec les modes doux, tout le monde est gagnant !
- Privilégier les transports en commun : ils sont moins consommateurs d'énergie, moins polluants, et émettent moins de gaz à effet de serre ; ils permettent de faire des économies, d'être plus sécurisé et moins stressé qu'en voiture.

ALLER À L'ÉCOLE AUTREMENT QU'EN VOITURE

- Pour aller à l'école, je peux venir à pied si mes parents sont d'accord. Nous pouvons organiser un bus pédestre, c'est-à-dire constituer un petit groupe d'enfants accompagnés de parents, qui vont ensemble à l'école à pied. Mes parents seront rassurés.
- Les samedis, l'un de mes parents peut m'accompagner à pied ou à vélo à l'école.
- Je sais faire du vélo, et j'ai une piste cyclable pour aller au centre de loisirs le mercredi. J'y vais tranquillement à vélo avec mes voisins.
- Si j'habite loin de l'école, je peux venir en covoiturage avec des camarades qui sont aussi des voisins.
- S'il y a une ligne de bus entre mon domicile et l'école, je peux utiliser le bus les jours où il pleut par exemple.

À consulter

- ▶ « Bougez autrement, le guide de l'éco-mobilité » — Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), ADEME, GIE – Objectif transport public.
- ▶ Charte de l'enfant-piéton — Institut national pour la sécurité des enfants : <http://secuenfant.free.fr/articles.php?pg=art14>
- ▶ Poster n°7 sur les gestes éco-mobiles
- ▶ Sur les bus pédestres : <http://www.reseaumillepattes.org/>



► Objectif de l'activité

- Prendre conscience des difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite (PMR) dans leurs déplacements quotidiens.
- Sensibiliser aux problèmes d'accessibilité en ville et aux solutions existantes.
- Imaginer une ville accessible à tous.

► Évaluation de l'activité

Indicateur de connaissance : les enfants comprennent la notion de personnes à mobilité réduite (PMR) et connaissent les obstacles que ces personnes rencontrent quotidiennement dans leurs déplacements.

Outils d'évaluation : les productions et échanges des PHASES 4, 5, 6 et 7.

► Approches pédagogiques

- Expérimentale, sensorielle, créative.

► Préparation

- Prévoir du matériel pour les petits jeux en extérieur ainsi que des grilles de terrain pour la sortie.
- Photocopier l'histoire de Léo et la remettre à chaque groupe d'enfants.
- Photocopier le plan du quartier (format A3) nécessaire à la balade, à la réalisation des cartes « Accessibilité » et « Propositions ».

Matériel à se procurer

- Bandeaux ou foulards
- Appareil photo
- Plan du quartier format A3 (balade de Léo et carte d'accessibilité)
- Petite histoire de Léo
- Stylos, feutres

Outils d'animation

- Outil n°1 - Grille de lecture « Accessibilité »

► Valorisation

Les enfants diffusent la carte d'accessibilité dans la structure. Ils exposent leurs dessins.

► Prolongements

Fiche 18 « La charte du citoyen éco-mobile » (les enfants peuvent créer une charte « Accessibilité »).

Fiche 12 « Partageons la rue! »

Autres prolongements :

- Organiser une rencontre avec une association, les résidents d'une maison de retraite, une personne et/ou un élu en charge des transports et/ou du handicap.
- Créer une plaquette d'information sur le handicap où l'on peut trouver la liste des équipements communaux, les associations, le plan situant les places de stationnement pour personnes à mobilité réduite, des liens internet, etc.
- Organiser une balade urbaine en compagnie d'une PMR.

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : EXPRIMER LES REPRÉSENTATIONS ET CONNAISSANCES DES ENFANTS**
- **PHASE 1 BIS : PETITS JEUX EN INTÉRIEUR ET/OU EXTÉRIEUR**
- **PHASE 2 : OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN À PARTIR D'UNE PETITE HISTOIRE ADAPTÉE À LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE**
- **PHASE 3 : RECUEIL DES INFORMATIONS**
- **PHASE 4 : RÉALISATION D'UNE CARTE D'ACCESSIBILITÉ**
- **PHASE 5 : CRÉATION D'UNE CARTE « PROPOSITIONS »**
- **PHASE 6 : ÉCHANGES**
- **PHASE 7 : CRÉER UNE VILLE IMAGINAIRE ACCESSIBLE À TOUS**

TYPE D'ACTIVITÉ

Observations, jeux, lecture de cartes

THÈMES

- Citoyenneté
- Territoire

TRANCHE D'ÂGE

Cycle 3 – 8/11 ans

DURÉE

13 h
En 7 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE

Éducation civique, géographie, maîtrise du langage et de la langue française

LIEUX

En salle et en extérieur

1 h
30

PHASE 1 : EXPRIMER LES REPRÉSENTATIONS ET CONNAISSANCES DES ENFANTS ET METTRE EN ÉVIDENCE L'IMPORTANCE DE LA MOBILITÉ DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS

L'encadrant échange avec les enfants :

- **Au quotidien**, on a besoin de se déplacer pour regagner son lieu de travail, accéder aux lieux de loisirs, aller à l'école, travailler, faire des courses, faire ou établir des papiers à la mairie, aller au cinéma, se promener, etc.
- **L'encadrant introduit la notion de personne à mobilité réduite (PMR)*** (outil n°1) à l'aide d'une tempête de cerveau. Les enfants réalisent des dessins représentant différentes personnes rencontrant des soucis d'accessibilité en ville :

- **Qui rencontre des difficultés pour se déplacer en ville? Pourquoi?**
- **Les enfants ont-ils conscience d'être eux-mêmes des PMR (difficulté pour voir et être vu du fait de leur taille)?**

Les dessins sont disposés sur une affiche commune qui pourra être complétée au fur et à mesure de l'activité.

1 h

PHASE 1 BIS : PETITS JEUX EN INTÉRIEUR ET/OU EXTÉRIEUR

L'encadrant propose aux enfants le jeu du guide et de l'aveugle (circuit d'accessibilité).

Il installe un parcours dans la cour avec des « obstacles » (cartons, plots, bancs, etc.). Ce parcours relie un point de départ et un point d'arrivée. Les enfants sont regroupés par paire ; il y a un aveugle et un guide.

Le guide promène l'aveugle sur le parcours et lui indique tous les obstacles (et indices) qui lui permettent de suivre le parcours (par le touché et des indications orales) ; l'aveugle se laisse guider et écoute attentivement les indications de son partenaire. L'aveugle doit refaire le parcours seul avec, pour seule aide, la voix de son partenaire. L'équipe qui a évité le plus d'embûches a gagné.

L'encadrant échange avec les enfants sur leur ressenti.

3 h

PHASE 2 : OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN À PARTIR D'UNE PETITE HISTOIRE ADAPTÉE À LA RÉALITÉ DU TERRITOIRE

L'HISTOIRE

« Je m'appelle Léo. J'ai 12 ans, je me déplace en fauteuil roulant électrique. Aujourd'hui, c'est mercredi, je dois me rendre avec ma maman à la mairie pour faire renouveler ma carte d'identité ; ensuite, nous irons faire des courses à Nous rentrerons chez nous pour manger (adresse). Enfin, cet après-midi, il fait beau, je vais rejoindre mes copains au parc, etc. Ce soir à 18 h, je vais à ma séance de piscine. »

L'OBSERVATION SUR LE TERRAIN

- L'encadrant constitue des équipes de 4-5 enfants.
- L'intervenant raconte l'histoire aux enfants qui doivent se mettre dans la peau de Léo.
- Les enfants doivent repérer le parcours sur une carte avant de l'expérimenter.
- Pour la balade, l'encadrant accompagne et guide tout le groupe. Chaque équipe note les différentes situations dans la ville qui génèrent des problèmes d'accessibilité et de mobilité pour Léo à l'aide de la grille de lecture « Accessibilité »* (outil n°1).

La grille de lecture 'Accessibilité' est un tableau à 4 colonnes principales : 'Lieu', 'Description', 'Accessibilité', et 'Remarques'. Elle est utilisée pour noter les observations faites sur le terrain lors de la balade. Les cases sont à remplir avec des informations sur les lieux visités, les obstacles rencontrés et les solutions proposées.



LES CONSIGNES D'ORGANISATION

Pour l'encadrant

Le périmètre de l'histoire de Léo est à déterminer par l'encadrant : le quartier, les abords de l'école, etc. Toutefois, il est préconisé de prendre un secteur assez restreint qui permettra un travail cartographique (le périmètre de la ville, par exemple, sera trop important pour traiter des questions d'accessibilité (trottoirs, escaliers, portail lourds, etc.).

Pour les enfants

Les enfants doivent se mettre dans la peau de Léo. Ils peuvent aussi être accompagnés d'une personne handicapée pour effectuer le parcours (un parent, un enfant, par exemple).

1 h

PHASE 3 : RECUEIL DES INFORMATIONS

Chaque équipe présente oralement et à tour de rôle les différentes difficultés rencontrées par les PMR. Les enfants transmettent leurs observations et notations, l'encadrant les note au tableau ; les enfants regroupent les remarques similaires pour faire ressortir des catégories, et une moyenne est faite pour les notations.

2 h

PHASE 4 : RÉALISATION D'UNE CARTE « ACCESSIBILITÉ »

Pour élaborer la carte « Accessibilité », chaque équipe doit créer une légende pour représenter l'accessibilité aux PMR de l'itinéraire testé et noté (-/-/+ /++ /+++). Par exemple :

- des pictogrammes pour représenter les types de difficultés/facilités observés,
- des couleurs différentes (du vert au rouge) pour représenter la note donnée (du plus accessible au moins accessible) à un bâtiment (colorier le bâtiment) ou à une rue (ligne de couleur).

Les équipes tracent sur leur carte (A3) le parcours effectué et les sites visités ; elles y indiquent les observations (pictogrammes) et les notes (couleurs).

Remarque

Une carte d'accessibilité localise les contraintes mais aussi des facilités existantes (trottoirs larges, abaissés, marques au sol pour les non-voyants, etc.).

1 h

PHASE 5 : CRÉATION D'UNE CARTE « PROPOSITIONS »

Les mêmes équipes doivent rechercher des solutions pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. Les enfants réfléchissent aux mesures nécessaires (exemples : aménagements de type abaissement de trottoirs, équipements de type ascenseur ou élévateur).

Les enfants doivent proposer une légende qui représente les types de mesures proposées.

Ils indiquent leurs propositions sur une nouvelle carte.

30 mn

PHASE 6 : ÉCHANGES

Chaque équipe présente sa carte « Propositions » à l'ensemble du groupe.

L'encadrant échange avec les enfants ; il oriente le débat sur le comportement de chacun vis-à-vis d'une personne en situation de difficulté :

- ▶ **Qu'est-ce qui, dans nos comportements, facilite/limite l'accessibilité des PMR (ouverture, écoute, accueil, entraide, préjugés, etc.) ?**

3 h

PHASE 7 : CRÉER UNE VILLE IMAGINAIRE ACCESSIBLE À TOUS

L'encadrant demande à chaque enfant d'imaginer, à travers des dessins et des collages, une ville accessible à tous.

LES PERSONNES QUI ONT UNE DIFFICULTÉ POUR SE DÉPLACER : LES « PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE » OU « PMR »

Une PMR est une personne gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire, ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer :

- personne se déplaçant en chaise roulante ou avec des béquilles,
- personne malvoyante ou aveugle, malentendante ou sourde,
- personne âgée,
- personne de très grande ou de petite taille,
- enfant,
- femme enceinte,
- personne avec une poussette ou un landau,
- personne ayant un handicap invisible : mental, psychique et cognitif.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PMR

Les difficultés varient en fonction du niveau de gêne rencontrée par la personne (taille, handicap sensoriel ou moteur, etc.) :

- le franchissement de dénivellation (ressaut) ou de passage étroit,
- l'ouverture d'une porte,
- la détection des obstacles (marches, portes vitrées, etc.),
- le repérage, la compréhension des lieux, l'orientation, l'information (absence de signalétique adaptée),
- l'atteinte, la préhension (absence de rampes ou de mains courantes),
- l'impossibilité de se reposer (absence de bancs), etc.

À consulter

- ▶ Site du Grand Lyon – La Charte Accessibilité :
http://www.millenaire3.com/uploads/tx_ressm3/docs_off_charte_accessibilite.pdf
- ▶ Site de COLIAC – collectif pour l'accessibilité des transports et du cadre bâti :
<http://www.coliac.cnt.fr>
- ▶ Site d'informations sur les transports pour les personnes handicapées en Île-de-France :
<http://www.infomobi.com>
- ▶ Site **Jaccede.com** pour une cité accessible : <http://www.jaccede.com/>
- ▶ Site des Tram et Bus de la CUB : <http://www.infotbc.com/le-reseau-tbc/le-reseau-accessible>



► Objectifs de l'activité

- Comprendre le rôle des transports dans l'évolution d'une ville et du département Girondin.
- Imaginer, en termes d'aménagement, une ville éco-mobile.

► Évaluation de l'activité

Indicateur de connaissance : les enfants sont capables d'expliquer comment est aménagée une ville en termes de déplacements, avec ses voies de communication (pour qui et à quoi elles servent).

Outil d'évaluation : les propos des enfants au moment où ils présentent leur maquette.

► Approches pédagogiques

- Expérimentale, créative et ludique.

► Préparation

Rechercher des plans datant d'époques différentes, des photographies aériennes de la commune (archives communales, départementales, instituts photographiques/CAUE, etc.).

TYPE D'ACTIVITÉ
Lecture de carte,
expression

THÈMES
• Territoire

TRANCHE D'ÂGE
Cycle 3 – 8/11 ans

DURÉE
15 h
En 3 phases

ANCRAGE DISCIPLINAIRE
Géographie, histoire,
maîtrise du langage et
de la langue française

LIEU
En salle

Matériel à se procurer

- Plan de la ville
- Feutres, crayons de couleur, crayon gris et gomme
- Plans et/ou photos aériennes datant de deux périodes différentes (distribuer les deux documents à chaque enfant)
- Support rigide, petits matériels de récupération pour les maquettes

Outils d'animation

- Outil n°1 – Carte de la Gironde
- Poster n°6

► Valorisation

Les enfants exposent leur maquette dans l'établissement ou en mairie à l'occasion de la semaine « Bougez autrement » ou de la semaine du développement durable; les enfants présentent la maquette auprès du maire ou de l'élu chargé des déplacements.

► Prolongements

- Fiche 18 « La charte du citoyen éco-mobile »
- Fiche 11 « Me déplacer en toute sécurité »

► Déroulement de l'activité (voir pages suivantes)

- **PHASE 1 : TRAVAIL SUR LA CARTE DES VOIES DE COMMUNICATION EN GIRONDE (OUTIL N°1)**
- **PHASE 2 : TRAVAIL SUR DEUX PLANS (ET/OU DEUX PHOTOS AÉRIENNES) DE LA COMMUNE DATÉS DE DEUX ÉPOQUES DIFFÉRENTES**
- **PHASE 3 : CRÉATION DE MAQUETTES**

Au préalable : les enfants doivent être sensibilisés aux enjeux de l'éco-mobilité et savoir lire une carte.

1 h

PHASE 1 : TRAVAIL SUR LA CARTE DES VOIES DE COMMUNICATION EN GIRONDE

L'encadrant remet à chaque enfant la carte de la Gironde (outil n°1) sur laquelle il doit rechercher et noter le nom des villes ainsi que la commune dans laquelle il vit.

Dans un second temps, il identifie, à l'aide de crayons de couleur, les grandes infrastructures de transport présentes sur la carte : les routes (en rouge), les voies ferrées (en marron), les voies fluviales (en bleu), les principales gares (en gris).

L'encadrant interpèle les enfants sur le résultat :

► **Quelles observations font les enfants ?** (schéma en étoile, convergence vers Bordeaux, etc.)

2 h

PHASE 2 : TRAVAIL SUR DEUX PLANS (ET/OU DEUX PHOTOS AÉRIENNES) DE LA COMMUNE DATÉS DE DEUX ÉPOQUES DIFFÉRENTES

1. L'encadrant remet à chaque enfant deux supports (plans de deux époques différentes) ; les enfants doivent repérer et établir la même légende sur chaque support, c'est-à-dire repérer et colorier :

- les axes de communication (avenues, boulevards, voies d'eau, canaux, ponts, chemins de fer, autoroutes et voies rapides), en **rouge**
- les gares TER et train, les stations de bus et de tramway, en **bleu**
- les bâtiments, en **gris**
- les espaces verts, en **vert**
- les espaces libres (non urbanisés : champs, friches, etc.), en **violet**

Ce travail permet de mettre en évidence l'évolution de la commune au fil du temps ; il montre le lien entre l'urbanisation et le développement des modes de transport (création de nouvelles rues, apparition d'une voie ferrée, d'une autoroute, etc.).

2. Les enfants comparent les deux plans à l'oral avec le questionnement de l'encadrant :

- **Pour quelles raisons les voies de circulation ont-elles changé ?**
- **Quels modes de transport ont pris de l'ampleur ?**
- **Quelles sont les conséquences sur l'aménagement de notre ville (plus de rues, plus de parking, moins d'espaces verts, etc.) ?**

Compléments : L'encadrant peut enrichir les échanges en montrant des photos anciennes de vues urbaines, de photos aériennes prises à des époques différentes (peinture, gravures du XVIII^e ; photos du XIX^e, début XX^e, années 1950) afin de mettre en évidence des espaces disparus ou nouveaux.



3 x 4
h**PHASE 3 : CRÉATION DE MAQUETTES**

À partir des plans et des photographies aériennes, les enfants, par équipes de 4-5, vont devoir produire une maquette représentant leur ville actuelle, en mettant en évidence le réseau de transport actuel. Ils peuvent par exemple choisir de mettre en scène les réseaux ou le mode qui leur semble le plus représentatif de la ville.

Une fois les maquettes produites, l'encadrant propose une mise en situation : « le maire a pour ambition, ces dix prochaines années, de faire de leur commune une ville éco-mobile. »

Dans ce sens, les enfants doivent faire des propositions d'aménagement pour répondre à cette volonté. Pour cela, ils doivent réaliser une nouvelle maquette qui mettra en évidence leurs suggestions (création d'un réseau de transports en commun, création de lignes de bus pédestre, aménagement de pistes cyclables, d'aires piétonnes, interdiction de la voiture en centre-ville, etc.)

Les enfants présentent leur nouvelle maquette aux autres groupes et à l'encadrant qui joue le rôle du maire. Ils engagent un débat au cours duquel chaque groupe doit argumenter ses choix.

Pour en savoir plus

20

À consulter

- ▶ Google Earth
- ▶ « Villes d'enfants, villes d'avenir » — Commission européenne — Document téléchargeable sur le site internet : http://ec.europa.eu/environment/youth/original/air/kids_on_the_move_fr.pdf
- ▶ « Circuler en ville » — Michel Dà Costà Goncalvez ; Geoffrey Galand — Éditions Autrement



Outils d'évaluation

Dossier III

- 1 ▶ Évaluation de la satisfaction des enfants (fiche d'évaluation à photocopier)
- 2 ▶ Évaluation de la satisfaction des enseignants (consignes et guide d'entretien)

1 • Évaluation de la satisfaction des enfants

- **Photocopier la fiche d'évaluation** (page 99) pour la remettre aux enfants.

2 • Évaluation de la satisfaction des enseignants

Consignes pour l'animateur

► Dans quel cas utiliser l'outil proposé ?

L'outil s'applique dans le cas d'une intervention en classe mise en place par un animateur extérieur au milieu scolaire, sous l'encadrement d'un enseignant.

► Comment motiver l'enseignant à participer à l'évaluation ?

Il faut expliquer à l'enseignant les intérêts de ce temps d'évaluation :

- évaluation de la séance et de l'animateur afin d'améliorer la qualité du programme,
- recueil d'information pour l'enseignant sur la thématique (une suite est possible, les partenaires existants,...),
- recueil d'informations pour l'animateur et la structure d'intervention sur :
 - les besoins de l'enseignant pour pérenniser l'action,
 - des actions complémentaires ou similaires réalisées auparavant ou se réalisant dans l'école (ou sur le quartier).

► Comment utiliser la grille d'entretien ?

Procédure : la grille d'entretien doit être remplie par l'animateur qui questionne l'enseignant en lui formulant mot pour mot les questions et les réponses possibles.

Cette grille ne doit pas être donnée à l'enseignant avant l'animation comme un simple questionnaire ; ce dernier serait plus préoccupé par le questionnaire et serait moins impliqué dans l'animation. En outre, il ne s'agit pas d'un questionnaire auto-administré mais d'un entretien visant à installer une relation de confiance et un dialogue entre l'animateur et l'enseignant. L'outil doit favoriser l'échange et la concertation.

L'animateur doit laisser répondre l'enseignant sans lui donner d'explication sur le contenu ou le déroulement de la séance, afin de ne pas biaiser les résultats.

► Dans quelles conditions réaliser l'évaluation ?

Lieu : l'entretien doit être réalisé dans une pièce calme, où seuls l'enseignant et l'animateur se retrouvent après l'animation et où ils peuvent échanger.

Exemples de lieu : la salle de classe, la bibliothèque, la salle multimédia (c'est-à-dire sans la présence des enfants qui pourraient perturber l'enseignant « occupé »).

Moment : entre les temps de classe : récréation, pause déjeuner, ou le soir après la classe.

Ce questionnaire de satisfaction doit être rempli impérativement après l'animation et le jour même de l'animation.

Durée : il faut prévoir 20 à 30 minutes d'entretien avec chaque enseignant.



Fiche d'évaluation par les enfants

Nom de l'élève Âge

École Classe

Nom de l'enseignant(e) Date

► Qu'as-tu pensé du projet ?

.....

► As-tu appris des choses ? Cites-en 4 :

1 3

.....

2 4

.....

► Le déroulement des animations t'a-t-il convenu ? (Était-ce juste bien, trop long, trop court, etc.)

.....

► Qu'est-ce qui t'a le plus intéressé ?

.....

.....

► Qu'est-ce qui t'a le moins plu ?

.....

► Aurais-tu aimé faire d'autres choses en plus ? (Par exemple : découvrir d'autres jeux, faire des activités artistiques, des sorties ; rencontrer des personnes, etc.)

.....

.....

► As-tu des améliorations ou des idées à nous proposer ?

.....

.....

► As-tu changé tes habitudes pour te déplacer ? Quels modes de transport utilises-tu le plus souvent ?

.....

.....

.....

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !

Grille d'entretien pour évaluer la satisfaction de l'enseignant

Collège/École Classe

Nom de l'enseignant(e) Date

Nombre d'élèves

Animation réalisée

► L'animation

- Les animations ont-elles répondu à vos attentes ? oui non

Si non, pourquoi ?
.....
.....
.....

- La participation des enfants a-t-elle été :

très satisfaisante satisfaisante pas satisfaisante

- La clarté de l'information a-t-elle été :

très satisfaisante satisfaisante pas satisfaisante

- La diversité des supports utilisés a-t-elle été :

très satisfaisante satisfaisante pas satisfaisante

► Les animateurs

- Leur ponctualité a-t-elle été :

très satisfaisante satisfaisante pas satisfaisante

- Leur relation avec les enseignants a-t-elle été :

très satisfaisante satisfaisante pas satisfaisante

- Leur relation avec les enfants a-t-elle été :

très satisfaisante satisfaisante pas satisfaisante

- La maîtrise du sujet traité a-t-elle été :

très satisfaisante satisfaisante pas satisfaisante



► Après cette action

- Comment allez-vous valoriser le travail effectué par vos élèves ? :

À l'intérieur de l'établissement : exposition visite

Et/ou

À l'extérieur

- lors d'une manifestation (communale, semaine du Développement durable, semaine « Bougez autrement », etc.)
- dans le journal communal
- autres idées :

- Envisagez-vous de continuer à travailler sur le thème de l'éco-mobilité ? oui non

Si oui, de quelle(s) façon(s) ?

.....
.....
.....

Si non, pourquoi ?

- par manque de temps
 - par manque de maîtrise du sujet traité
 - autres raisons :
-
.....

- L'année prochaine, souhaiteriez-vous vous impliquer :

— dans un nouveau projet lié à cette thématique ? oui non

— dans un autre projet lié à une problématique environnementale différente ?

oui non

Si oui, laquelle ?

De quelle manière ?

.....
.....
.....
.....

- Autre(s) commentaire(s) :

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !



Réglementations utiles pour intervenir en milieu scolaire



Dossier IV

- 1 ▶ Sorties scolaires
- 2 ▶ Nombre d'animateurs



1 • Sorties scolaires

Bulletin officiel de l'Éducation nationale

HS N°7 du 23 septembre 1999

Site internet : www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/sorties.htm

SORTIES SCOLAIRES

ORGANISATION DES SORTIES SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

C. n°99-136 du 21-9-1999

NOR : MENE9902002C

RLR : 554-9

MEN DESCO B6

Réf. : L. n°84-610 du 16-07-1984 modifiée ; L. n°89-486 du 10-7-1989 modifiée ; A.MJS. du 4-5-1995 ; C. INT MEN n°81-46 et n°81-252 du 9-7-1981 ; C. n°84-027 du 13-1-1984 ; C. n°88-208 du 29-8-1988 ; C. INT n°90-00124E du 11-5-1990 ; C. n°93-248 du 22-7-1993 Texte adressé aux recteurs ; aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale ; aux inspecteurs de l'Éducation nationale; aux directeurs d'école et pour information, aux préfets de département

L'école est le lieu d'acquisition des savoirs. Elle est ouverte sur le monde qui l'entoure. C'est pourquoi les enseignant(e)s organisent des activités à l'extérieur de l'école. En vue de faciliter la mise en œuvre de ces sorties, la présente circulaire précise leurs objectifs pédagogiques et définit leurs conditions d'organisation afin de concilier compétences nouvelles, enrichissement de la vie d'écolier et sécurité.

Les sorties scolaires relèvent de trois catégories :

— 1^{re} catégorie :

Les sorties scolaires régulières, correspondant aux enseignements réguliers, inscrits à l'emploi du temps et nécessitant un déplacement hors de l'école.

Ces sorties sont autorisées par le directeur d'école.

— 2^e catégorie :

Les sorties scolaires occasionnelles sans nuitée, correspondant à des activités d'enseignement sous des formes différentes et dans des lieux offrant des ressources naturelles et culturelles, même organisées sur plusieurs journées consécutives sans hébergement, relèvent de cette catégorie.

Ces sorties sont autorisées par le directeur d'école.

— 3^e catégorie :

Les sorties scolaires avec nuitée(s), qui permettent de dispenser les enseignements, conformément aux programmes de l'école, et de mettre en œuvre des activités dans d'autres lieux et selon d'autres conditions de vie. Ces sorties sont autorisées par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale.

Les sorties scolaires avec nuitée(s) qui regroupent les voyages collectifs d'élèves, classes de découverte, classes d'environnement, classes culturelles, comprenant au minimum une nuitée, relèvent de la troisième catégorie, de même que les échanges internationaux, même d'une journée. Toutefois les échanges d'une journée qui ont lieu dans les pays étrangers frontaliers, comme les sorties occasionnelles sans nuitée (cf. IV infra), relèvent de la deuxième catégorie.

Les sorties organisées pendant les horaires habituels de la classe et ne comprenant pas la pause du déjeuner sont obligatoires pour les élèves. Les autres sorties sont facultatives.



1.1 Finalités et objectifs des sorties scolaires

1.1.1 Finalités et intérêt des sorties scolaires

- Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des œuvres originales, etc. Les supports documentaires, papier ou multimédia aussi précieux soient-ils, ne suscitent ni la même émotion, ni les mêmes découvertes. Les sorties concourent ainsi à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant avec la réalité.
- Elles illustrent l'intérêt et la diversité des manières d'apprendre qui font une part prépondérante à l'activité des élèves sollicités aussi bien sur les plans social, moteur, sensible que cognitif. Elles peuvent être un moyen de découverte et de maîtrise de l'environnement. L'approche sensorielle d'un milieu nouveau ou d'un lieu de culture, la rencontre de professionnels, d'artistes ou de créateurs, l'étonnement et le dépaysement constituent des sources de questionnement et de comparaison, de stimulation de la curiosité. Le besoin de comprendre et de communiquer s'en trouve activé. La pratique d'activités physiques et sportives variées permet d'éprouver ses capacités et de conquérir une plus grande aisance corporelle et une plus grande confiance en soi.
- Les sorties scolaires favorisent le décloisonnement des enseignements, non seulement en créant une unité thématique mais aussi en mobilisant des savoirs et des savoir-faire constitutifs de disciplines différentes pour comprendre une situation complexe ou agir de manière appropriée dans un contexte inconnu.
- Elles tendent à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte, par tous les enfants, d'autres modes de vie, de cultures différentes, contribuant ainsi à l'éducation à la citoyenneté. Un moment de vie collective partagé avec l'ensemble de la classe n'est jamais banal dans l'expérience sociale d'un enfant.
- Elles constituent enfin des occasions propices à l'apprentissage de la vie collective et à l'instauration de relations, entre adultes et enfants, différentes de celles de la classe. Les sorties sont des moments privilégiés pour une communication authentique avec des interlocuteurs variés. Elles favorisent la mise en œuvre d'attitudes responsables dans des milieux moins protégés que l'enceinte scolaire.

1.1.2. Objectifs généraux d'une sortie scolaire

Les activités pratiquées à l'occasion d'une sortie scolaire viennent nécessairement en appui des programmes.

Elles s'intègrent au projet d'école et au projet pédagogique de la classe. Chaque sortie, quelle qu'en soit la durée, nourrit un projet d'apprentissages, souvent pluridisciplinaire, au travers d'un programme minutieusement préparé dans lequel le nombre des sujets d'étude ou des activités pratiquées doit être limité. Ainsi la sortie scolaire ne constitue pas seulement un surplus de nature divertissante à la scolarité, même si les conditions du voyage et de la découverte ont souvent, pour de jeunes enfants, une dimension festive.

Dans un projet d'apprentissages, au niveau scolaire considéré, la sortie scolaire peut constituer :

- une étape initiale, fondatrice, qui représente un tremplin pour des acquisitions ;
- un temps fort dans un domaine d'activités ;
- l'aboutissement d'une série d'activités et d'apprentissages permettant de réemployer, de valider et de mettre en situation des acquisitions dans un milieu où elles sont pleinement pertinentes et significatives.

Dans tous les cas, l'accent sera mis sur les aspects transversaux des apprentissages :

- développement de l'autonomie, de l'esprit d'initiative, de la responsabilité, du respect de l'autre, de son travail, de l'environnement et du patrimoine ;
- acquisition ou perfectionnement de méthodes de travail (observation, description, analyse et synthèse, prise de notes, représentation graphique, etc.) ;

- recours fréquent à la communication orale : le questionnement, l'expression et l'écoute seront particulièrement sollicités chez les enfants par les nombreuses situations d'échange mises en place dans les activités quotidiennes.

1.2 Dispositions communes relatives à l'organisation des sorties scolaires

Les autorisations de sorties scolaires sont délivrées après avoir vérifié que les conditions de sécurité sont respectées.

À cet effet, l'autorité responsable de la délivrance de l'autorisation doit veiller :

- aux conditions d'encadrement,
- aux conditions de transport,
- aux conditions d'accueil,
- à la nature et aux conditions des activités pratiquées, selon les indications données par la présente circulaire.

La demande d'autorisation est constituée d'un dossier comprenant :

- la demande d'autorisation annexe 1 ou annexe 1 bis pour une sortie régulière ou occasionnelle sans nuitée, ou la demande d'autorisation annexe 2 pour une sortie scolaire avec nuitée(s),
- la fiche d'information sur le transport annexe 3, et les pièces administratives précisées dans ces annexes, le cas échéant.

1.2.1 Relations avec les familles

1.2.1.1 Information

Dans tous les cas de sorties, les familles doivent être précisément informées des conditions dans lesquelles elles sont organisées.

- Pour les sorties facultatives, c'est-à-dire les sorties occasionnelles comprenant la pause du déjeuner ou dépassant les horaires habituels de la classe et les sorties avec nuitée(s), l'enseignant adresse une note d'information aux parents, précisant toutes les modalités d'organisation de la sortie et comportant une partie détachable. Les horaires et le lieu de départ et de retour doivent y être mentionnés. Après avoir pris connaissance de la note d'information, les parents donnent leur accord pour que leur enfant participe à la sortie, en remettant à l'enseignant la partie détachable qu'ils auront datée et signée. Une réunion peut être préalablement organisée par le maître de la classe avec les parents d'élèves. Pour les sorties avec nuitée(s), cette réunion d'information est indispensable.

1.2.1.2 Principes généraux d'organisation

Toutes les sorties obligatoires sont gratuites.

- Même dans le cas de sorties facultatives, il convient de veiller à ce que, dans la mesure du possible, tous les élèves puissent participer. Les enfants qui ne partent pas sont accueillis à l'école. Les élèves qui font l'objet d'un projet d'intégration individuelle ou d'un projet d'accueil individualisé doivent, dans toute la mesure du possible, participer au même titre que les autres enfants.
- La gratuité est l'une des conditions de l'égalité des chances ; il convient de toujours veiller à ce qu'aucun enfant ne soit écarté pour des raisons financières.
- Le départ et le retour se font à l'école. Pour les sorties occasionnelles avec ou sans nuitée, à titre dérogatoire, tous les élèves peuvent cependant être invités à rejoindre un autre lieu de rassemblement après accord exprès des parents. En cas d'impossibilité ou de refus même d'une seule famille, cette dérogation n'est pas accordée.



- Afin d'éviter une perte de temps et une fatigue excessive pour les élèves, il est souhaitable que la durée du déplacement aller-retour ne soit pas supérieure au temps réel de l'activité. L'enseignant, organisateur de la sortie, veille à ce que l'heure de retour indiquée aux familles soit respectée.

► 1.2.2 L'équipe d'encadrement

Afin d'assurer au mieux la sécurité des élèves lors des sorties scolaires, une équipe d'encadrement doit être formée. Elle est constituée obligatoirement de l'enseignant et de personnes chargées :

- de l'encadrement de la vie collective en dehors des périodes d'enseignement ;
- et, pour l'éducation physique et sportive, de l'encadrement spécifique ou renforcé exigé en fonction de l'activité pratiquée.

La présence, dans l'équipe d'encadrement, d'un titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), d'un titulaire du brevet national des premiers secours (BNPS) ou du brevet national de secourisme (BNS) n'est pas requise pendant le transport. Elle est en revanche obligatoire :

- lors des sorties scolaires avec nuitée(s), sur le lieu d'hébergement, y compris la nuit (un titulaire de l'AFPS, du BNPS ou du BNS par structure d'accueil suffit) ;
- lors des sorties scolaires occasionnelles, avec ou sans nuitée, en bateau ou en péniche, excepté lorsque le pilote ou un membre d'équipage du bateau ou de la péniche est en possession de ces qualifications.

► 1.2.2.1 L'encadrement pendant la vie collective, hors périodes d'enseignement

Quels que soient le type de sortie scolaire et les effectifs de la classe, les élèves sont toujours encadrés par deux adultes au moins, dont le maître de la classe. Le deuxième adulte peut être un autre enseignant, un aide éducateur, un agent territorial spécialisé d'école maternelle (ATSEM), un parent ou autre bénévole, etc.

- Pour les sorties scolaires régulières et occasionnelles sans nuitée, les adultes qui participent à l'encadrement de la vie collective en dehors des périodes d'enseignement doivent y être autorisés par le directeur d'école.
- Pour les sorties scolaires avec nuitée(s), la participation de ces adultes est mentionnée dans le dossier de demande d'autorisation à transmettre à l'inspecteur d'académie chargé de délivrer l'autorisation de départ.
- Il est rappelé, enfin, que la participation des ATSEM à l'encadrement des sorties scolaires doit faire l'objet d'une autorisation préalable du maire.
La composition de l'équipe d'encadrement est précisée, en fonction des situations, dans le tableau 1 ci-dessous.
- Le taux d'encadrement des élèves, défini pour chacune des catégories de sorties scolaires, s'applique y compris dans le cadre du transport. Le chauffeur n'est, en aucun cas, pris en compte dans le taux d'encadrement.

Toutefois :

- à l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul, avec sa classe, soit à pied soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe (par exemple : gymnase, salle de sport, piscine, bibliothèque municipale, etc.) ;
- à l'école maternelle, l'enseignant accompagné d'un adulte, peut se rendre, avec sa classe, soit à pied soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe (par exemple : gymnase, salle de sport, piscine, bibliothèque municipale, etc.).
- Dans tous les cas, lorsqu'une classe comporte des élèves de niveau maternel, les taux d'encadrement applicables sont ceux de l'école maternelle.
Les activités proposées lors des sorties scolaires occasionnelles, dès lors qu'elles ne relèvent pas des activités physiques et sportives, sont assimilées à la vie collective en ce qui concerne les taux d'encadrement.



Tableau 1**Taux minimum d'encadrement au cours de la vie collective selon les types de sorties scolaires**

	École maternelle (classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine)	École élémentaire
Sortie régulière	<ul style="list-style-type: none"> • 2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. • Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. • Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.
Sortie occasionnelle sans nuitée	<ul style="list-style-type: none"> • 2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. • Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. • Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.
Sortie avec nuitée(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2 adultes* au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. • Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 adultes* au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. • Au-delà de 20 élèves, un adulte supplémentaire pour 10.

N.B. 1 : Lorsque, dans le cadre des sorties scolaires, des regroupements de classes ou des échanges de services sont organisés, le maître de la classe peut être remplacé par un autre enseignant.

N.B. 2 : Concernant l'encadrement dans le cadre d'un transport en car, l'ensemble des élèves, qu'ils soient d'une ou de plusieurs classes, est considéré comme constituant une seule classe.

* En ce qui concerne les personnes chargées de la vie collective, en dehors des activités d'enseignement et de l'animation des activités physiques et sportives, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est conseillé.

1.2.2.2 L'encadrement des activités d'éducation physique et sportive

Plusieurs situations sont à distinguer selon le type de sortie et le type d'activité physique et sportive.

1.2.2.2.1 Dans le cadre des sorties régulières ou occasionnelles

Toutes les activités physiques et sportives, excepté celles qui nécessitent un encadrement renforcé (voir 1.2.2.2.2), peuvent être enseignées par le maître de la classe ou un autre enseignant seul lorsqu'il s'agit d'une sortie régulière. Dans le cas d'une sortie occasionnelle, un taux d'encadrement spécifique s'impose selon le tableau suivant :

Tableau 2**Taux minimum d'encadrement spécifique aux activités d'éducation physique et sportive pratiquées pendant les sorties scolaires occasionnelles avec ou sans nuitée**

École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine	École élémentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 16 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole agréé*, ou un autre enseignant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 30 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.
<ul style="list-style-type: none"> • Au-delà de 16 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole agréé*, ou un autre enseignant supplémentaire pour 8 élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au-delà de 30 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 15 élèves.

* L'agrément d'un intervenant bénévole est lié à la participation à un stage spécifique ou à des journées d'information organisées par la commission départementale pour l'éducation physique et sportive dans le premier degré.



1.2.2.2 Activités nécessitant un encadrement renforcé

Certaines activités physiques et sportives, quel que soit le type de sortie, nécessitent un encadrement renforcé.

- C'est le cas des activités physiques et sportives faisant appel aux techniques des sports de montagne, du ski, de l'escalade ou de l'alpinisme, les activités aquatiques et subaquatiques, les activités nautiques avec embarcation, le tir à l'arc, le VTT, le cyclisme sur route, les sports équestres, les sports de combat, le hockey sur glace, la spéléologie (Classe I et II). Ce taux est précisé dans le Tableau 3 page suivante.
- Ces activités doivent faire l'objet d'une attention particulière, tenant compte de l'âge des enfants et de la nature des activités, tout particulièrement pour les élèves des écoles et classes maternelles ainsi que des sections enfantines.

Tableau 3

Taux minimum d'encadrement renforcé pour certaines activités d'enseignement d'éducation physique et sportive pratiquées pendant les sorties régulières, occasionnelles avec ou sans nuitée

École maternelle (classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine)	École élémentaire
<ul style="list-style-type: none">• Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.	<ul style="list-style-type: none">• Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.
<ul style="list-style-type: none">• Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.	<ul style="list-style-type: none">• Au-delà de 24 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.

N.B. 1 : En dérogation aux taux fixés par le tableau ci-dessus, les conditions d'encadrement pour l'enseignement de la natation sont fixées par la circulaire du 27 avril 1987 modifiée par la circulaire n°88-027 du 27 janvier 1988 (BOEN n°6 du 11-2-1988).

N.B. 2 : En dérogation aux taux fixés par le tableau ci-dessus, le taux minimum d'encadrement renforcé pour le cyclisme sur route est le suivant : jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant et, au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.

* L'agrément d'un intervenant bénévole est lié à la participation à un stage spécifique ou à des journées d'information organisées par la commission départementale pour l'éducation physique et sportive dans le premier degré.

1.2.2.3 Activités physiques et sportives qui ne doivent pas être pratiquées à l'école primaire

Certaines activités physiques et sportives présentant des risques particuliers telles que le tir avec armes à feu, les sports aériens, les sports mécaniques (cette interdiction ne vise pas les activités liées à l'éducation à la sécurité routière, en particulier au moyen de mini-motos), la musculation avec emploi de charges, l'haltérophilie, la spéléologie (Classe III et IV), la descente de canyon, le rafting et la nage en eau vive, ne doivent pas être pratiquées à l'école primaire.

▶ 1.2.3 L'organisation pédagogique des activités mises en œuvre dans le cadre des sorties scolaires

▶ 1.2.3.1 Élaboration du projet

- La responsabilité de l'organisation générale de la sortie incombe à l'enseignant titulaire de la classe ou à celui de ses collègues nommément désigné dans le cadre d'un échange de services ou d'un remplacement. C'est donc à lui qu'il appartient de fixer les conditions d'organisation des activités mises en œuvre dans le cadre des sorties scolaires.

- Le projet et l'organisation pédagogiques de la sortie scolaire sont élaborés par le maître de la classe en liaison avec les responsables du site choisi ainsi qu'avec l'équipe locale d'encadrement. Une bonne utilisation des potentialités du lieu en relation avec les bénéfices attendus pour les élèves suppose que le maître dispose d'une information préalable précise. Cette information portera également sur les risques éventuels liés à la configuration du site.
- Enfin, on organisera le temps des élèves en respectant leurs capacités d'attention et de résistance et en modulant les rythmes habituels du travail scolaire. Pour une sortie courte, il est normal de se centrer davantage sur les activités spécifiques que le milieu favorise ; pour un séjour plus long, on veillera à une pratique quotidienne visant l'entretien des principaux apprentissages en cours.
Quel que soit le type de sortie scolaire, l'enseignant pourra rechercher un partenariat auprès des associations complémentaires de l'école publique, agréées par le ministère chargé de l'Éducation nationale.

► 1.2.3.2 Les formes d'organisation pédagogique

Le maître assure la mise en œuvre des activités par sa participation et sa présence effectives. Il peut cependant être déchargé momentanément de la surveillance de groupes d'élèves confiée à des intervenants sous réserve :

- qu'il réside sur le lieu d'hébergement pour les sorties avec nuitée(s),
- qu'il sache constamment où sont tous ses élèves, et qu'en cas d'incident il puisse être très rapidement sur place,
- que les intervenants aient été régulièrement agréés ou autorisés et placés sous son autorité.

Trois situations doivent être distinguées :

1.2.3.2.1 La classe fonctionne en un seul groupe

C'est l'organisation habituelle de la classe. Le maître assure l'organisation pédagogique de la séance et contrôle effectivement son déroulement.

1.2.3.2.2 La classe est divisée en groupes dispersés et l'enseignant n'a en charge aucun groupe particulier

Dans ce cas, chaque groupe est encadré par au moins un intervenant. Le maître assure l'organisation pédagogique de la séance, procède au contrôle successif du déroulement de la séance dans les différents groupes et à la coordination de l'ensemble.

1.2.3.2.3 La classe est divisée en groupes dispersés et l'enseignant a en charge l'un des groupes

Dans ce cas, certains groupes d'élèves sont encadrés par au moins un intervenant et l'un de ces groupes est pris en charge par le maître. L'enseignant n'a pas à assurer le contrôle du déroulement de la séance. Son action consiste à définir préalablement l'organisation générale de l'activité avec une répartition précise des tâches et procède a posteriori à son évaluation.

Dans les trois situations, l'enseignant s'assure que les intervenants respectent les conditions d'organisation générale déterminées initialement et plus particulièrement les conditions de sécurité des élèves. En cas de situation mettant en cause sérieusement la qualité de la séance ou la sécurité des élèves, le maître suspend ou interrompt immédiatement l'intervention.

► 1.2.4 Conditions particulières de mise en œuvre de certaines activités

Certaines activités d'éducation physique et sportive doivent répondre à des mesures de sécurité particulières :



► 1.2.4.1 Les équipements individuels de sécurité

Il convient d'utiliser systématiquement l'équipement réglementaire de sécurité exigé pour certains sports.

- L'équitation et le cyclisme nécessitent le port d'un casque protecteur conforme aux normes en vigueur.
- Pour la pratique des sports nautiques, le port d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur, adaptée à la taille et attachée, est obligatoire.
- Les équipements de protection (tête, mains, poignets, coudes, genoux, chevilles) sont obligatoires pour la pratique des patins et de la planche à roulettes ainsi que pour le hockey sur glace ou sur patins à roulettes.
- Le port d'un casque protecteur (Conforme à la norme NF EN 1077 (mai 1996) est vivement recommandé pour le ski alpin.

► 1.2.4.2 Les équipements collectifs de sécurité

Sans que cela puisse constituer une obligation, le fait de disposer d'un téléphone portable peut, dans certains cas, constituer une sécurité supplémentaire.

► 1.2.4.3 Les conditions particulières à certaines pratiques

La pratique des sports nautiques est subordonnée à la réussite à un test de natation permettant d'apprécier la capacité de l'élève, d'une part, à nager sur une distance de 25 mètres, en eau profonde, après avoir sauté du bord de la piscine et, d'autre part, à se déplacer sur une distance de 20 mètres, muni d'un gilet de sauvetage, sans montrer de signes de panique.

En outre, la pratique de ces sports doit faire l'objet d'une surveillance constante au moyen d'une embarcation de sécurité capable d'intervenir rapidement avec efficacité ; cette embarcation, munie ou non d'un moteur, devra, en tout état de cause, être adaptée aux caractéristiques du plan d'eau. Au-delà de dix embarcations présentes en même temps sur l'eau, il conviendra de prévoir un deuxième bateau de sécurité.

► 1.2.5 Souscription d'une assurance des élèves et des accompagnateurs

► 1.2.5.1 Pour les élèves

Plusieurs situations sont à distinguer selon qu'il s'agit d'une sortie régulière, d'une sortie occasionnelle ou d'une sortie avec nuitée(s) :

- La souscription d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accidents corporels est exigée, conformément aux dispositions de la circulaire n°88-208 du 29 août 1988 (publiée au BOEN n°28 du 1er septembre 1988) lorsque la sortie scolaire revêt un caractère facultatif.
 - La participation des élèves aux sorties scolaires régulières correspondant aux enseignements réguliers inscrits à l'emploi du temps est toujours obligatoire et gratuite. La souscription d'une telle assurance n'est pas exigée.
 - La participation des élèves aux sorties scolaires occasionnelles sans nuitée peut avoir un caractère obligatoire ou facultatif.
- La participation est obligatoire quand les sorties se déroulent sur le temps scolaire ; elles sont, dans ce cas, gratuites. La souscription d'une assurance n'est pas exigée.
- La participation est facultative lorsque les sorties incluent la totalité de la pause du déjeuner ou dépassent les horaires habituels de la classe. Dans ce cas, la souscription d'une assurance est exigée.
 - La participation des élèves aux sorties scolaires avec nuitée(s) est toujours facultative. La souscription d'une assurance est donc exigée.

Il appartient à l'enseignant de vérifier avant le départ que, pour tout enfant participant à une sortie scolaire facultative, une assurance a été souscrite, conformément au tableau ci-après. L'enfant non assuré ne pourra pas participer à la sortie.

► 1.2.5.2 Pour les accompagnateurs bénévoles

Quel que soit le type de sortie, la souscription d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accidents corporels est recommandée.

Tableau 4

Récapitulatif sur l'obligation de l'assurance responsabilité civile / individuelle accidents corporels

Type de sortie	Pour les élèves	Pour les accompagnateurs bénévoles
Sortie régulière : – toujours obligatoire	Non	Recommandée *
Sortie occasionnelle : – obligatoire (quand la sortie se déroule pendant le temps scolaire) – facultative (si une sortie inclut la totalité de la pause du déjeuner ou dépasse les horaires habituels de la	Non Oui *	Recommandée * Recommandée *
Sortie avec nuitée(s) – toujours facultative	Oui *	Recommandée *

* La souscription d'une assurance collective est possible par l'association ou la collectivité territoriale qui participerait à l'organisation de la sortie.

► 1.2.6 Le financement

Toutes les sorties scolaires régulières doivent être gratuites pour les familles.

Pour les sorties scolaires occasionnelles et avec nuitée(s) deux précisions sont à apporter :

- Une contribution financière peut éventuellement être demandée aux familles. Mais en aucun cas, un élève ne peut être écarté pour des raisons financières. Il conviendra de rechercher des modes de financement auprès des collectivités territoriales et d'autres partenaires (associations agréées complémentaires de l'école, coopérative scolaire, etc.), dans le respect du principe de neutralité de l'école publique.
- L'éventuelle participation financière de partenaires devra toujours faire l'objet d'une information auprès des parents d'élèves.

► 1.2.7 Les sorties hors du territoire français

Dans le cas de sortie hors du territoire français, il convient de veiller au respect des formalités énoncées ci-après et de s'assurer qu'elles sont toujours en vigueur auprès du consulat du pays de destination dès l'élaboration du projet de sortie.

En outre, pour les voyages collectifs d'élèves dans les pays dont l'accès est soumis à visa, il convient de se référer à la circulaire n°99-064 du 5 mai 1999 publiée au B.O. n°19 du 13 mai 1999.



Tableau 5

Les formalités pour sortir du territoire français avec des mineurs

Avec les élèves	Voyages scolaires à destination...	
	... d'un État membre de l'Union européenne	... d'un État tiers à l'Union européenne
<p>...de nationalité française (réf : circulaire Intérieur n°90-00124 E du 11 mai 1990 et circulaire INT-MEN n°81-46 et n°81-252 du 9 juillet 1981)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation parentale de sortie du territoire délivrée par le maire (autorisation individuelle) ou délivrée par la préfecture (autorisation collective). • Un titre certifiant l'identité du mineur : <ul style="list-style-type: none"> — carte nationale d'identité — passeport en cours de validité après accord des parents (cela dispense de l'autorisation parentale) — passeport périmé de moins de 5 ans (avec autorisation parentale de sortie) — passeport collectif jeune (accord européen sur la circulation des jeunes du 16 décembre 1961) — passeport collectif établi sur la base d'une convention bilatérale (France-pays de destination), à vérifier auprès du consulat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation parentale de sortie du territoire (individuelle ou collective). • Un titre certifiant l'identité du mineur : <ul style="list-style-type: none"> — carte nationale d'identité (acceptée dans les pays non communautaires, membres du Conseil de l'Europe) — passeport en cours de validité après accord des parents (cela dispense de l'autorisation parentale) — passeport collectif jeune (accord européen sur la circulation des jeunes du 16 décembre 1961) pour les États membres du Conseil de l'Europe hors Union européenne. — passeport collectif établi sur la base d'une convention bilatérale (France-pays de destination), à vérifier auprès du consulat
<p>...ressortissants d'un autre État de l'Union européenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accord exprès d'un détenteur de l'autorité parentale ; la préfecture n'a pas compétence pour viser la sortie du territoire français d'un mineur étranger. • Un titre certifiant l'identité du mineur. Cette obligation demeure malgré la libre circulation des personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accord exprès d'un détenteur de l'autorité parentale ; la préfecture n'a pas compétence pour viser la sortie du territoire français d'un mineur étranger. • Un titre certifiant l'identité du mineur ; se renseigner auprès du consulat du pays de destination des exigences d'entrée et séjour pour la nationalité considérée.
<p>... ressortissants d'un État tiers à l'Union européenne (réf : décision du Conseil de l'Union européenne du 30 novembre 1994).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accord exprès d'un détenteur de l'autorité parentale ; la préfecture n'a pas compétence pour viser la sortie du territoire français d'un mineur étranger. • Un titre certifiant l'identité du mineur : <ul style="list-style-type: none"> — passeport en cours de validité pour les mineurs régulièrement installés, accompagné : <ul style="list-style-type: none"> - d'un document de circulation pour étranger mineur - ou d'un visa préfectoral de retour (un visa d'entrée peut être exigé) — liste collective valant document de voyage et visa d'entrée en application de la décision 94/795/JAI. Elle concerne tous les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accord exprès d'un détenteur de l'autorité parentale ; la préfecture n'a pas compétence pour viser la sortie du territoire français d'un mineur étranger. • Un titre certifiant l'identité du mineur : <ul style="list-style-type: none"> — passeport en cours de validité pour les mineurs régulièrement installés, accompagné : <ul style="list-style-type: none"> - d'un document de circulation pour étranger mineur - ou d'un visa préfectoral de retour (un visa d'entrée peut être exigé)

► 1.2.8 Le transport

► 1.2.8.1 Procédure d'autorisation et de contrôle concernant le transport

L'organisation d'une sortie scolaire induit souvent un déplacement en autocar(s). Bien que ce moyen de transport soit l'un des plus sûrs, il convient, néanmoins, d'être particulièrement vigilant. Pour les trajets de longue durée, on privilégiera le transport par train.

- Trois cas peuvent se présenter, les deux derniers concernant un transport par autocar :
 - 1^{er} cas : Le transport est assuré par des transports publics réguliers : aucune procédure n'est à prévoir.
 - 2^e cas : Le transport est organisé par une collectivité territoriale ou par un centre d'accueil. Dans ce cas, la collectivité ou le centre délivrera une attestation de prise en charge qui sera jointe au dossier de demande d'autorisation.
 - 3^e cas : L'organisateur de la sortie, enseignant ou directeur d'école, fait appel à une entreprise de transport inscrite au registre préfectoral des sociétés de transport autorisées à exécuter des services de transports occasionnels.

Dans ces deux derniers cas :

- Au moment de la constitution du dossier de demande d'autorisation, l'organisateur de la sortie, ou la collectivité territoriale ou le centre d'accueil en charge du transport, remplit l'annexe 3 sur laquelle figure obligatoirement, pour les entreprises de transport public routier de personnes, le numéro d'inscription au registre préfectoral. Il convient d'exiger du transporteur que le nombre de personnes participant à la sortie ne dépasse pas le nombre de places assises, hors strapontins (signalées sur la carte violette, configuration « transports d'adultes » lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants). Ce nombre de places fera l'objet d'une deuxième vérification par l'enseignant, juste avant le départ.
- Au moment du départ, le transporteur, ou la collectivité territoriale ou le centre d'accueil assurant le transport, fournira une fiche (annexe 4) sur laquelle il indiquera la marque, le numéro d'immatriculation et le numéro de la carte violette du véhicule, ainsi que le nom du conducteur et le numéro de son permis de conduire. Une liste des élèves aura été préalablement établie et les numéros de téléphone des personnes à contacter, soigneusement indiqués en face de chaque nom. À l'aide de cette liste, les enfants seront comptés un à un, à chaque montée dans le véhicule. Pendant le transport, le ou les accompagnateurs doivent se tenir à proximité d'une ou des issues.

► 1.2.8.2 Utilisation des véhicules personnels des enseignants et des membres de certaines associations

Comme le précise la note de service n°86-101 du 5 mars 1986 (BOEN n°10 du 13 mars 1986), relative à l'utilisation des véhicules personnels des enseignants et des membres de certaines associations, le recours à l'utilisation des véhicules personnels pour transporter les élèves ne doit pas constituer une solution de facilité mais une mesure supplétive, utilisée en dernier recours, et donc exceptionnellement, en cas d'absence d'un transporteur professionnel ou de refus de celui-ci. En effet, de tels transports incombent normalement à cette profession, soumise à des contrôles de sécurité fréquents et tenue à une obligation de résultat. Les dispositions de cette note de service ne s'appliquent pas aux élèves des écoles maternelles.

► 1.2.9 Procédure d'autorisation et de contrôle concernant les structures d'accueil qui offrent l'hébergement de nuit et celles qui accueillent les classes à la journée avec repas

- L'inspecteur d'académie du département d'implantation doit apprécier, avant de délivrer toute autorisation, que l'accueil est assuré dans les différentes structures en conformité avec les réglementations de sécurité existantes. L'inspecteur d'académie procède à cette appréciation à partir de la déclaration remplie par le responsable de la structure précisant à quelles réglementations l'établissement est soumis et quels contrôles ont été opérés. Cette déclaration mentionne également, le cas échéant, les qualifications et les fonctions des personnels employés par l'établissement. Le responsable atteste sur l'honneur la conformité de sa situation avec les réglementations applicables. L'inspecteur d'académie s'assure que le maire de la commune où est situé l'établissement et le préfet ne se sont pas opposés au fonctionnement de cet établissement.



Les vérifications mises en œuvre par l'inspecteur d'académie ne peuvent se substituer au contrôle effectif opéré par les autorités compétentes dans le cadre des réglementations de sécurité dont elles ont la charge et dont le résultat devra être transmis à l'inspecteur d'académie.

- Pour sa part, l'inspecteur d'académie ou son représentant effectue une visite des structures d'accueil afin de s'assurer de l'adaptation des locaux et des installations aux activités pédagogiques qui peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'une sortie effectuée par une classe.
- L'inspecteur d'académie établit, au niveau du département, un répertoire des structures d'accueil en fonction, d'une part, des éléments fournis dans la déclaration du responsable de la structure et, d'autre part, de la visite qui aura été effectuée.

Ce répertoire est mis à jour régulièrement. Il est consulté obligatoirement par le directeur de l'école et l'enseignant au moment de l'élaboration de tout projet de sortie scolaire pour laquelle l'accueil des élèves dans une structure s'impose.

- Il va de soi que les enseignants qui constatent, au cours de leur séjour ou dans l'exercice de leurs activités, une anomalie dans le fonctionnement du centre, la signalent à l'inspecteur d'académie du département d'implantation qui peut alors suspendre ou retirer l'inscription du centre au répertoire des structures.
- En cas d'anomalie grave et manifeste dans le fonctionnement du centre, les enseignants doivent interrompre immédiatement leur séjour.

La procédure d'autorisation et de contrôle devra être renouvelée au minimum tous les trois ans.

L'hébergement des élèves en hôtel, gîte, chalet, auberge de jeunesse et terrain de camping est autorisé à la condition que la surveillance des élèves soit permanente et effective et que ces structures soient adaptées aux activités qui sont organisées dans le cadre de la sortie scolaire. L'inscription au département s'effectue selon la même procédure que pour les autres structures.

1.3 Dispositions particulières aux sorties scolaires régulières

Les sorties scolaires régulières sont obligatoires et gratuites.

▶ 1.3.1 Procédure d'autorisation et de contrôle

Le directeur d'école prend, le plus tôt possible, les contacts nécessaires avec la municipalité pour l'organisation matérielle et financière (fourniture d'un moyen de transport par exemple).

L'autorisation est délivrée, par écrit, en début d'année scolaire ou, pour les enseignements se déroulant uniquement sur un trimestre, en début de trimestre, par le directeur d'école qui doit disposer d'un dossier complet constitué de la demande d'autorisation de sortie régulière ou occasionnelle sans nuitée (annexe 1), de la fiche d'information sur le transport (annexe 3) et des pièces administratives précisées dans ces annexes, le cas échéant.

Une information est obligatoirement donnée aux familles sur le lieu, le jour et l'horaire de la sortie scolaire régulière.

▶ 1.3.2 Encadrement

Voir tableaux 1, 2 ou 3 selon les situations (1.2.2 L'équipe d'encadrement).

Dans le cadre d'un enseignement spécifique (exemple : langue vivante, technologies de l'information et de la communication, etc.) à l'école élémentaire, lorsqu'une partie de la classe est concernée par cet enseignement, la surveillance pendant le trajet aller-retour, entre l'école et le lieu de regroupement, pourra être assurée par un adulte autre que le maître de la classe : aide éducateur, maître d'internat-surveillant d'externat ou par l'adulte chargé de l'enseignement.



1.4 Dispositions particulières aux sorties scolaires occasionnelles sans nuitée

Les sorties scolaires occasionnelles doivent s'inscrire dans le cadre de l'action éducative conforme aux programmes d'enseignement. Elles présentent un caractère obligatoire et sont gratuites si elles ont lieu pendant les horaires de la classe et n'incluent pas la pause du déjeuner.

À titre exceptionnel, il peut être organisé des sorties facultatives dans les conditions définies au paragraphe 2 du 1.2.6 des dispositions communes.

1.4.1 Initiative

L'initiative pédagogique appartient au maître de la classe.

1.4.2 Procédure d'autorisation et de contrôle

- L'autorisation est délivrée, par écrit, au moins trois jours à l'avance, par le directeur d'école qui doit disposer d'un dossier complet constitué de la demande d'autorisation de sortie régulière ou occasionnelle sans nuitée (annexe 1), de la fiche d'information sur le transport (annexe 3) et, le cas échéant, des pièces administratives précisées dans ces annexes, au moins une semaine avant la date de la sortie.
- Pour les déplacements sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe, l'autorisation de sortie doit avoir été accordée au préalable par le directeur d'école, sans condition de délai (annexe 1 bis).
- Pour les sorties scolaires occasionnelles qui ont lieu dans les pays étrangers frontaliers, la demande d'autorisation de sortie doit être déposée auprès du directeur d'école au moins quinze jours avant la date prévue.
- Le directeur d'école prend le plus tôt possible les contacts nécessaires avec la municipalité pour l'organisation matérielle et financière (fourniture d'un moyen de transport par exemple).

1.4.3 Encadrement

Voir tableaux 1, 2 ou 3 selon les situations (1.2.2 L'équipe d'encadrement).

1.5 Dispositions particulières aux sorties scolaires avec nuitée(s)

Le maître part avec les élèves de sa classe, dans son organisation habituelle. En cas d'empêchement du maître habituel, il faut prévoir une permutation d'enseignants d'une classe à l'autre en fonction des classes susceptibles de partir.

Dans le cas de maîtres exerçant à mi-temps et se partageant la responsabilité pédagogique d'une classe, un seul des deux maîtres peut partir avec la classe. Cette situation n'est envisageable que si un arrangement de service, qui satisfait les deux maîtres concernés et ne modifie pas leur volume horaire global annuel, a fait l'objet d'une approbation de l'inspecteur d'académie après avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription.

La sortie scolaire avec nuitée(s) présente un caractère facultatif. Toutefois il est souhaitable, dans toute la mesure du possible, que la classe parte avec son effectif complet.



► 1.5.1 Initiative

L'initiative du projet relève du maître de la classe ou de l'équipe pédagogique. Le projet de sortie s'inscrit obligatoirement dans le cadre du projet d'école.

L'administration ou la collectivité territoriale qui prend en charge la gestion du projet de sortie y sera associée dès son élaboration.

► 1.5.2 Procédure d'autorisation

L'autorisation est délivrée, par écrit, par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du département d'origine qui doit disposer d'un dossier complet constitué de la demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitée(s) (annexe 2), de la fiche d'information sur le transport (annexe 3) et, le cas échéant, des pièces administratives précisées dans ces annexes.

- Le directeur d'école fait parvenir le dossier complet de demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitée(s) à l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription dans un délai de cinq semaines au moins avant la date prévue pour le départ lorsque celle-ci se déroule dans le même département, délai porté à huit semaines pour les classes séjournant dans un département différent et à dix semaines pour les classes à l'étranger.
- Ce dossier de demande d'autorisation est transmis par l'inspecteur de l'Éducation nationale, qui aura donné au préalable son avis sur le contenu et l'organisation pédagogiques, à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du département d'origine chargé de délivrer l'autorisation de départ ainsi que, le cas échéant, aux autres administrations concernées.
- Les sorties scolaires avec nuitée(s) qui ont lieu dans un autre département, ou à caractère itinérant avec hébergements multiples sur plusieurs départements, doivent recevoir l'avis favorable de l'inspecteur d'académie du ou des départements d'accueil. Il appartient à l'inspecteur d'académie du département d'origine de recueillir ce ou ces avis avant de délivrer l'autorisation de départ.
- Les demandes d'autorisation doivent être traitées rapidement afin que, le cas échéant, l'organisateur puisse au plus tôt fournir les pièces complémentaires ou apporter les aménagements nécessaires au projet. Les décisions en retour, portant soit autorisation, soit refus motivé par écrit, devront parvenir à l'école concernée, par l'intermédiaire de l'inspecteur de l'Éducation nationale, dans un délai de 15 jours avant la date prévue pour le départ lorsque la sortie scolaire avec nuitée(s) se déroule dans le même département, délai porté à trois semaines pour les sorties séjournant dans un département différent et pour les sorties à l'étranger.

► 1.5.3 Accueil

Quand l'accueil est assuré sous forme individuelle dans les familles, en particulier lors de sorties scolaires avec nuitée(s) à l'étranger, les titulaires de l'autorité parentale doivent donner leur accord exprès à cette forme d'hébergement sachant qu'il est difficile d'apporter des précisions sur la qualité de l'accueil et de l'hébergement en dehors du temps scolaire et des périodes d'activités animées par l'équipe d'encadrement.

- Il conviendra de faire établir, également, une attestation des parents certifiant qu'ils ont pris connaissance des modalités du séjour et, en particulier, de l'existence de périodes durant lesquelles les enfants, soustraits à la surveillance de l'équipe d'encadrement, seront confiés aux familles d'accueil.
- Pour les familles qui ne souhaiteraient pas ce type d'hébergement pour leur enfant, la solution d'une structure collective d'accueil sera recherchée.

► 1.5.4 Encadrement

Voir tableaux 1, 2 ou 3 selon les situations (1.2.2 L'équipe d'encadrement).

► 1.5.5 Dispositions médicales

Les certificats de vaccinations obligatoires ou un certificat de contre-indication doivent être fournis. Si la famille juge utile de fournir des renseignements complémentaires, ceux-ci sont consignés sur une fiche sanitaire qui est remise au responsable de la classe. S'agissant des problèmes médicaux particuliers, il convient de se référer à la circulaire n°93-248 du 22 juillet 1993 relative à l'accueil des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période dans les établissements d'enseignement publics et privés sous contrat des premier et second degrés, publiée au BOEN n°27 du 29 juillet 1993.

- Il est recommandé de demander aux parents, avant le départ, une autorisation écrite permettant d'apporter aux enfants les soins que pourrait nécessiter leur état de santé.
- En cas d'urgence, les dispositions appropriées (hospitalisation, intervention chirurgicale, par exemple) seront prises en tout état de cause.

► 1.5.6 Contrôle

En cas de situation mettant sérieusement en cause la qualité ou la sécurité du séjour, l'inspecteur d'académie du département d'accueil peut décider de l'interrompre immédiatement. Il en informe sans délai l'inspecteur d'académie du département d'origine.

Dans le cas où des difficultés ont été rencontrées dans le déroulement du séjour, un rapport en double exemplaire est adressé par le maître de la classe à l'inspecteur de l'Éducation nationale du département d'origine. Celui-ci transmet ces documents à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du département d'origine, qui fera parvenir un exemplaire du rapport à l'inspecteur d'académie du département d'accueil.

La ministre déléguée
chargée de l'enseignement scolaire
Ségolène ROYAL



>>> La présente circulaire abroge et remplace les circulaires et notes de service suivantes :

- Circulaire du 21 mars 1961 — Classes de neige ;
- Circulaire n°64-461 du 27 novembre 1964 — Classes de neige ;
- Circulaire n°66-399 du 25 novembre 1966 — Subventions en faveur des classes de neige ;
- Circulaire n°IV— 68-450 du 14 novembre 1968 — Classes d'air pur, classes de mer, classes de neige ;
- Circulaire n°17-922 du 19 décembre 1968 — Enseignement du ski aux classes de neige ;
- Circulaire n°71-168 du 6 mai 1971 — Organisation des classes de mer et des classes vertes ;
- Circulaire n°71-302 du 29 septembre 1971 — Pédagogie des classes de mer et des classes vertes : centres permanents ;
- Circulaire n°72-250 du 26 juin 1972 — Classes vertes « équitation » ;
- Circulaire n°73-301 du 24 juillet 1973 — Organisation des classes de mer et des classes vertes ;
- Circulaire n°79-333 du 8 octobre 1979 — Classes transplantées, certificat de « non-contagion » et de vaccinations ;
- Note de service n°82-192 du 4 mai 1982 — Centres permanents de classes de nature ;
- Note de service n°82-399 du 17 septembre 1982 — Classes de découverte de l'enseignement préélémentaire, élémentaire et de l'éducation spécialisée ;
- Note n°57 du 13 janvier 1984 — Organisation des classes de découverte ;
- Note de service n°84-150 du 24 avril 1984 relative aux activités physiques de pleine nature pendant le temps scolaire dans les classes élémentaires et maternelles ;
- Circulaire n°93-118 du 17 février 1993 — Classes d'environnement ;
- Circulaires n°97-176 du 18 septembre 1997 et 97-176 bis du 21 novembre 1997. Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Les circulaires n°76-260 du 20 août 1976, n°79-186 du 12 juin 1979 et n°86-317 du 22 octobre 1986 sont abrogées pour ce qui concerne les écoles maternelles et élémentaires.

La circulaire n°76-353 du 19 octobre 1976 — Ouverture du système éducatif sur l'étranger : appariements d'établissements scolaires ; échanges de classes — est abrogée pour ce qui concerne l'organisation des échanges de classes à vocation pédagogique en cours d'année scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

>>> Restent en vigueur les circulaires suivantes :

- Circulaire n°87-124 du 27 avril 1987 modifiée par la circulaire n°88-027 du 27 janvier 1988 relative à l'enseignement de la natation à l'école primaire ;
- Circulaire n°87-268 du 4 septembre 1987 — Développement des classes d'initiation artistique dans le premier degré ;
- Circulaire n°88-063 du 10 mars 1988 — Classes culturelles dans le premier degré : les classes de patrimoine. Complément à la circulaire n°87-268 du 4 septembre 1987 ;
- Circulaire n°88-108 du 19 avril 1988 — Classes d'initiation artistique dans le premier degré : modification de la circulaire n°87-268 du 4 septembre 1987 ;
- Circulaire n°89-279 du 8 septembre 1989 — Partenariat Éducation nationale-Culture pour les enseignements artistiques et les activités artistiques et culturelles dans le premier degré : classes culturelles et ateliers de pratiques artistiques et culturelles ;
- Circulaire n°90-312 du 28 novembre 1990 — Partenariat Éducation nationale-Culture pour les enseignements artistiques et les activités artistiques et culturelles dans le premier degré : classes culturelles et ateliers de pratiques artistiques et culturelles.



Annexe 1

DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE RÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE SANS NUITÉE

Annexe 1 bis

DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE RÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE

Annexe 2

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉPART EN SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITÉE(S)

Annexe 3

FICHE D'INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Annexe 4

FICHE À REMPLIR AU MOMENT DU DÉPART

Annexe 5

QUALIFICATIONS* EXIGÉES POUR ENCADRER DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES À L'ÉCOLE

1. Agents de l'État

Ils sont légalement dispensés de la possession d'un diplôme.

2. Personnels territoriaux titulaires

Leur qualification résulte de leur statut et n'est pas non plus liée à la possession d'un diplôme. Disposent d'une qualification générale pour encadrer les activités physiques et sportives :

- 1 Les conseillers territoriaux des activités physiques et sportives ;
- 2 Les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;
- 3 Les opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives, intégrés lors de la constitution initiale du cadre d'emplois.

3. Personnels non titulaires des collectivités territoriales et salariés de droit privé, notamment aides éducateurs

Leur qualification est attestée par la possession d'un diplôme :

- 1 Peuvent encadrer les activités physiques et sportives dans une discipline y compris une discipline dite « à risques » (définies au 1.2.2.2.2 de la circulaire), les titulaires d'un :
 - brevet d'État de spécialité ;
 - certificat de préqualification attestant de la qualité d'éducateur sportif stagiaire (en formation pour l'obtention d'un brevet d'État de spécialité), sous l'autorité d'un tuteur.



- 2 Peuvent encadrer l'ensemble des activités physiques et sportives à l'exception des activités dites « à risques » (définies au 1.2.2.2.2.de la circulaire) les titulaires d'un :
 - brevet d'État d'éducateur sportif, animation des activités physiques et sportives pour tous (BEESAPT);
 - DEUG STAPS ;
 - certificat de préqualification attestant de la qualité d'éducateur sportif stagiaire (en formation pour l'obtention d'un BEESAPT), sous l'autorité d'un tuteur.

► 4. Les bénévoles

Peuvent encadrer toutes les activités physiques et sportives, sous réserve d'une vérification de qualification, sous la responsabilité de l'inspecteur d'académie, résultant de la participation à un stage spécifique et/ou à des journées d'information.

2 • Nombre d'animateurs

Code de l'action sociale des familles (Partie Réglementaire)

Article R227-15

(Décret n° 2006-923 du 26 juillet 2006 art. 12 Journal officiel du 27 juillet 2006 en vigueur le 1er septembre 2006)

Sous réserve des dispositions de l'article R. 227-16, l'effectif minimum des personnes exerçant des fonctions d'animation en séjours de vacances et en accueils de loisirs est fixé comme suit :

- 1 Un animateur pour huit mineurs âgés de moins de six ans ;
- 2 Un animateur pour douze mineurs âgés de six ans ou plus.

NOTA : Décret 2006-923 du 26 juillet 2006 art. 24 : Les dispositions du présent décret entrent en vigueur à compter du 1er septembre 2006, à l'exception des dispositions relatives à la déclaration des accueils de mineurs et des locaux hébergeant ces derniers qui entrent en vigueur à compter de la publication des textes nécessaires à l'application de l'article 3.





23 rue de ribeyrotte
33440 Ambares et Lagrave
tél. 06 61 06 28 10 • www.reseaumillepattes.org